



Le Folklore Brabançon

REWISBIQUE
Archives

02 11

Le
Folklore
Brabançon

DECEMBRE 1959

N° 144

Notre couverture :

SAINTE-GERTRUDE

Détail de la châsse de sainte Gertrude

(1272-1298)

détruite en partie en mai 1940.

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

VIEILLE HALLE-AUX-BLES, 12
BRUXELLES

SOMMAIRE

<i>Histoire d'Ixelles</i> (Troisième partie) par André Gonthier	417
<i>Cortège Historique de Nivelles. La vie de sainte Gertrude, de sa collégiale, de son chapitre</i> par Monique Gierts	500
<i>A propos d'une statue de sainte Gertrude</i> par Monique Gierts	514
<i>Géographie littéraire du Brabant. Le cours supérieur de la Dyle</i> par Joseph Delmelle	533
<i>Folklore et Légendes de Tirlemont. Les Chambres de Rhétorique</i> par Paul Dewalhens	572
<i>Brabant Wallon : Poème</i> par Oscar Dresse	602
<i>Un vieux document</i>	604
<i>Bibliographie</i>	608

DECEMBRE

1959

N° 144

PRIX : 35 FR.

Le Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant
publie également une Revue

« DE BRABANTSE FOLKLORE »

Au sommaire du n° 144
du quatrième trimestre de 1959 :

De Magische Kring om de Dood.

Wezembeek-Oppen.

De aloude Sint-Pieters'Bandenkerk.

Over Kampenbout
gemoedelijkheden voor een vriendenmaal.

Histoire d'Ixelles

TROISIEME PARTIE

CHAPITRE VII

Le flot démographique



L'HISTOIRE d'Ixelles aux XIX^e et XX^e siècles se confond avec l'histoire de ce prodigieux déplacement de population qui a fait affluer vers les grandes cités des centaines de milliers de campagnards dont la masse a reflué continuellement vers les villages de la périphérie urbaine en quête de travail et d'un gîte bon marché.

Au début du XIX^e siècle, la Commune était composée de trois hameaux distincts — Ixelles, Boondael, Tenbosch — séparés l'un de l'autre par de grandes étendues de prairies et de champs. Aujourd'hui, ces hameaux ont disparu et leurs terres urbanisées ne forment plus qu'une seule agglomération, elle-même soudée aux agglomérations voisines.

En 1800, on n'y comptait encore que 1.629 habitants (299). Trente ans plus tard, on en dénombre 4.865, soit trois fois plus. Le recensement de 1850 porte ce chiffre à 16.466. Cette fois la population a triplé en quinze ans. Et la marée continue à monter.

30.060 personnes	au	31 décembre	1875
58.615	>	>	1900
84.934	>	>	1925
92.628	>	>	1950

(299) A.G.R. P.D. n° 953.

A partir de 1951 on enregistre un léger recul :

92.441 personnes	au 31 décembre	1951
92.298	»	1952
91.717	»	1953

L'étal de flot est-il atteint ? Est-ce le reflux qui commence ? Pas encore. A partir de 1954, le mouvement ascensionnel reprend :

92.043 personnes	au 31 décembre	1954
92.338	»	1955
92.657	»	1956
93.487	»	1957
93.930	»	1958

Il ne faut pourtant pas se dissimuler que le phénomène de la déconcentration urbaine a commencé à se manifester. En ces dernières années, l'urbanisation du hameau de Boondael a compensé, et au delà, le dépeuplement des quartiers d'affaire du haut-Ixelles où les immeubles tendent à perdre leur fonction résidentielle. Pendant combien de temps encore cette compensation jouera-t-elle ?

LA TRANSFORMATION DU PAYSAGE

Il suffit de comparer la carte de Jacowick de 1812, celle du guide Kiessling de 1840 et celle de Popp de 1866 avec un plan d'aujourd'hui pour se rendre compte des transformations successives que le paysage d'Ixelles a subies en un siècle et demi. En 1812, seule l'entrée des chaussées d'Ixelles et de Wavre était partiellement bâtie. En 1840, le faubourg de la porte de Namur à la rue de la Paix ne forme plus qu'une agglomération à laquelle vient se souder vers 1850 le quartier de la place Communale et, vers 1870, celui du bas-Ixelles. Vingt ans plus tard, Tenbosch et le quartier de la Petite Suisse s'urbaniseront à leur tour et, à partir de 1934, le hameau de Boondael se transformera en un magnifique quartier résidentiel.

Laissons, un instant encore, parler les chiffres :

En 1800, on dénombre à Ixelles	448 habitations
En 1818, on dénombre à Ixelles	677 habitations

En 1846 (premier recensement décennal)	2.030 habitations
En 1880	5.500 habitations
En 1900	8.816 habitations
En 1920	12.512 habitations
En 1947 (dernier recensement décennal)	14.047 habitations

Le récit de l'urbanisation des terres d'Ixelles tient autant du poème épique que de l'histoire communale. L'aventure a commencé en 1785 avec le démantèlement de l'enceinte fortifiée de la ville de Bruxelles. Ce fut certes un moment historique lorsqu'une équipe d'ouvriers fit sauter à la mine la vieille porte de Namur. Rares pourtant furent les contemporains qui comprirent que l'écroulement de ce pan de muraille allait appeler à la vie urbaine toutes les campagnes environnantes jusqu'à la limite de la forêt et faire à la longue de la « cuve » d'Ixelles un des faubourgs les plus animés et les affairés de l'agglomération bruxelloise.

Un entrepreneur de travaux, Corneille Joseph Francart, prit l'initiative d'un premier lotissement immobilier. Il ouvrit à Ixelles la première voie nouvelle à laquelle il donna son nom (300) mais l'occupation française mit fin prématurément à ses projets. On ne devait les reprendre que vingt ans plus tard au sortir des guerres de la Révolution et de l'Empire.

En 1822, le sieur Guillaume vanden Esse trace la rue d'Orange (r. d'Edimbourg) et, peu après, d'autres propriétaires créent la rue des Jardins (r. des Chevaliers), la rue des Mineurs (r. Ernest Solvay), la rue de la Paix et la rue Neuve Sainte Justine (r. de Naples) (301). On aménage aussi d'anciens chemins de terre dont on fait la rue de la Bergerie (r. de Stassart), la rue des Cailloux (r. Keyenveld), la rue de la Pomme (r. du Prince Royal) et la rue de Longue-Vie. Partout les propriétaires lotissent des terrains, les briquetiers installent des fours, les maçons dressent des échafauds. Dès cette époque, Ixelles prend l'aspect d'un quartier urbain et les habitants se cotisent pour installer quelques lanternes à pétrole, premier essai d'éclairage public que le conseil communal encouragera en votant un subside de 250 florins et qu'il reprendra à son

(300) A.G.R. Gr. Scab. Brux. n° 2305¹⁰⁷.

(301) R.D.C.I. 7 sept. 1822, 31 mars et 12 sept. 1831.

Néanmoins, trois pièces pour loger ces trois fonctionnaires et le « Salon de réunion du Conseil » par dessus le marché, c'était un peu juste. Par bonheur, en 1835, un sous-locataire renonça à son quartier et les bureaux disposèrent de deux pièces supplémentaires (310). En 1843, le nombre d'employés ayant augmenté, on loua au sieur Louis Xavier Gomand une maison entière dans la chaussée d'Ixelles, entre la rue Souveraine et la rue Mercelis (311).

Pourtant l'ambition du Conseil était de construire un hôtel communale digne de ce nom, et dans cette intention, il épargnait. Mais à plusieurs reprises, il dût retirer le montant de ses économies de la Caisse du Mont-de-piété, où il les déposait, pour installer un nouveau cimetière dans la rue du Bourgmestre en 1834 (312), puis pour acheter une pompe à incendie en 1843 (313), si bien qu'en 1848, lorsque M. de Bériot offrit en vente le pavillon Malibran, il dut refuser son offre faute d'argent. S'il revint sur sa décision l'année suivante c'est que le vendeur l'autorisa à se libérer au moyen de versements échelonnés dont le dernier venait à échéance en 1870 (314).

Comme on le voit, les finances de la Commune étaient gérées comme celle d'un prudent boutiquier. Les mandataires communaux aimaient répéter qu'ils devaient se montrer « sobres » des fonds qu'ils géraient et de cette « sobriété » ils donnaient personnellement l'exemple. Les émoluments des membres du Collège n'avaient que la valeur d'un symbole. Le bourgmestre recevait cent francs par an; les échevins, cinquante. Le 8 décembre 1843 le Conseil repoussera encore avec emphase une proposition qui tendait à leur accorder une rétribution plus convenable. A titre de comparaison, disons qu'à la même époque le secrétaire communal gagnait 1080 francs (315).

Le principal souci des conseillers était d'équilibrer le budget sans trop imposer les contribuables et, dans cette intention, ils lésinaient sur tout. A peine ont-ils décidé de

(310) Id. 5 juin 1835.

(311) Id. 6 mars 1843.

(312) 7 juillet 1834.

(313) 18 novembre 1843.

(314) Acte de vente au service des propriétés communales.

(315) R.D.C.I. 21-3-1837.

remplacer les lanternes à pétrole par des réverbères au gaz qu'effrayés de la dépense, ils proposent de ne pas les allumer durant les nuits d'été. Si, pour répondre au vœu exprimé par le gouverneur du Brabant, ils acceptent d'organiser une cérémonie officielle à l'occasion de la distribution des prix aux élèves des écoles, ils recommandent instamment au Collège de « restreindre autant que possible les frais de cette solennité » (316).



La Maison Communale d'Ixelles en 1900.

C'est à cette administration rayonnante de vertus bourgeoises qu'échut le périlleux honneur de présider à l'édification de la cité nouvelle. A vrai dire, la cité s'érigea beaucoup contre son gré, du moins dans les premiers temps.

Les conseillers qui, encore en 1831, s'émerveillaient de « l'exubérance de population qui grossissait d'année en année », s'inquiétèrent bientôt de « l'avalanche d'étranger que la capitale déversait dans le faubourg ». Si encore, disaient-ils, les nouveaux venus eussent été des gens riches qu'on eût pu taxer, mais la plupart étaient de pauvres hères qu'il fallait assister, instruire, marier, inhumer — tous services qui coûtaient cher à la communauté.

C'est ainsi qu'en 1834, par suite de l'affluence des inhumations, l'ancien cimetière établi autour de l'église avait dû

(316) R.D.C.I. 29-5-1850 et 5-8-1857.

être désaffecté et transporté en toute hâte dans l'Elsenblock (rue du Bourgmestre) où l'administration avait acquis un terrain d'un hectare que beaucoup à l'époque jugèrent trop grand et qu'il fallut pourtant agrandir en 1847 (317).

Le concierge de la maison communale, le sieur Malaise, qui pendant de longues années avait assuré à lui seul tous les services de l'État-civil, déclara en 1847 qu'il ne pouvait plus suffire à la besogne et il fallut lui adjoindre un surnuméraire aux écritures. Du coup, Malaise s'intitula chef de division. Mais, il faut croire que cette promotion ne l'empêcha pas de mal tenir ses livres car quelques années plus tard son échevin, Max Veydt, fut condamné à payer 555 francs pour 555 contraventions dans la tenue des registres de la population (318).

Il y avait aussi la voirie qui s'étendait continuellement et qu'il fallait entretenir. Le pavage, exécuté à l'origine en pierres blanches peu résistantes et mal calibrées, se déformait rapidement au passage des lourdes charrettes des briquetiers. Les taxes sur les chiens et les fours à briques, instituées en 1834 pour pourvoir à son entretien, ne suffisaient plus. Par bonheur, les frais diminuèrent à partir de 1839 lorsqu'on remplaça les grès blancs par des grès bleus (319).

L'URBANISATION DU HAUT-IXELLES

Cependant, l'administration évitait de s'engager dans la voie d'une réglementation générale de la bâtisse qui l'aurait entraîné dans de nouvelles dépenses et qui apparaissait comme une grave atteinte au droit de propriété. Conformément aux idées libérales du temps, elle laissa faire; elle se contenta de délivrer aux bâtisseurs et aux briquetiers des autorisations de bâtir ou de cuire des briques lorsqu'ils en faisaient la demande.

Aussi, l'urbanisation du haut-Ixelles s'est-elle accomplie sans idée directrice et sans vue d'avenir à l'initiative de pro-

(317) R.D.C.I. 13-2-1834 et 24-7-1847.

(318) R.D.C.I. 2 avril 1847 et Bulletin du Canton d'Ixelles du 3 oct. 1858.

(319) R.D.C.I. séances du 17-8-1834, 3-8-1835 et 2-7-1839.

priétaires, bien intentionnés peut-être mais préoccupés de leurs intérêts particuliers, qui ne consentaient à abandonner à la voirie que juste ce qu'il fallait de ce précieux terrain qui gagnait chaque jour en valeur. Aussi, la plupart des voies qu'ils ouvrirent se révélèrent-elles dans la suite trop étroites, mal conditionnées et mal nivelées, ce qui n'empêcha pas leurs constructeurs de s'enorgueillir de leur œuvre et de la vouloir signer. Nombre de rues, créées à cette époque portent aujour-



Plan Kiessling. Ixelles vers 1840.

d'hui encore le nom de leur propriétaire originel — Goffart, Mercelis, Cans, Caroly, etc.)

Constatons, toutefois, à la décharge de ces urbanistes d'occasion qu'ils ne commirent aucune faute irréparable. Ils se bornèrent à ramifier les chaussées et les chemins existants en traçant des rues latérales destinées à éponger le torrent d'immigration qui coulait par la brèche de la porte de Namur et à en recueillir les apports. Le plan d'Ixelles de 1840 illustre bien cette situation. La voirie se déploie en éventail. Son développement est naturel, harmonieux et spontané. Il n'en ira plus de même dans la suite.

En 1837, la société civile pour « l'Agrandissement et l'Embellissement de Bruxelles » qui avait acheté plusieurs hec-

tares de terres maraichères et de landes entre la porte de Louvain et celle de Namur, créait les premières rues du futur quartier Léopold et ouvrait dans le rempart deux nouvelles portes, celle de la Loi (1849), et celle dite Léopold (1850) en face de la rue Belhard. Le 26 mai 1840, les sieurs Jourdan et de Joncker obtenaient l'autorisation d'établir dans le prolongement de la rue du Cygne (rue des Quatre-Bras) une artère de vingt mètres de largeur, amorce de la future avenue Louise.

Ainsi, les Ixellois virent surgir aux frontières de la commune deux nouveaux quartiers rationnellement et admirablement ordonnés où les rues larges et bien tracées se coupaient à angle droit. Sur le moment, personne ne s'occupa de l'aboutissement de ces nouvelles voies. Ce n'est que plus tard lorsqu'on voulut les prolonger qu'on s'aperçut qu'elles se raccordaient mal à celles du haut-Ixelles. En l'absence de plan général d'alignement chacun avait travaillé d'après des plans limités dont l'insuffisance apparaissait.

Par bonheur, en 1846, la première magistrature de la Commune d'Ixelles fut confiée à un des plus grands maîtres urbanistes du pays. Charles Vanderstraeten avait précédemment exercé les fonctions d'inspecteur des bâtisses, puis d'inspecteur-voyer des faubourgs de Bruxelles et, à ces titres, il avait dressé un plan général d'alignement et de nivellement de toute la banlieue dans un rayon de 1.500 mètres, compté à partir de l'hôtel de ville. Il était sans doute le mieux qualifié pour remédier à une situation due à l'imprévoyance de ses prédécesseurs. Mais le plan initial qu'il conçut prévoyait l'expropriation de plusieurs immeubles de construction récente. Les conseillers reculèrent devant le coût de sa réalisation et des difficultés d'expropriation. C'est alors qu'apparurent cette « fantasia » de coudes, de fourches, d'alignements brisés dont Frans Van Kalken a parlé avec humeur dans sa causerie « De la Porte de Namur au Solbosch » (320) et aussi ce « rodeo » de niveaux à « saute de lièvre » qui faisait dire aux chroniqueurs locaux que la rue du Trône et la rue des Drapiers avaient été « profilées sur les ondulations de la mer » (321).

(320) Imprimerie communale Ixelles 1953.

(321) L'Éveil, 6-2-1876.

LA CONSTRUCTION DES EGOUTS

En 1839, le problème des égouts se posa de manière impérieuse. Il allait devenir la préoccupation dominante de l'administration pendant quinze ans. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les eaux pluviales et ménagères du haut-Ixelles avaient trouvé leur écoulement naturel dans un ravin situé sur l'emplacement de l'actuelle rue d'Edimbourg où elles restaient stagnantes et exhalaient des odeurs désagréables. Le ravin fut comblé en 1822 et les eaux furent détournées vers les glacis des fortifications où elles trouvaient « un espace immense pour s'écouler et s'évaporer sans aucun inconvénient pour la salubrité de l'air » (322). Mais lorsque les glacis furent comblés, les eaux refluerent à nouveau vers la rue d'Edimbourg, demeurée en contre-bas de la chaussée, inondant les caves, noyant les provisions, saturant les murs d'humidité. Pour remédier à cette situation, le Conseil fit construire en 1843 un conduit souterrain dans les rues Francart et d'Edimbourg (323).

Ceci n'était qu'un premier pas. Depuis quelque temps, les habitants du faubourg se plaignaient que les puits perdus contaminaient la nappe aquifère souterraine d'où ils tiraient l'eau potable. Leur dire s'étant vérifié, le Conseil décida la construction d'un réseau complet d'égouts.

Le bourgmestre Vanderstraeten releva lui-même les niveaux dans toutes les rues, dressa un plan général, obtint de l'Etat des subsides et fit voter une taxe communale de quinze francs par mètre courant de façade pour couvrir le coût des travaux. En 1852, le premier aqueduc en maçonnerie fut établi dans les chaussées de Wavre et d'Ixelles et, l'année suivante, les rues adjacentes furent pourvues d'une canalisation (324).

ECLAIRAGE AU GAZ ET DISTRIBUTION A DOMICILE D'EAU POTABLE

C'est également sous le mayorat de ce magistrat éminent que le haut-Ixelles fut doté d'un éclairage public au gaz (325).

(322) R.D.C.I. 7 sept. 1822.

(323) R.D.C.I. séance du 6 nov. 1845.

(324) R.D.C.I. séances du 11 mai 1852 et du 26 mars 1853.

(325) R.D.C.I. 4-12-1846.

Les anciennes lanternes réformées furent transportées au bas-Ixelles qui resta éclairé au pétrole jusqu'en 1865 et à Boondael où les dernières lampes à huile ne disparurent qu'en 1909 (326).

Par ailleurs, l'approvisionnement de la population en eau potable se faisait de plus en plus difficile. Il n'y avait pas dans le faubourg de fontaine publique comme dans le village et depuis que l'eau des puits avait été déclarée insalubre les gens vivaient dans la crainte d'une épidémie. Les Bruxellois souffraient des mêmes maux. La machine hydraulique de la place Madou qui desservait les habitants du Sablon, de la Place Royale, du Treurenberg et de la place des Barricades utilisait les eaux d'un ruisseau d'Etterbeek, le Broebelaar, qui commençaient, elles aussi, à se gâter. En 1850, la ville entreprit de capter l'eau des sources du Hain et de la conduire au moyen d'un aqueduc dans un réservoir qu'elle fit construire dans la rue de la Vanne sur le territoire de notre commune. Vanderstraeten profita de cette circonstance pour négocier avec la ville une convention avantageuse qui assurait aux habitants d'Ixelles comme à ceux de Bruxelles et aux mêmes conditions le bénéfice de cet important service public. « Nous mettons, lit-on dans la convention de 1853, l'administration communale de Bruxelles en nos lieux et places comme si notre commune était réunie à la ville » (327).

ANNEXION A LA VILLE D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE IXELLOIS

A cette date, le Conseil communal de Bruxelles qui revendiquait la possession des terres de l'ancienne « cuve » et qui espérait annexer les communes limitrophes, se montrait volontier généreux dans ses tractations avec celles-ci. Mais, peu après, un vote du Parlement vint ruiner cette espérance et, à partir de ce moment, il révisa sa politique, refusant notamment de faire bénéficier les faubourgs de ses initiatives et de ses ressources sans juste compensation territoriale.

(326) R.C.I. 191 Op. 15.
(327) R.D.C.I. 19 janv. 1853.

C'est ainsi qu'il ne consentit à prolonger à ses frais la rue de la Loi jusqu'au plateau de Linthout (Cinquantenaire) et l'avenue Louise jusqu'au bois de la Cambre qu'après avoir reçu la promesse de pouvoir incorporer au territoire de la ville ces deux grandes artères avec de larges zones latérales. En 1907 encore, il exigera de la commune d'Ixelles, en récompense des frais qu'il acceptait d'exposer pour créer l'avenue des Nations, la cession d'un territoire de 62 hectares.

L'URBANISATION DU BAS-IXELLES

Lorsque son plan général d'alignement et de nivellement des faubourg de la ville de Bruxelles fut approuvé par l'arrêté royal du 28 avril 1846, Vanderstraeten crut qu'il pouvait en abandonner l'exécution aux autorités communales et que sa tâche était terminée. Généreuse illusion. Ceux que ses projets lésaient s'employèrent à les faire modifier et, par ailleurs, les événements vinrent bouleverser une partie de ses tracés.

Témoins, la suppression des barrières de l'octroi en 1860, le comblement des fossés et la transformation des boulevards en promenades publiques qui créèrent entre la ville et les faubourg de nouvelles possibilités de communication que l'inspecteur-voyer n'avait pu prévoir.

Témoins aussi, la construction de l'avenue Louise qui périma le projet d'aménagement du quartier de Tenbosch et le développement inattendu du haut-Ixelles qui imposa la révision de cette partie du plan. De ce côté, en effet, la vague de construction menaçait de déborder la limite que Vanderstraeten avait imprudemment fixée à l'agglomération. Déjà, on construisait dans la rue des Pucelles (r. du Collège) et dans le chemin de la Querelle (r. de Venise). En 1850, le sieur Jean Van Volsem qui venait de construire le nouvel abattoir sur l'emplacement du futur musée communal et de prendre à ferme les droits d'abattage, avait demandé et obtenu l'autorisation d'ouvrir une nouvelle voie, qui portera son nom, entre la chaussée d'Ixelles et la rue Sans-Souci (328).

(328) R.D.C.I. 28-15-1850.

Jusqu'alors, les urbanistes avaient pu réaliser leurs projets sans rencontrer de résistance sérieuse. Hormis quelques fermiers isolés qui avaient bien un peu crié lorsqu'on les avait expropriés, le faubourg de Namur s'était facilement laissé absorber par la Megalopolis bruxelloise. Mais les hommes politiques appréhendaient qu'on ne touche au village où il existait une communauté chargée de passé, pétrie de traditions très anciennes, où des tendances séparatistes étaient apparues (329).

Il fallait s'attendre à rencontrer de ce côté une sérieuse opposition. Les brasseurs disaient-on s'apprêtaient à défendre leur industrie et les paysans leurs champs contre les entreprises des bâtisseurs.

Au refus des hommes s'ajoutait la résistance de la nature. L'entaille creusée dans le plateau par le ruisseau du Maelbeek constituait un gros obstacle à l'expansion urbaine. On ne pouvait plus utiliser le site tel qu'il était. Il fallait l'organiser. Le nouvel inspecteur-voyer, Victor Besme, allait s'y employer.

En 1861, il adressa au gouverneur du Brabant un rapport qui passe pour le premier manifeste de l'urbanisme (330) où il recommandait notamment de prolonger la rue du Trône et de lui faire enjamber la vallée sur un viaduc de vingt mètres de hauteurs de manière à prolonger le faubourg vers la Montagne des Cygnes. Le niveau de la place de la Couronne devait être abaissé de 3,16 mètres et les déblais jetés dans le Grand Étang d'Etterbeek qu'il proposait de combler. La solution était hardie. Il s'agissait, selon une expression qu'on retrouve communément sous sa plume, de « bouleverser les montagnes et de les jeter dans les vallées ». Il préconisait aussi d'assainir la vallée du Maelbeek. Le ruisseau, depuis que l'abattoir y déversait ses ringures et les riverains leurs déchets, était devenu un immonde borbier, un égout à ciel ouvert. Besme projetait de le faire disparaître dans un aqueduc construit dans les entrailles de la rue Gray qu'on venait de tracer, peu auparavant.

Lorsqu'ils reçurent communication de ce rapport, les conseillers communaux d'Ixelles jetèrent les bras au ciel. « Où

(329) B.R. Pétition pour l'érection du bas-Ixelles en commune séparée de J.B. Van Zeebroeck et J. Damiens-Keymolen.

(330) G. Jacquemyns. Histoire contemporaine du Grand-Bruxelles 1936, p. 52, n. 1.

irions-nous, disaient-ils, chercher l'argent pour réaliser ces plans mirifiques et comment les exécuterions-nous sans mécontenter nos électeurs (331). Ce jeune homme ne doutait vraiment de rien. On voyait bien qu'il n'avait pas comme son prédécesseur, Charles Vanderstraeten, l'expérience de l'administration d'une grande commune. « Nous refusons, concluaient-ils de nous laisser entraîner par ce jeune crayon d'ingénieur dans une aventure dangereuse ».

Et c'était, certes, une aventure, mais une merveilleuse et passionnante aventure à laquelle les conviait Victor Besme et que, bon gré mal gré, ils allaient vivre ensemble pendant de longues années.

Il faut dire que « le jeune homme » conquiert très vite leur sympathie par la simplicité de ses manières et la solidité de son jugement. Ils s'aperçurent bientôt qu'il n'avait rien d'un rêveur. Certes, le sens de la grandeur l'habitait mais sa doctrine était solide. « Chaque voie nouvelle que vous ouvrez, leur écrivait-il, chaque monument que vous élevez augmente la valeur foncière, multiplie les ressources et contribue au bien-être de tous ».

Il leur exposa patiemment le parti qu'ils pouvaient tirer des lois du 1^{er} juillet 1858 et 15 novembre 1867 sur l'expropriation par zone et il écrivit sur ce sujet dans les journaux locaux des articles pour éclairer l'opinion publique (332). « Sous la législation antérieure, expliquait-il, lorsque la commune ouvrait une nouvelle rue, elle devait en payer l'assiette aux riverains et ceux-ci recueillaient gratuitement tous les bénéfices de l'opération. La nouvelle législation permet lorsqu'il s'agit d'exécuter un travail d'assainissement ou d'utilité publique d'exproprier de larges zones susceptibles de bénéficier de la plus value et ainsi de récupérer le coût de l'exécution des travaux grâce à un lotissement des excédents de terrain et la vente des lots.

Il montra également les avantages que leur offrait la société du Crédit communal qui avait été constituée en 1860. L'administration qui jusqu'alors ne trouvait à emprunter que

(331) Lire les protestations de la société Gueldolf et du baron Greindl dans le Bulet. Cant. Ixcl. du 8 sept. 1861.

(332) Le Messager du Canton d'Ixelles, n° du 15 janvier et 9 juillet 1865, 20 janvier, 22 avril et 23 septembre 1867.

de petites sommes à court terme soit à l'hospice van Aa, soit à la Caisse de retraite des employés du dépôt de mendicité de la Cambre (333) pouvait maintenant mobiliser ses avoirs et obtenir de larges crédits.

Il leur suggéra pour commencer des opérations limitées et payantes qui réussirent bien et inspirèrent confiance. En 1861, le Conseil décida à son intervention de tracer dans le prolongement de la rue de la Paix une rue nouvelle, la rue du Prince Albert. L'ouvrage fut rapidement achevé et les lots de terrain furent enlevés à un prix qui couvrit toutes les dépenses (334).

L'année suivante il fit araser le monticule de terre connu sous le nom de « butte de la porte de Namur » où se trouvaient un cabaret à l'enseigne de la Vache, un stand de tir et une douzaine de masures. Ce travail permit de rectifier la rue du Tir (r. de Stassart) et de régulariser l'alignement de l'avenue de la Toison d'Or qui, à partir de ce moment, se couvrirent d'habitations (335).

Cependant, Besme ne perdait pas de vue l'avenir du bas-Ixelles où on avait commencé à combler le Grand Etang. Il conseilla de terminer ce travail et il traça deux rues obliques à faible pente pour relier la future place Sainte Croix à l'avenue Louise et à la place de la Couronne (aujourd'hui Place Raymond Blyckaert). Le Conseil communal qui s'attendait à des protestations eut l'agréable surprise de voir les propriétaires riverains venir à lui et lui offrir d'exécuter à leur frais tous les travaux de déblai et de voirie. Ce furent eux qui créèrent les nouvelles rues Lesbroussart et Malibran (336).

Besme avait vu juste. Car s'il taillait parfois hardiment dans le drap des propriétaires, il leur donnait aussi des occasions de recoudre.

De son côté, l'Etat, sollicité, accepta de rectifier la chaussée d'Ixelles qu'il prolongea à travers l'ancien vignoble de l'hospice van Aa (337) et le conseil de fabrique de la

(333) R.D.C.I. 2-7-1859.

(334) Bulletin du Canton d'Ixelles, 30 juin 1861.

(335) R.D.C.I. 12-7-1862.

(336) R.D.C.I. 12-9-1863 et 4-6-1864.

(337) Bulletin Canton d'Ixelles du 23 mai 1858.

paroisse de la Sainte-Croix entreprit de déplacer l'église de l'autre côté de la place (338).

Ces trois voies nouvelles tirèrent le bas-Ixelles de son isolement et firent du vieux village la terre des recommencements. Celui-ci retrouva bientôt une nouvelle prospérité et, petit à petit, la disparité des intérêts, des langues, des professions qui éloignait ses habitations de ceux du faubourg s'estompa et disparut. Seuls, les nostalgiques du passé ressentirent la disparition des vieilles traditions et exhalèrent leur plainte dans les gazettes locales : « Le pittoresque s'en va, lit-on dans le *Messenger du Canton d'Ixelles* du 24 juin 1866, nous ne reverrons plus la Maison blanche se reflétant dans l'eau de l'étang et son orchestre si joyeux aux jours de kermesse. Les « roses pompons » et les fils de famille ne viendront plus danser la contredanse sous les tilleuls à la lueur de trois quinquets fumeux. Adieu plaisirs d'il y a vingt ans. La cloche fêlée de la petite église ne tintera plus. Le simple et charmant village d'Ixelles va disparaître devant les exigences de notre époque. Aujourd'hui les gens veulent avoir une grande plaine, une grande église. Nous sommes dans le siècle des lignes droites en architecture et des lignes courbes en politique. »

Cependant, les conseillers communaux n'avaient pas été élus pour cultiver le regret du temps jadis, mais pour organiser l'avenir. Ils étaient maintenant bien décidés à moderniser leur commune et cette mission qu'ils s'étaient donnée, ils l'accomplissaient avec l'enthousiasme des néophytes. Oubliées, les hésitations et les perplexités d'autrefois ; envolées, les inquiétudes des premiers jours. Aujourd'hui, ils voyaient grand et, pour réaliser leurs projets, ils empruntaient à mains pleines.

De 1861 à 1872, ils contractent avec le Crédit communal quatre emprunts pour un montant total de deux millions de francs ; en 1875, ils demandent d'un coup deux nouveaux millions et cinq cent mille francs l'année suivante (339).

Eux qui, en 1859, déclaraient encore que « l'objectif de l'administration se renferme exclusivement dans le domaine du bien-être de la population et qu'il ne lui appartient pas de

(338) A.C.I. Carton 26. Dossier 51b.

(339) R.D.C.I. 23-3-1872, 20-12-1875, 13-12-1876.

faire des opérations immobilières » (340), nous les voyons, en 1867, acheter à la vicomtesse du Toict la belle maison de campagne dénommée « Sans Souci » dont l'emprise était nécessaire à l'élargissement des rues du Viaduc, de la Discorde (r. de Venise) et des Pucelles (r. du Collège) (341). En 1871, ils acquièrent des héritiers d'Hyppolite Legrand les étangs d'Ixelles (342) et, en 1875, de M. Jacquelart les terres situées au lieu dit La Tulipe (343).

Le lotissement de la villa « Sans Souci » et la transformation des étangs leur valurent de grandes satisfactions. Ils avaient projeté d'aménager l'ancienne Montagne dite du Tabac (Tabacsberg), située entre l'avenue Louise et l'avenue Général de Gaulle, en un luxueux quartier résidentiel dont Besme et Coenraets avaient dressé le plan général. Or, la procédure en expropriation avait à peine commencé qu'une puissante société immobilière, la Compagnie de l'avenue Louise, s'offrit à le réaliser à des conditions avantageuses que la commune accepta (344).

« Je me sens fier, s'écriait avec grandiloquence le conseiller Englebert le jour de la signature du contrat, quorum pars parva fui, de faire partie d'une assemblée qui a su produire une œuvre qui fera la gloire et la beauté de la Commune d'Ixelles. » Et le conseiller Piron enchaînait : « J'espère, Messieurs que nous pourrons bientôt proclamer qu'Ixelles est la capitale des faubourgs de Bruxelles » (345).

Besme pouvait se montrer satisfait. Il avait définitivement gagné à ses vues tous les mandataires communaux. D'ailleurs, ses prédictions se réalisaient. En 1875, le même conseiller Piron constatait que, grâce à l'accroissement du revenu imposable, les recettes ordinaires augmentaient d'année en année bien que les taxes fussent moins élevées que partout ailleurs (346).

(340) R.D.C.I. 18-2-1859.

(341) R.D.C.I. 3 août 1867.

(342) R.D.C.I. 25-3-1871.

(343) 1-12-1875 et 24-1-1877.

(344) R.D.C.I. 26-2-1873.

(345) R.D.C.I. 16-4-1873.

(346) R.D.C.I. 27-10-1875.

LE QUARTIER DE LA TULIPE

L'aménagement du quartier de la Tulipe leur réservait des surprises. Il subsistait à cet endroit, derrière l'église Saint-Boniface une sorte d'ilot champêtre composé de prairies et de jardins qui s'étendaient jusqu'à la rue du Conseil. Un propriétaire bonhomme avait laissé les maraîchers y cultiver leurs

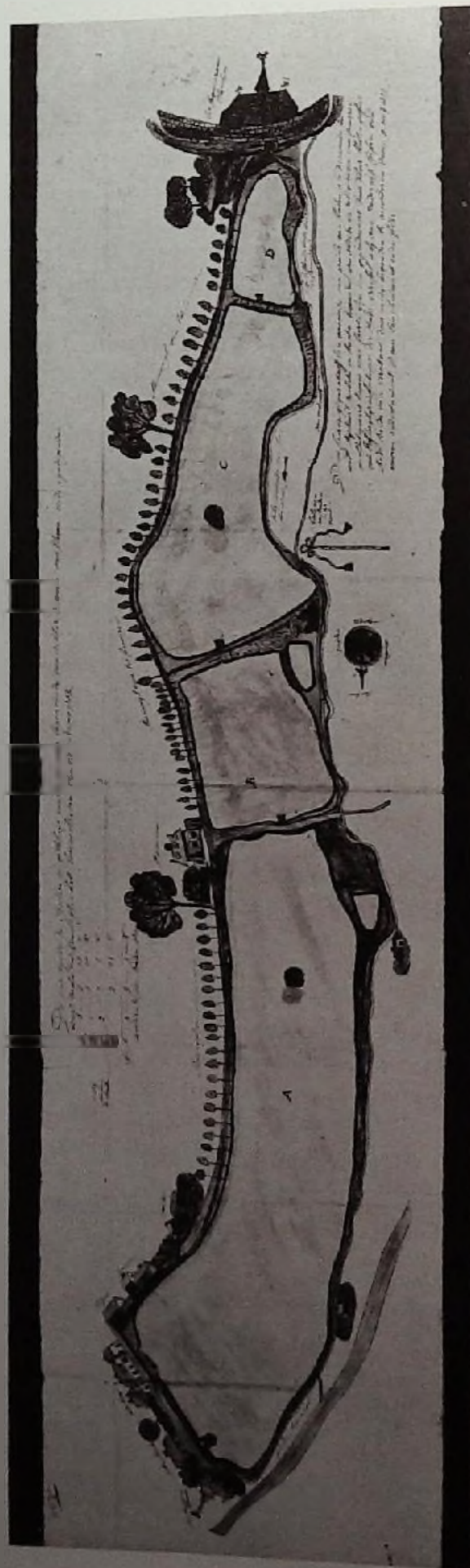


La rue Sans-Souci en 1877. Tableau de Théo Hannon. A gauche l'église Saint-Boniface ; dans le fond, les maisons de la rue de la Paix.

choux pendant que ses voisins plus entreprenants mettaient leurs biens en valeur et lui bouchaient l'accès des deux chaussées. En 1877, il ne lui restait plus qu'une issue du côté de la rue Sans Souci. Un jour de pluie, comme il en existe beaucoup chez nous, le peintre-poète Théo Hannon qui passait par là eut l'idée de planter son chevalier dans ce coin de verdure anachronique et d'en fixer pour notre étonnement le souvenir sur la toile.

Lorsque le conseil communal décida d'urbaniser ces terrains et d'y construire un marché couvert, la Société Immobilière de Belgique et la Compagnie Générale des Marchés s'offrirent à réaliser ces projets (347) mais, après réflexion, le Conseil décida qu'il ferait lui-même ces 2 opérations qui croyait-il ne comportaient aucun risque. Mail lui en prit. La

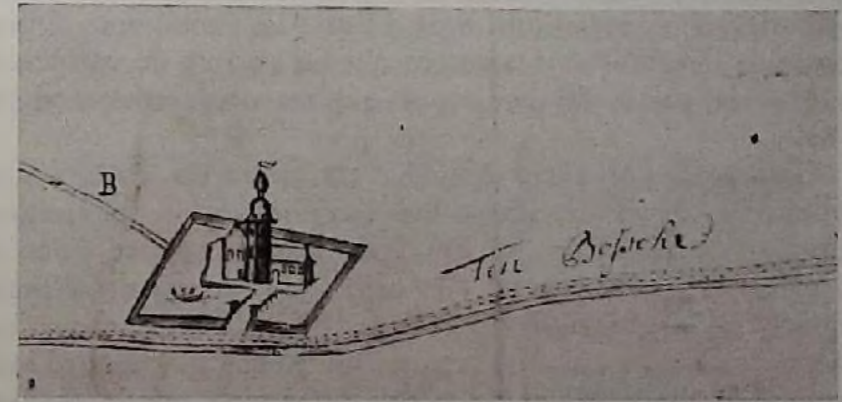
(347) R.D.C.I. du 30-4-1876



Les étangs d'Ixelles en 1703 (A.G.R.-A.E. n° 5739).

LE FOLKLORE BRABANÇON

construira une chapelle dans la rue Américaine et que la Commune installera une école provisoire dans la rue Jenneval (r. Simonis) que ce quartier que d'aucuns considéraient déjà comme condamné à végéter (354) gagnera la faveur de la bourgeoisie moyenne qui y construira la maison dite de rentier



Le manoir de Tenbosch au XVIII^e s. (1733).
A.G.R. — Plan manuscrit n° 3056.

à façade étroite et à rez-de-chaussée surélevé. Et encore, cette faveur ne se manifestera-t-elle que graduellement. En vingt ans, de 1877 à 1899, le nombre de maisons n'augmentera que de moitié (355). En 1894, il existait encore entre la rue Faider et la rue de Livourne une large plaine où la garde civique, l'armée et la gendarmerie allait s'exercer au maniement des armes (356).

Le quartier du Vleurgat ne s'animera qu'à l'extrême fin du siècle. La chapelle votive qui se trouvait entre les deux fermes du Coq Tourné et du Coq Retourné ne disparaîtra qu'en 1900 lorsqu'on tracera la rue Van Eyck (357). Quant à la plaine de Berkendael, encore occupée par des blanchisseurs en 1895, elle ne s'ouvrira à l'activité des bâtisseurs que vingt ans plus tard.

LE QUARTIER DE LA PETITE SUISSE

En 1874, le champ de manœuvre qui se trouvait sur le

(354) Bulletin de la Commune d'Ixelles 1880, p. 276.

(355) R.C.I. 1899, p. 18 et s.

(356) L'Eveil. 5-9-1880.

(357) L'Eveil. 17-6-1900.

plateau de Linthout, fut évacué en vue de l'exposition qu'on préparait à l'occasion du Cinquantenaire de notre indépendance. L'autorité militaire qui venait d'installer son nouveau camp à Ixelles et édifié les grandes casernes d'Etterbeek réclamait la construction du boulevard de grande ceinture pour donner à la garnison une large voie de communication. Après de longues et laborieuses négociations avec l'Etat, la Commune obtint un subside de 300.000 francs, ce qui lui permit de construire, en 1886, la partie du boulevard qui traversait son territoire (358).

Lorsque Besme avait dessiné cette artère en 1862, il crut qu'elle marquerait la limite de l'agglomération bruxelloise, en quoi il se trompait, lui qui était le mieux placé pour ne pas se tromper. En effet, à peine le boulevard Militaire (aujourd'hui : boulevard Général Jacques) était-il achevé que déjà on traçait les futures avenues du Solbosch (aujourd'hui : avenue Adolphe Buyl) et de la Couronne ainsi que la chaussée de Boondael, trois grandes voies parallèles qui allaient bientôt se ramifier et porter jusqu'à la limite du territoire de la Commune l'annonce d'une urbanisation prochaine.

LE QUARTIER DE L'ABATTOIR

Par ailleurs, la fermeture de l'abattoir communal en 1890 et l'installation dans ses locaux du Musée en 1892 transformera complètement l'aspect de ce quartier jusqu'alors déshérité.

LE QUARTIER DE LA RUE DU CYGNE

L'année suivante, on entreprit de faire disparaître l'entrelacs de ruelles, d'impasses et de bataillons carrés qui formait le quartier de la rue du Cygne, ce qui donna à l'inspecteur-voyer l'occasion de féliciter une nouvelle fois le Conseil pour cette initiative (359). Les travaux, qui durèrent sept années, aboutirent à la création de voies nouvelles dont les noms — rue de la Brasserie, rue de la Cuve, rue du Serpentin, rue de l'Orge — rappellent que cet endroit avait été autrefois le centre d'une importante industrie brassicole.

(358) R.C.I. 1887, p. 31.

(359) B.C.I. 1893, p. 166.

Telle est la grande aventure de l'urbanisation de la Commune d'Ixelles que j'ai trouvé écrite dans les registres des délibérations du Conseil communal et que, jeune homme, j'ai maintes fois entendu évoquée par Victor Besme lui-même lorsqu'il venait chez mes parents passer quelques heures en voisins. Besme n'habitait pas Boondael mais il avait acheté dans la chaussée de Boitsfort un grand terrain qu'il avait planté d'arbres et où il avait installé une ancienne voiture de tramway qui lui servait d'abri et de refuge lorsqu'il venait aux champs.



Photographie de la rue de la Digue en 1891. Secrétariat de la Maison Communale d'Ixelles.

HEURS ET MALHEURS

Est-ce à dire que le Conseil communal a toujours été heureux dans ses entreprises ? Certes non. Celui qui brasse de grandes affaires doit se soumettre au caprice du destin.

Parmi les déconvenues qu'il éprouva, le vouèment du Maelbeek est à ranger parmi les plus amères. Aux siècles précédents le ruisseau était déjà connu pour son humeur capricieuse et ses brusques colères. A chaque pluie d'orage, il sortait de son lit et se répandait sur les prairies environnantes ;

mais les nombreux étangs qu'il traversait atténuait l'effet de ses crues et régularisaient son débit. Par ailleurs, la terre perméable absorbait une partie des eaux pluviales.

Mais lorsque le territoire de la Commune se couvrit d'habitations et que les anciens chemins de terre se transformèrent en routes pavées, le régime hydrographique devint franchement torrentiel.

Il faut croire que les ingénieurs qui, en 1873, calculèrent la section de l'aqueduc chargé d'évacuer les eaux du bas-Ixelles furent inattentifs à ce phénomène car bientôt celle-ci se révéla insuffisante. La première inondation eut lieu en 1879. Les caves des maisons de la rue Gray et de la rue de la Digue se remplirent d'eau fangeuse. On attribua ce mécompte à l'étroitesse de la conduite placée par l'administration des ponts et chaussées dans le pied droit du pont du chemin de fer et à un étranglement de l'émissaire sur le territoire de Schaerbeek (360).

Lorsqu'après plusieurs années de discussion avec les délégués des communes intéressées on réussit à remédier à ces inconvénients, on s'aperçut qu'aux grandes pluies le ruisseau débordait encore de son collecteur et que celui-ci était devenu incapable d'absorber les eaux grossières des apports des nouveaux quartiers. En conséquence, on en construisit un second et pendant quelque temps tout alla bien (361). Mais lorsque la population perdit l'habitude d'utiliser l'eau de pluie, on supprima la plupart des citernes et avec elles un élément régulateur qui atténuait les effets des grandes pluies d'orage disparut et les inondations recommencèrent.

Aujourd'hui, trois collecteurs accolés longent la rue Gray mais chaque année de nouveaux espaces se construisent augmentant continuellement le volume des eaux à évacuer et la question du Maelbeek revient périodiquement à l'ordre du jour du Conseil communal.

Le marché couvert de la place de la Tulipe compte également parmi les mauvais souvenirs. Rarement pourtant l'érection d'un bâtiment suscita autant d'espérance et souleva autant d'allégresse. Son inauguration qui eut lieu le 20 novem-

(360) H.C.I. 1887, p. 125; 1891, p. 1186.
(361) B.C.I. 1892, p. 134.

bre 1879 fut saluée comme un grand événement et donna lieu à une grandiose cérémonie agrémentée d'un concert de gala. Le bourgmestre y prononça le discours d'usage en présence du Roi, de la famille royale, de plusieurs représentants du Corps diplomatique et du Gouvernement. Des festivités populaires clôturèrent cette journée. Rien n'y manqua. Et cependant, les halles d'Ixelles se révélèrent bientôt une mauvaise affaire et, qui pire est, un travail inutile. Le public ne lui accorda jamais sa faveur. En 1894 la moitié des étaux étaient inoccupés (362). L'installation du marché en plein air de la place Sainte Croix lui porta le dernier coup. Désaffecté en 1914, il servit de magasin au Comité national de secours et d'alimentation pendant la première guerre mondiale, puis on le ferma. Il tomba en ruine et en 1936 (363) il fallut l'abattre. Il avait coûté un million de francs or.

Mais ces déboires, pour fâcheux qu'ils soient, comptent peu au regard des magnifiques réussites dont le Conseil peut se targuer — les nouveaux quartiers créés, les vieux quartiers transformés et assainis, les impasses et les bataillons carrés éliminés, les parcs et les promenades aménagés, les monuments élevés, les travaux d'art exécutés, les voies publiques élargies et embellies.

Les amateurs de pittoresque regretteront sans doute les paysages champêtres effacés, les arbres abattus, les étangs rétrécis, les vieux hameaux disparus, le folklore perdu. Mais de ceci les autorités communales ne sont pas responsables. Il ne dépendait pas d'eux de les conserver. La formation d'une agglomération bruxelloise géante est un phénomène qu'ils n'ont pas appelé de leurs vœux. Il s'est imposé à eux et ils n'ont pu qu'en régulariser certaines manifestations et en ordonner le plan.

Aurait-on pu faire mieux? Oui, sans nul doute. Si les conseillers municipaux de l'an XII ou de 1830 avaient su ce que nous savons et avaient disposé des ressources nécessaires ils auraient pu préparer les voies d'un Ixelles très différent de ce qu'il est aujourd'hui. Mais peut-on leur reprocher de n'avoir pas reçu la prescience de l'histoire?

(362) L'Éveil 21-1-1894.
(363) B.C.I. 1935, p. 315.

Ce n'est qu'à partir de 1860 que le Conseil, inspiré par Besme, comprit qu'il devait prendre résolument la direction d'un mouvement qui, abandonné à l'initiative privée, menaçait d'étriquer la transformation de la Commune. La politique des grands travaux qu'il pratiqua avec détermination porta ses fruits. Le nombre des contribuables augmenta ; ses ressources s'accrurent ce qui lui permit de réorganiser les grands services publics communaux, de construire et d'installer des écoles, un hôpital, une maternité, un Musée, une bibliothèque populaire, une centrale d'électricité, un établissement de bain avec bassin de natation, une usine d'incinération des immondices, ce qui entraîna la suppression des malodorants versages et des citernes-gadoues de la Cambre, de la rue du Cygne, de la rue de Stassart et de l'avenue Macau (364), et enfin de constituer avec d'autres communes voisines la société intercommunale des eaux qui s'occupa de capter et d'adduire à travers la Meuse, la Sambre et la Hesbaye les eaux de la source du Bocq, travail gigantesque qui fut terminé en 1899 et qui permit d'étendre à tous les quartiers de la Commune les bienfaits d'une distribution d'eau de source à domicile dont seul le haut-Ixelles jouissait depuis 1853 (365).

Après la disparition de Victor Besme en 1904, le service de l'inspecteur-voyer fut supprimé. Il ne se trouva plus personne pour harmoniser le travail d'urbanisation. Tous les projets tendant à créer une fédération des communes de l'agglomération bruxelloise avaient échoué et la Conférence des bourgmestres, instaurée le 2 juin 1904 dans le but d'uniformiser les règlements institués dans ces communes ne s'occupa guère de cette question.

En 1945, on organisa à Ixelles le service de l'urbanisme. Celui-ci a été chargé de coordonner les études du développement de la Commune en fonction de toutes les activités humaines. Il a rassemblé un grand nombre de données qui manquaient à Besme mais son intervention est limitée au territoire de la Commune et l'organisme ordonnateur habilité à étudier les problèmes pour l'ensemble de l'agglomération reste à créer.

(364) B.C.I. 1907, p. 652 ; 1905, p. 495 et 949.
(365) B.C.I. 1892, p. 702 et 1899, p. 868.

LA CAMBRE

Pourtant l'aventure a continué sur sa lancée et la transformation du paysage ixellois s'est poursuivie. A la suite d'une vigoureuse campagne de presse dirigée par l'archiviste de la ville de Bruxelles, M. Guillaume Des Marez la vénérable abbaye de la Cambre, la seule des abbayes des environs de Bruxelles qui avait survécu aux injures du temps et des hommes, avait pu être restaurée. La Commune s'occupa d'en aménager les abords et les principales voies d'accès. Chacun s'accorda pour reconnaître que ce travail fut exécuté avec un goût parfait (366). Seul, parmi les conseillers communaux ixellois, l'honorable M. Delure exprima le regret de voir l'argent des contribuables gaspillé à un travail aussi inutile (367).

BOONDAEL

Au delà du boulevard de grande ceinture, l'aventure a trouvé une nouvelle terre d'élection. Au début du XX^e siècle, Boondael n'était encore qu'un hameau terré au creux de ses moissons. L'exposition universelle de 1910 vint un instant troubler sa quiétude. Mais comme elle ne laissa derrière elle aucun monument, aucun souvenir durable, les villageois purent, après sa clôture, reprendre possession de leurs terres et le village retrouva la paix des travaux et des jours.

Ce n'est que dix ans plus tard que tout commença à changer. En 1922 on ouvre l'avenue des Nations. En juin 1924, les organisateurs de la treizième et dernière épreuve de la coupe Gordon-Bennett y trouve encore toute la place nécessaire pour installer, face aux premiers bâtiments de l'Université Libre de Bruxelles, les dix-sept ballons sphériques qui prirent part à cette compétition et, soudainement le plateau du Solbosch, où jusqu'alors le fermier Vrooman menait paître ses vaches, s'éveille et s'anime. Partout on fouille les terres, on comble les chemins creux, on coule dans les champs de longs rubans de béton, les premiers immeubles à habitations multiples sortent du sol et bientôt tout le quartier va

(366) B.C.I. 1921, p. 648 ; 1922, p. 337.
(367) B.C.I. 1922, p. 511.

retentir du choc des truilles et du crépitement rageur des bétonneuses. En 1941 une nouvelle église a été érigée dans l'Achterkipkenbosch ; elle passe pour un des meilleurs spécimens de l'architecture religieuse moderne.

Du vieux hameau, il ne reste plus aujourd'hui que le gros-arbre, la chapelle, la laiterie du Vieux Tilleul et la Ferme Rose qui date de 1756. Une petite métairie subsiste dans le Watermaelveld. Le maraîcher qui l'habite encore a trouvé des champs à labourer et à sarcler sur le s'Heerenhuisveld, l'ancien terrain de chasse de Charles Quint et de Marie de Hongrie. Mais le temps lui est mesuré. Pourtant, il est aujourd'hui le seul à nous restituer le tableau de la vie que menaient nos ancêtres.

Lorsqu'en 1836, Maria Félicité Garcia vint s'installer avec son mari, le violoniste de Bériot, au Château d'Ixelles il n'existait encore à cet endroit qu'une petite communauté rurale. Les croisées de sa belle demeure s'ouvraient sur la campagne et elle pouvait voir chaque jour que Dieu faisait les cultivateurs ouvrir la terre, semer, faucher, récolter comme le fait aujourd'hui encore le dernier maraîcher de Boondael.

Depuis lors tout a bien changé. La vieille terre brabançonne d'Ixelles a été transformée par la magie des hommes en une grande cité moderne.

Si la Malibran revenait, quelle extraordinaire féerie on pourrait lui conter.



CHAPITRE VIII

Evolution de la vie publique et des mœurs



L'URBANISATION du territoire de la Commune et l'accroissement de la population ont compliqué les tâches de l'administration et entraîné une transformation progressive de la vie politique, administrative, sociale, intellectuelle, artistique, littéraire et économique.

Voyons tout d'abord ce qui est advenu de la fonction politique, celle qui commande toutes les autres, au cours du XIX^e et de la première moitié du XX^e.

LA VIE POLITIQUE

Sous le régime hollandais, aux termes de l'arrêté du 3 janvier 1818, l'administration communale était formée d'un mayor, de deux échevins ou assesseurs et de six conseillers choisis parmi les principaux propriétaires fonciers de la localité. Parmi les conseillers qui signèrent les registres des délibérations du Conseil à cette époque nous avons relevé les noms de Hyppolite Legrand, Jean-Baptiste Van Zeebroeck et Henri De Kelder qui occupaient déjà des fonctions similaires sous l'Empire français.

Au lendemain de la révolution de 1830, le nouveau gouvernement belge désigna pour remplir la charge de bourgmestre, devenue vacante par le décès de Henri Van Elewijck, un commissaire extraordinaire, Charles Vanderheyden et il le chargea de procéder à l'élection d'un nouveau conseil.

Tout de suite, le receveur dressa la liste des électeurs qu'il déposa à la Maison commune et les scrutateurs désignés s'enquirent d'un local et d'une boîte fermée destinée à recevoir

les bulletins de vote. La convocation se fit au son de la clochette. Le lundi 17 octobre, les deux échevins accompagnés, l'un du secrétaire, l'autre du garde champêtre, parcoururent les principales voies publiques d'Ixelles et y lurent à haute voix l'arrêté invitant les notables à aller voter le vendredi suivant à 9 heures du matin dans le Grand Salon du cabaret tenu par le sieur Michel Verheyden. Par prudence, le garde champêtre se rendit encore la veille au domicile de chacun des intéressés pour lui rappeler l'assemblée du lendemain. Les neuf conseillers furent élus sans incident et à la première séance du Conseil ils désignèrent pour remplir les fonctions de bourgmestre le sieur Hyppolite Legrand qui fut nommé peu après. C'est ainsi qu'eut lieu la première élection communale à Ixelles sous le Gouvernement provisoire de la Belgique (368).

Dans la suite, on modifia la loi électorale et le vote se fit par section — haut-Ixelles, bas-Ixelles et Boondael, — ce qui permit pendant longtemps aux ruraux autochtones de tradition catholique qui habitaient le village comme aux bourgeois libéraux, beaucoup plus nombreux, installés dans le faubourg d'être représentés au Conseil. Mais lorsque ces derniers vinrent s'installer en nombre sans cesse croissant au bas-Ixelles, ils l'emportèrent dans cette section également et, petit à petit, à partir de 1845, les anciens conseillers catholiques, Van Zeebroeck, Damiens, De Kolver, furent éliminés. A Boondael, le fermier Pierre Vandendriessche, resté fidèle au catholicisme libéral put se maintenir et resta conseiller jusqu'à sa mort qui survint en 1870.

A cette époque, la vie politique revêtait un caractère patriarcal. Les remous de la grande politique n'avaient guère de répercussion sur le plan local. Le parti libéral semble avoir été le premier à s'organiser. Dès 1838, les premiers journaux locaux, le *Bulletin d'Ixelles* et la *Gazette d'Ixelles*, nous parlent de l'Union constitutionnelle et de la jeune Association libérale dont le premier président fut l'échevin Max Veydt (369). Ces deux sociétés politiques fusionnèrent en 1867.

(368) R.D.C.I. 6 octobre 1830.

(369) Le Bulletin du Canton d'Ixelles, 16 mai 1858. La Gazette, 26 décembre 1858.

A défaut d'opposition organisée, l'activité de la nouvelle association libérale élargie semble avoir été extrêmement réduite. Elle n'était ouverte qu'aux notables seulement. Une vingtaine de personnes seulement assistaient aux assemblées (370). Les élections étaient réglées d'avance. Les électeurs censitaires peu nombreux ratifiaient bénévolement la composition de la liste unique qui leur était présentée (371).

Il faut dire qu'en ce temps, les magistratures communales étaient considérées comme des charges honorifiques et non pas comme des situations enviées. Les hommes politiques, loin de se les disputer, cherchaient en général à s'en décharger pour se consacrer à leurs affaires personnelles.

C'est ainsi que Albert Hap refusa à plusieurs reprises l'écharpe de bourgmestre et, s'il l'accepta finalement, ce fut comme un devoir auquel il croyait ne pouvoir se soustraire; ce qui lui permit de déclarer au Conseil le 27 mai 1869 : « Vous connaissez tous les circonstances qui ont amené le Collège actuel à accepter des fonctions qui n'entraient ni dans les goûts ni dans les convenances d'aucun de ses membres ». Après la mort de Hap, le mayorat resta pendant une année sans titulaire. Le premier échevin, Victor Greyson, qui en faisait les fonctions et qui semblait tout désigné pour occuper cette magistrature, avait averti ses collègues qu'il déclinerait cet honneur si on le lui présentait. Le second échevin, Victor Gerber, bien que proposé par un vote unanime, refusa à son tour et ce fut un obscur conseiller, Louis Macau qui accepta la place non sans l'avoir vainement offerte à plusieurs de ses collègues qu'il croyait plus que lui aptes à l'occuper (372).

Notons qu'en 1872, lorsque Louis Macau ceignit l'écharpe, le traitement du bourgmestre était de 5.000 francs or, ce qui valait bien les 250.000 petit francs papier qu'on alloue aux mayeurs d'aujourd'hui.

En général, à cette époque, les séances du Conseil se déroulaient dans une atmosphère placide et calme. Pourtant, dès 1864, deux conseillers, Joseph Vandervelde et Charles Haquin avaient entrepris de critiquer la gestion du Collège

(370) Le Bulletin du Canton d'Ixelles, 23 juin 1861.

(371) Le Messager du Canton d'Ixelles 21 mai 1861.

(372) R.D.C.I. 17 janvier 1871.

scieurs libéraux, fonda l'Union Ixelloise et présenta aux élections du 12 octobre une liste séparée de candidats qui remporta sur celle de l'Association une victoire complète, ce qui amena la formation d'un Collège composé de trois membres de l'Union Ixelloise et de trois socialistes.

LISTE DES PREMIERS MAGISTRATS
DE LA MUNICIPALITE
ET DE LA COMMUNE D'IXELLES

Febus, Nicolas-Ferdinand (marchand de vin), agent municipal 1796 (an IV) à 1800 (an VIII).

De Ceuleneer, Jean-Baptiste (maréchal ferrant), maire Prairial an VIII au 10 vendémiaire an XII.

Coenraets, Joseph, maire 10 vendémiaire an XII au 21 Nivose an XII.

Legrand, Hyppolite (employé), maire prairial an XII jusqu'en 1818.

Legrand, Hyppolite, mayeur 1818 à fin 1827.

Van Elewijck, Henri-Joseph (avocat), mayeur 1828 au 4 septembre 1830.

Vander Heyden, Charles, directeur de l'hospice van AA, commissaire extraordinaire de la Commune chargé de remplir les fonctions de bourgmestre provisoire 29 septembre 1830 au 4 novembre 1830.

Legrand, Hippolyte, propriétaire, bourgmestre du 4 novembre 1830 au 14 juillet 1836.

Gilbert, Guillaume (propriétaire), échevin, ff. de bourgmestre du 14 juillet 1836 au 31 décembre 1839.

Gilbert, Guillaume (propriétaire), bourgmestre du 1^{er} janvier 1840 au 11 mars 1846.

Vanderstracten, Charles (inspecteur-voyer), bourgmestre du 17 mars 1846 au 31 décembre 1854.

Kerckx, Pierre (propriétaire), bourgmestre du 1^{er} janvier 1855 au 31 décembre 1857.

Vanderstracten, Charles (inspecteur-voyer honoraire), bourgmestre du 13 janvier 1858 au 7 mai 1861.

Hap, Albert-Joseph (propriétaire), bourgmestre du 8 mai 1861 au 31 août 1870.

Greyson, Victor (trésorier de la liste civile), échevin ff. de Bourgmestre du 1^{er} septembre 1870 au 1^{er} juillet 1872.

Macau, Louis (propriétaire), bourgmestre du 2 septembre 1872 au 7 août 1880.

Blyckaerts, Raymond (rentier), bourgmestre du 8 août 1880 au 1^{er} octobre 1888.

Lecmans, Englebert-Albert (entrepreneur), bourgmestre du 2 octobre 1888 au 26 décembre 1895.

Blyckaerts, Raymond (rentier), bourgmestre du 27 décembre 1895 au 23 juillet 1901.

de Vergnies, Adolphe (industriel), bourgmestre du 7 octobre 1901 au 31 décembre 1903.

Duray, Emile (facteur de piano), bourgmestre du 1^{er} janvier 1904 au 18 juin 1918.

Cocq, Fernand (avocat), échevin ff. de bourgmestre du 19 juin 1918 au 26 janvier 1919.

Cocq, Fernand (avocat), bourgmestre du 27 janvier 1919 au 18 juin 1921.

Buyl, Adolphe (publiciste), bourgmestre du 9 juillet 1921 au 17 décembre 1929.

Huysmans, Armand (avocat), 18 décembre 1929 au 30 octobre 1935.

Flagcy, Eugène (avocat), 29 novembre 1935 au 16 mars 1956.

Charles Janssens (avocat), 16 mars 1956.

COLLEGE ECHEVINAL

1830 à 1836, 14 juillet, 1 bourgmestre, 2 échevins, homogène libéral.

1836 à 1839, 1 bourgmestre ff., 2 échevins ff., homogène libéral.

1840 à 1872, 1^{er} juillet, 1 bourgmestre, 2 échevins, homogène libéral.

1872 à 1895, 1^{er} juillet, 1 bourgmestre, 4 échevins, homogène libéral.

1896 à 1900, 1 bourgmestre (libéral dissident), 4 échevins (2 libéraux dissidents, 1 socialiste, 1 cathol.).

1901 à 1921, 1 bourgmestre, 4 échevins, libéral homogène.

1921 à 1927, 1 bourgmestre (libéral), 5 échevins (4 libéraux, 1 combattant).

1927 à 1933, 1 bourgmestre, 5 échevins, libéral homogène.

1933 à 1939, 1 bourgmestre (libéral), 5 échevins (4 libéraux et 1 socialiste).

1939 à 1946, 1 bourgmestre (lib.), 5 échevins (libéral homogène).

1947 à 1952, 1 bourgmestre (lib.), 5 échevins (2 libéraux et 3 socialistes).

1953 à 1958, 1 bourgmestre (libéral), 5 échevins (2 libéraux et 3 socialistes).

1958 à 1964, 1 bourgmestre (Union Ixelloise), 5 échevins (2 Union Ixelloise et 3 socialistes).

CONSEIL COMMUNAL

1830 à 1836, 14 juillet, 9 membres, homogène libéral.

1836 à 1848, 17 mars, 11 membres, homogène libéral.

1848 à 1860, 13 membres, homogène libéral.

1861 à 1863, 15 membres, homogène libéral.

1864 à 1866, 14 membres, homogène libéral.

1867 à 1872, 1^{er} juillet, 15 membres, homogène libéral.

1872 à 1878, 17 membres, homogène libéral.

1879 à 1881, 21 membres, homogène libéral.

1882 à 1883, 23 membres, homogène libéral.

«1884 à 1886, 23 membres, 22 libéraux, 1 socialiste élu sur une liste unique.

1887 à 1889, 23 membres, 20 libéraux, 3 socialistes, liste unique.

1890 à 1895, 23 membres, 19 libéraux, 4 socialistes, liste unique.

1895 à 1899, 29 membres, 12 libéraux, 2 socialistes, 3 libéraux dissidents, 12 catholiques.

1900 à 1903, 29 membres, 15 libéraux, 4 socialistes, 10 catholiques.

1904 à 1907, 31 membres, 18 libéraux, 5 socialistes, 8 catholiques.

1908 à 1911, 31 membres, 19 libéraux, 3 socialistes, 9 catholiques.

1911 à 1921, 31 membres, 17 libéraux, 3 socialistes, 11 catholiques.

1921 à 1926, 31 membres, 15 libéraux, 5 socialistes, 10 catholiques, 1 combattant (collège 15 libéraux, 1 combat.).

1927 à 1932, 33 membres, 18 libéraux, 11 catholiques, 4 socialistes.

1932 à 1938, 33 membres, 14 libéraux, 10 catholiques, 4 socialistes, 5 bloc des contribuables.

1939 à 1946, 33 membres, 20 libéraux, 7 catholiques, 3 socialistes, 3 rexistes.

1947 à 1952, 33 membres, 14 libéraux, 12 P.S.C., 5 socialistes, 2 communistes.

1953 à 1958, 35 membres, 17 libéraux, 9 P.S.C., 9 socialistes.

1958 à 1964, 35 membres, 12 Union Ixelloise, 11 P.S.C., 9 socialistes, 3 libéraux.

LES SERVICES PUBLICS DE SECURITE

LA GARDE CIVIQUE

Au cours de la révolution de 1830 une garde armée de fusils et de piques s'était constituée à Ixelles et dès le 27 septembre elle avait arboré les couleurs brabançonnnes au clocher de l'église et à son corps de garde de la porte de Namur.

Pour l'équiper convenablement, le conseil communal retira du Mont-de-piété, où il déposait ses avoirs, la somme de 500 florins avec laquelle il acheta des blouses, des shakos, des baudriers et deux caisses de tambour. Pour le surplus, il institua une contribution civique. Les familles aisées qui ne comptaient aucun homme en état de porter les armes furent tenues de payer à la caisse de la Commune la contrevalet d'une journée d'ouvrier soit un demi-florin par tour de rôle de service (375).

En 1832, la garde-civique d'Ixelles était prête à assumer les tâches de sécurité qu'on attendait d'elle. Son commandant, le brasseur Jean-Baptiste Van Zeebroeck et son lieutenant, le brasseur Henri Joseph Damiens reçurent le 27 septembre des

(375) R.D.C.I. 1 juin 1831.

mains du roi le drapeau d'honneur décerné à la Commune d'Ixelles en commémoration des journées nationales de 1830 (376).

Réorganisée en 1845, la légion était formée de tous les citoyens valides de 21 à 40 ans capables de payer leur uniforme. Elle était forte de 1700 hommes y compris les 148 gardes d'Etterbeek et divisée en deux bataillons. Son colonel se plaignait que lorsque ceux-ci étaient déployés, les deux commandants avaient peine à se faire entendre des hommes placés aux extrémités. « Ils ne peuvent surveiller, ajoutait-il, une aussi grande ligne de bataille et dès lors l'exactitude, la précision et la régularité des mouvements en souffrent infailliblement » (377).

Vingt ans plus tard, le nombre d'hommes ayant augmenté, on créa deux régiments. Les gardes salvèrent d'une chanson cette réorganisation de la troupe :

*Ixelles aura deux régiments
Ça doit nous rendre bien content
Deux régiments, c'est beaucoup d'hommes
Et d'uniformes
Des grands, des petits et des difformes
Qui s'en iront tambour battant
Et fièrement
Comme vont tous les régiments
Rataplan*

Les officiers jusqu'au grade de capitaine et les gradés étaient élus chaque année par les gardes, les premiers à la majorité absolue, les derniers à la pluralité des voix. Après la proclamation des résultats, ceux qui avaient été désignés se rendaient dans la Salle du Conseil à la Maison communale où avait lieu la prestation de serment devant les autorités. Après la cérémonie officielle, il était d'usage que les colonels invitassent leur subordonnés à boire le champagne, simple frairie au cours de laquelle les assistants entonnaient en chœur

(376) R.D.C.I. 14 septembre 1832.
(377) R.D.C.I. 24 octobre 1877.

une chanson de circonstance qui se terminait par le quatrain ci-dessous reproduit :

*Au serment qu'il vient de prêter
Que chacun de nous reste fidèle
Et l'on dira sans hésiter
Vive la légion d'Ixelles.*

Je l'ai connue, la garde civique, lorsque j'étais gamin. Mon père en était et je l'accompagnais parfois le dimanche. C'était une troupe joyeuse, un peu bruyante, pas très disciplinée.



Le corps des pompiers volontaires de Hoondael en 1897.

Les correspondants des journaux locaux décrivaient avec complaisance les savants exercices et « les défilés en tiroir » qu'on lui faisait exécuter sur la plaine de Tenbosch et au bois de la Cambre en attendant de partir « musique en tête à l'assaut de la laiterie ». Ils racontaient aussi comment la pluie avait mis les gardes en fuite un jour qu'ils descendaient en colonne la chaussée d'Ixelles (378). On blaguait volontiers les soldats-citoyens, mais on avait toujours recours à eux lorsque l'émeute grondait. Rappelons la réponse que le roi Léopold I^{er} fit à un général qui s'efforçait de faire de l'esprit à leurs dépens : « Ces soldats du dimanche dont vous vous moquez,

(378) L'Éveil 18 juin 1876 et 25 avril 1885.

mon général, apprenez que ce sont les travailleurs de la semaine » (379).

Je l'ai connue encore, la garde civique, lorsque j'étais jeune homme. Je l'ai vu creuser des tranchées autour de Bruxelles en août 1914 et aider à dérailler des voitures de tramway pour barrer les principales routes puis se dissoudre à la veille de l'arrivée de l'armée allemande.

C'était avant tout une milice bourgeoise chargée de maintenir l'ordre dans les grandes villes. Elle était organisée et entraînée pour remplir un rôle de police en temps de trouble et non pour tenir tête à une armée régulière. Aussi, le Conseil des ministres décida-t-il de la démobiliser au début de la guerre. Pourtant, là où elle fut utilisée, à Liège par exemple, elle se comporta vaillamment. Après la libération du territoire, on ne la ressuscita pas. Du fait de l'introduction du service militaire général elle avait perdu toute raison d'être.

LA POLICE

A l'origine il n'existait à Ixelles pour veiller à la sécurité des personnes et des biens qu'un garde-champêtre. La nuit, des patrouilles organisées par les habitants exécutaient des rondes. A l'époque des moissons les cultivateurs s'entendaient entre eux pour surveiller les récoltes.

Dans le budget communal de 1837 nous trouvons inscrit pour la première fois au chapitre des dépenses une somme de 1000 francs pour le traitement d'un commissaire de police; et nous voyons apparaître dans cette fonction un sieur Zacharie Baretta qui au dire du bourgmestre, Guillaume Gilbert, faisait preuve d'une totale inaptitude. Aussi lorsqu'on apprit que le commissaire de police de la ville de Spa postulait une place à Bruxelles, proposa-t-on à Baretta de permuter avec lui. Il acquiesça, et les autorités communales, heureuses de s'en débarrasser, acceptèrent sans le connaître le sieur J.-B. Cnops qui fut installé dans ses fonctions en 1847. On le logea à la Maison communale dans l'habitation du concierge (380).

(379) La Patrie belge. Bruxelles 1905, p. 83.

(380) R.D.C.I. 6 septembre 1844, 27 février 1858.

Ce Cnops devait faire à Ixelles une longue carrière. Il demeura à la tête de la police pendant 44 ans. En 1847, on lui adjoignit deux agents, ce qui lui permit de répartir le travail. Il se réserva l'instruction des affaires pénales et la réglementation des filles éparses (prostitution). Il confia la répression de la mendicité et du vagabondage à l'un de ses agents; la voirie et l'éclairage public à l'autre. Le garde champêtre conserva la surveillance des propriétés rurales, de la chasse et des cabarets (381). En 1855, la population ayant augmenté, le personnel de la police fut porté à 16 unités. Notre commissaire eut sous ses ordres 3 commissaires-adjoints, 5 agents et 6 veilleurs de nuit (382). En 1866, Cnops se distingua dans la lutte contre l'épidémie de choléra et en récompense il reçut du Collège une médaille d'or (383).

En 1880, on installa dans une maison de la place Sainte-Croix une deuxième division de police, puis en 1902 une troisième à Tenbosch et une quatrième à Boondael. Dans la suite, on y ajouta une division centrale qui fut placée sous l'autorité directe du commissaire en chef et qui s'occupa du service du personnel, de l'immatriculation des armes, du casier judiciaire, des étrangers, des passeports de la protection de l'enfance et des mœurs, des garages, de la radio et des garnis.

Aujourd'hui, le corps de police d'Ixelles est réparti en 5 divisions. Il comprend un commissaire en chef, deux commissaires, 22 officiers et 221 inspecteurs, brigadiers et agents. Il dispose de six voitures automobiles dont cinq sont affectés au service de patrouille et la sixième en réserve.

LES POMPIERS

Le service des pompiers n'a été organisé à Ixelles qu'en 1843. Auparavant, lorsqu'un incendie éclatait, on mettait en branle la cloche de l'église et le tambour battait le rappel. Les villageois se rassemblaient, faisaient la chaîne et se passaient des baquets d'eau qu'on déversait sur le brasier. Les brasseurs

(381) R.D.C.I. 30 décembre 1847.

(382) Le Bulletin du Canton d'Ixelles, 11 février 1855.

(383) R.D.C.I. 21 novembre 1866.

apportaient une aide plus efficace. Disposant de camions et de chevaux ils étaient en mesure d'amener sur place de grandes quantités d'eau. Aussi étaient-ils invités à conserver en permanence dans leurs magasins des futailles pleines, prêtes à être rapidement chargées. Van Zeebroeck et Damiens furent félicités plusieurs fois pour l'aide qu'ils apportèrent à combattre le feu (384).

En 1843, le conseil décida de créer un corps de sapeurs-pompier et de faire l'acquisition de deux pompes à bras, une à deux jets actionnée par 3 brigadiers et 9 hommes pour le haut-Ixelles, l'autre à un jet mû par un brigadier et 5 hommes pour le bas-Ixelles (385).

Cette organisation se révéla de peu d'utilité. Les hommes qui travaillaient aux pompes étaient des artisans-plombiers, menuisiers couvreurs. Lorsqu'un sinistre se déclarait, il fallait aller les quérir sur le lieu de leur travail et lorsqu'ils arrivaient à pieds d'œuvre, le brasier s'était si bien propagé que leur pompe se révélait insuffisante et il fallait demander l'aide des pompiers de Bruxelles qui possédaient des engins plus puissants.

En 1848, les sapeurs d'Ixelles furent versés dans la garde civique, ce qui n'eut pas pour effet d'accroître leur efficacité. Lorsqu'en 1876, le Conseil communal voulut réformer leur compagnie, les pompiers-gardes civiques, organisèrent un meeting de protestation. Devant cet acte d'insubordination, les autorités communales obtinrent du commandant de la garde le renvoi des protestataires et le service d'incendie fut confié à la police (386).

Une permanence fut installée et lorsque celle-ci sonnait l'alarme tous les agents, de service ou pas, s'attelaient aux pompes. Un jeton de présence de trois francs leur était octroyé pour chaque prestation. Par ailleurs, le matériel fut modernisé. À partir de 1897, les agents de police-pompier disposèrent d'une pompe à vapeur, de deux pompes à bras, d'un tuyau de 200 mètres et d'une échelle de 18 mètres (387).

(384) Le Bulletin du Canton d'Ixelles, 13 juin 1858.

(385) R.D.C.I. 18 novembre 1843.

(386) R.D.C.I. 11 et 26 avril 1876

(387) R.C.I. 1897, p. 106.

Cette nouvelle formule subsista pendant trente ans. A la longue cependant, le nombre d'immeubles et d'incendies allant sans cesse croissant, il fallut la modifier. La police avait d'autres tâches. Les pompes légères, traînées à bras, fatiguait les hommes. La pompe à vapeur était certes plus puissante



L'Institut Vallée de la place du Champ-de-Mars et la porte de Namur en 1850 (Mundanéum). Les deux aubettes de l'octroi devant l'entrée de la porte de Namur.

mais pour la transporter il fallait réquisitionner les chevaux des tramways bruxellois ou ceux de la firme de transport Opdebeeck. La nuit, lorsque les bêtes étaient à l'écurie, il fallait compter un demi-heure avant qu'elles n'arrivent harnachées à l'arsenal.

Pour remédier à cet état de choses, on commença par former dans les quartiers éloignés — à Tenbosch et à Boondael — des compagnies de pompiers volontaires que l'on arma d'une pompe à bras, d'une échelle de huit mètres et d'un tuyau de 200 mètres.

En 1909, à la veille de l'exposition internationale, le

Conseil communal décida d'organiser un corps de 18 pompiers professionnels engagés pour une durée de cinq années et de mettre à sa disposition un matériel motorisé (388).

Actuellement le corps des pompiers compte 46 hommes y compris le commandant. Il dispose de 2 autopompes, munies de 500 mètres de tuyaux, de deux automobiles avec échelles coulissantes de 26 et 38 mètres, de 2 motopompes et de trois voitures ambulances.

L'ENSEIGNEMENT

Pendant longtemps, l'enseignement a été abandonné à l'initiative privée. En 1819, il existait à Ixelles dans la chaussée de Wavre un pensionnat pour jeunes gens dirigé par un ancien professeur d'un collège thérésien nommé Schlim et une maison d'éducation pour demoiselles tenue par Madeleine Charette Duval. En 1822, les sieurs Delamétrie et Coquilhat ouvrirent deux nouveaux établissements d'enseignement (389).

En 1830, un réfugié italien, Pietro Gaggia, qui quelques années plus tard devait fonder l'Université libre de Bruxelles avec Théodore Verhaegen, installa place du Champs-de-Mars dans le bâtiment que Montoyer avait construit pour servir d'école militaire un institut qui connut une grande notoriété et où enseignèrent Giovanni Gatti, l'époux de Zoé de Gamond, le grammairien Gantrelle, le physicien Joseph Plateau et les peintres J.-B. Madou et Paul Lauters (390).

En 1845, à la mort de Gaggia, l'institut, mal géré par l'avocat David Picard, le père d'Edmond, périclita et dut bientôt fermer ses portes. Quelques années plus tard, le professeur Vallée de Mons les rouvrit pour y installer le « Collège de l'Union » qui connut lui aussi quelques belles années. En 1861, il sera transféré dans la rue de l'Arbre-bénit (391).

(388) B.C.I. 1909, p. 747.

(389) Bruxelles et ses environs par Aug. Walhen, 1819. Almanach de Bruxelles et de ses environs par Perichon, 1822.

(390) Battistini, M. *Esuli italiani in Belgio*. Gaggia un educatore Brescia 1936.

(391) Almanach du Commerce 1860-61.

où se trouvaient déjà le pensionnat des dames Oriane et celui des sœurs de Notre-Dame. Il y avait aussi dans la chaussée d'Ixelles l'institution pour jeunes gens de M. Collet de la Haye, l'école supérieure des demoiselles Leclerc installée 27, rue de Longue-Vie (392). Une plaque apposée sur l'immeuble portant le n° 25 dans la rue du Champ-de-Mars rappelle que le 15 octobre 1857, M. et M^{me} Guillaume y fondèrent le premier jardin d'enfant de Belgique.

Ces écoles bien entendu, n'accueillaient que les élèves payants. Personne ne se souciait d'instruire les enfants indigents. En 1836 encore le montant des dépenses engagées pour l'enseignement était évalué à 13,50 francs. En 1837, l'administration engagea les services d'un instituteur communal nommé Antoine De Backer (393) et ce modeste budgetaire fit monter le budget de l'Instruction publique à 1068,93 francs. On mit à sa disposition une remise attenante à un cabaret dans la rue Mercelis. En 1844, on lui adjoignit un sous-instituteur, Simon Beckers mais celui-ci, découragé, donna sa démission trois ans plus tard. Le sieur Vandermaelen, qui devait le remplacer, se refusa « eu égard au maigre traitement de 400 francs par an » qui lui était alloué (394).

En 1848, le Conseil ouvrit une nouvelle école au bas-Ixelles dans une petite maison attenante au cabaret de la Porte Verte place Sainte-Croix et, en 1849, une troisième à Boondaël dans une dépendance de l'ancienne ferme de l'abbaye de la Cambre. En 1850, ces trois écoles étaient fréquentées par 346 enfants indigents, 264 garçons et 82 filles.

Ce qui caractérise cette période héroïque de l'enseignement c'est l'instabilité du personnel enseignant. Les instituteurs, surchargés de travail, mal rétribués et placés dans des conditions d'hygiène et de confort détestables abandonnaient bientôt leurs fonctions. Pour les remplacer, l'administration devait faire de la publicité dans les journaux locaux.

Parmi ceux qui soutinrent la lutte jusqu'au bout, le vétéran Antoine De Backer apparaît comme une des belles

(392) R.D.C.I. 6 septembre 1847 et Annonces du Bulletin du Canton d'Ixelles 15 avril 1855 et 15 août 1858.

(393) R.D.C.I. 11 décembre 1837.

(394) R.D.C.I. 4 octobre 1847.

Conseil communal décida d'organiser un corps de 18 pompiers professionnels engagés pour une durée de cinq années et de mettre à sa disposition un matériel motorisé (388).

Actuellement le corps des pompiers compte 46 hommes y compris le commandant. Il dispose de 2 autopompes, munies de 500 mètres de tuyaux, de deux automobiles avec échelles coulissantes de 26 et 38 mètres, de 2 motopompes et de trois voitures ambulances.

L'ENSEIGNEMENT

Pendant longtemps, l'enseignement a été abandonné à l'initiative privée. En 1819, il existait à Ixelles dans la chaussée de Wavre un pensionnat pour jeunes gens dirigé par un ancien professeur d'un collège thérésien nommé Schlim et une maison d'éducation pour demoiselles tenue par Madeleine Charette Duval. En 1822, les sieurs Delamétrie et Coquilhat ouvrirent deux nouveaux établissements d'enseignement (389).

En 1830, un réfugié italien, Pietro Gaggia, qui quelques années plus tard devait fonder l'Université libre de Bruxelles avec Théodore Verhaegen, installa place du Champs-de-Mars dans le bâtiment que Montoyer avait construit pour servir d'école militaire un institut qui connut une grande notoriété et où enseignèrent Giovanni Gatti, l'époux de Zoé de Gamond, le grammairien Gantrelle, le physicien Joseph Plateau et les peintres J.-R. Madou et Paul Lauters (390).

En 1845, à la mort de Gaggia, l'institut, mal géré par l'avocat David Picard, le père d'Edmond, périclita et dut bientôt fermer ses portes. Quelques années plus tard, le professeur Vallée de Mons les rouvrit pour y installer le « Collège de l'Union » qui connut lui aussi quelques belles années. En 1861, il sera transféré dans la rue de l'Arbre-bénit (391).

(388) B.C.I. 1909, p. 747.

(389) Bruxelles et ses environs par Aug. Walhen, 1819. Almanach de Bruxelles et de ses environs par Penchon, 1822.

(390) Battistini, M. *Esuli italiani in Belgio. Gaggia un educatore* Brescia 1936.

(391) Almanach du Commerce 1860-61.

où se trouvaient déjà le pensionnat des dames Orienne et celui des sœurs de Notre-Dame. Il y avait aussi dans la chaussée d'Ixelles l'institution pour jeunes gens de M. Collet de la Haye, l'école supérieure des demoiselles Leclerc installée 27, rue de Longue-Vie (392). Une plaque apposée sur l'immeuble portant le n° 25 dans la rue du Champ-de-Mars rappelle que le 15 octobre 1857, M. et M^{me} Guillaume y fondèrent le premier jardin d'enfant de Belgique.

Ces écoles bien entendu, n'accueillaient que les élèves payants. Personne ne se souciait d'instruire les enfants indigents. En 1836 encore le montant des dépenses engagées pour l'enseignement était évalué à 13,50 francs. En 1837, l'administration engagea les services d'un instituteur communal nommé Antoine De Backer (393) et ce modeste budgetivore fit monter le budget de l'Instruction publique à 1068,93 francs. On mit à sa disposition une remise attenant à un cabaret dans la rue Mercelis. En 1844, on lui adjoignit un sous-instituteur, Simon Beckers mais celui-ci, découragé, donna sa démission trois ans plus tard. Le sieur Vandermaelen, qui devait le remplacer, se refusa « eu égard au maigre traitement de 400 francs par an » qui lui était alloué (394).

En 1848, le Conseil ouvrit une nouvelle école au bas-Ixelles dans une petite maison attenant au cabaret de la Porte Verte place Sainte-Croix et, en 1849, une troisième à Boondael dans une dépendance de l'ancienne ferme de l'abbaye de la Cambre. En 1850, ces trois écoles étaient fréquentées par 346 enfants indigents, 264 garçons et 82 filles.

Ce qui caractérise cette période héroïque de l'enseignement c'est l'instabilité du personnel enseignant. Les instituteurs, surchargés de travail, mal rétribués et placés dans des conditions d'hygiène et de confort détestables abandonnaient bientôt leurs fonctions. Pour les remplacer, l'administration devait faire de la publicité dans les journaux locaux.

Parmi ceux qui soutinrent la lutte jusqu'au bout, le vétéran Antoine De Backer apparaît comme une des belles

(392) R.D.C.I. 6 septembre 1847 et Annonces du Bulletin du Canton d'Ixelles 15 avril 1855 et 15 août 1858.

(393) R.D.C.I. 11 décembre 1837.

(394) R.D.C.I. 4 octobre 1847.

De son côté, le bureau de bienfaisance s'était vu attribuer en l'an VIII du calendrier républicain la propriété des « biens noirs » qui n'avaient pas été déclarés en 1796, ce qui lui valut des ressources importantes.

Le 21 novembre 1851, les commissions administratives de l'hospice van Aa et de l'assistance publique fusionnèrent et la nouvelle commission mixte s'occupa de remettre en état les bâtiments de l'hospice qui, à cette époque, se trouvaient encore dans le haut de l'actuelle rue de Vergnies. Moyennant quelques aménagements, elle parvint à y loger 18 vieillards hommes.

Cependant, le nombre des demandes d'admission augmentait et l'opinion demandait qu'on étendit aux femmes âgées les avantages d'un privilège qui jusqu'alors, suivant le vœu de Jean van Aa, était resté exclusivement masculin. Pour lui donner satisfaction, la commission fit construire dans la chaussée de Boondael un nouvel hospice où 72 personnes trouvèrent place. Il fut inauguré le 20 août 1865.

Mais, la population augmentant, il fallut procéder à diverses reprises à des travaux d'agrandissement. En 1940, l'hospice abritait 170 pensionnaires et on ouvrit en outre dans la chaussée de Vlurgat une annexe où on plaça 35 personnes impotentes.

Après la guerre on entreprit de rajeunir et de transformer les anciens locaux de la chaussée de Boondael et, aujourd'hui, le nouveau « Home van Aa », inauguré le 20 septembre 1952, dispose de 260 lits qui sont toujours occupés.

Ainsi, l'œuvre de Jean van Aa a survécu. Le 13 septembre 1972 on fêtera le demi-millénaire de son existence. Depuis le début du XIX^e siècle son action a pu être étendue et amplifiée. La commission d'assistance publique a repris les vues du fondateur et les a adaptées aux exigences de notre époque.

L'HOPITAL

Le premier hôpital d'Ixelles a été installé en 1884. Avant cette date, les malades indigents de la Commune étaient soignés dans les hôpitaux de Bruxelles et on remboursait à la ville les frais de leur entretien.

Au cours de la grande épidémie de choléra de 1866 qui toucha 430 personnes à Ixelles et fit 256 victimes, les cholériques furent hospitalisés dans la maison particulière du bourgmestre, Albert Hap. Une inscription commémorant ce geste d'abnégation a été placée dans la salle des délibérations du Conseil communal. Elle s'y trouve encore. Pour honorer ce grand magistrat, on rebaptisa la rue de l'Amman où il habitait. Elle devint la rue du Bourgmestre (398).

Trois ans plus tard, lorsqu'une épidémie de typhus se déclara, le Conseil vota les crédits nécessaires à l'érection d'un lazaret mais la maladie cessa brusquement ses ravages et les sommes prévues ne furent pas employées (399).

Cependant le coût d'hospitalisation des malades ixellois dans les hôpitaux de Bruxelles devenait chaque année plus élevé. En 1883, il s'éleva à plus de 30.000 frs et le Conseil estima que pour ce prix il pouvait construire un hôpital communal. Dans cette intention, il acquit dans la rue du Cygne un terrain de 21 ares. Le quartier du Cygne était à cette époque un coin perdu, peu fréquenté. Il fut choisi à dessein parce que le terrain y était bon marché et aussi parce qu'on estimait, que placé à cet endroit, il ne faudrait pas donner aux bâtiments un aspect décoratif (400).

En fait, on y installa deux baraquements en bois grands de 16 lits chacun, l'un destiné aux hommes, l'autre aux femmes et on désigna pour le diriger un médecin, un infirmier, deux infirmières et une ménagère (401).

En 1897 on construisit en matériaux durs trois pavillons de malades. On en ajouta cinq autres après la première guerre mondiale. En 1929 on construisit aussi dans la rue Léon Cuissez une maternité qui remplaça la petite clinique des accouchements installée provisoirement en 1911 dans la rue de Bonnetterre. Elle fait actuellement l'objet de multiples améliorations. On peut y hospitaliser 44 parturientes.

Enfin, en 1954, on entreprit de construire un nouveau bloc chirurgical qui a été inauguré en 1956. Aujourd'hui,

(398) R.D.C.I. 21 novembre 1866.

(399) R.D.C.I. 20 mars 1869.

(400) R.D.C.I. 21 mars et 27 mai 1884.

(401) R.C.I. 1885, p. 104.

l'institut médico-chirurgical dispose de 224 lits. Un home d'infirmière a été installé dans l'ancien pavillon de consultation qui date de 1935.

L'ORPHELINAT

Le premier orphelinat d'Ixelles fut érigé dans la rue Sans-Souci en 1874. Auparavant, les orphelins étaient confiés à la garde d'ouvriers de la campagne qui le plus souvent acceptaient de les recevoir dans l'espérance de tirer quelques profit de la modique indemnité qui leur était allouée.

Diverses sociétés prirent sous leur protection cette institution charitable. La société de musique des « Ateliers du Luxembourg » notamment organisait chaque année au profit de ces malheureux enfants une grande fête de charité. En 1890, elle mit sur pied dans la salle Bériot une magnifique cérémonie en leur honneur et leur remit solennellement un drapeau. A l'issue de celle-ci, les autorités communales en grand arroi et vingt-quatre sociétés se massèrent sur la place devant la Maison communale et un photographe, installé sur le balcon prit une photographie que nous reproduisons ci-après et que nous considérons comme un document de grande valeur pour l'étude de la vie sociale à Ixelles à la fin du XIX^e siècle.

Aujourd'hui, l'orphelinat n'existe plus. Il a été remplacé par la « Maison de la jeunesse ». Celle-ci installée chaussée de Boondael, 102, dans un bâtiment construit en 1911 peut recevoir 110 enfants. Le personnel comprend 4 éducateurs masculins et 6 éducateurs féminins dont une directrice. Les orphelins en bas-âge sont confiés à la crèche « Le Nid », installée depuis 1912 dans la rue du Nid.

LES EGLISES, LES PAROISSES

Le culte catholique

Sous l'ancien régime, le village d'Ixelles formait une chapellenie qui appartenait à l'église Saint-Jacques sur Coudenberg. Il fut élevé à la dignité de paroisse sous l'Empire français

à l'époque du Concordat. La chapelle de la Sainte-Croix, devenue église paroissiale, était située au débouché de l'ancienne chaussée d'Ixelles (aujourd'hui : r. de Vergnies). Sa nef trapue, coiffée d'un grand toit d'ardoises et d'un clocher quadrangulaire à calotte bulbeuse, composait avec les arbres de la digue, les petites maisons basses et l'étang dont les eaux léchaient ses murs un charmant petit tableau qui a inspiré un grand nombre d'artistes.

Reconstruite et agrandie en 1820, elle pouvait contenir 550 personnes, ce qui à l'époque était considéré comme largement suffisant. Mais vingt ans plus tard, elle était devenue trop petite et, à l'heure de la messe, les fidèles qui ne trouvaient pas place à l'intérieur devaient stationner sous le porche ou dans la rue.

En 1844, la paroisse de la Sainte-Croix comptait 9.201 paroissiens répartis comme suit : 5.611 dans le faubourg, 2.546 dans le village, 249 dans le quartier de la Machine hydraulique (Quartier Léopold), 795 à Tenbosch et 480 à Boondael.

Eglise Saint-Boniface

Ceux du faubourg se plaignaient de devoir gravir le calvaire de la Montagne d'Ixelles chaque fois qu'ils allaient assister au service divin. Ils réclamaient la construction d'une nouvelle paroisse et le curé de Sainte-Croix, l'abbé Mortas s'était rendu à leurs vœux. En vue de construire la nouvelle église un grand propriétaire, le sieur Jean Haeseleer, offrait de céder gratuitement un terrain au lieu dit des Quatre-vents entre la rue Longue-Vie et le chemin de la Tulipe. De son côté, la veuve Cans proposait un lot de terre à délimiter dans ses propriétés situées entre la rue Goffart et la rue des Pucelles (aujourd'hui : r. du Collège). Mais M. le curé Mortas n'entendait pas construire la maison de Dieu dans les champs aux confins de l'agglomération. Une aigre et ardente polémique s'engagea entre lui et le Conseil communal qui tenait pour la proposition Cans, chacun publiant une sorte de livre blanc où il exposait ses arguments.

La controverse tournait à l'aigre lorsque le commissaire d'arrondissement, Sylvain Vande Weyer, y mit fin en consti-

tuant le nouveau Conseil de fabrique qui sans demander l'avis de personne acquit d'un sieur Cool, dit Chou, dans la rue de la Paix une maison qui fut aménagée en presbytère et un terrain contigu sur lequel on construisit la nouvelle église qu'en 1846 on consacra à Saint Boniface (402). L'édifice, de style gothique est aujourd'hui complètement engagé dans les bâtisses et seules la façade et une partie de l'abside sont visibles du dehors. A l'origine il était capable de contenir 2.500 personnes à raison de 2 1/2 personnes par mètre carré. Les marguilliers avaient vu grand. Du moins, ils le croyaient. Mais, quarante ans plus tard, on s'aperçut qu'ils avaient vu petit et il fallut agrandir le vaisseau d'un bon tiers.

Eglise de la Sainte-Croix

En 1855, se posa la question de la reconstruction de l'église de la Sainte-Croix. Le bâtiment réfectionné en 1820 donnait déjà des signes alarmants de vétusté. Le toit perçait de tous côtés et les murs pourris d'humidité laissaient voir de profondes lézardes. Par ailleurs, le quartier du bas-Ixelles commençait à s'urbaniser. La population augmentait. Mais si tous s'accordaient pour faire neuf et grand, personne ne s'entendait plus lorsqu'il s'agissait de choisir l'emplacement de la nouvelle église. Les traditionalistes voulaient la reconstruire au même endroit. A cette condition, le brasseur Van Zeebroeck, qui était leur porte parole, offrait de fournir gratuitement toutes les briques nécessaires. Les modernistes préconisaient de la déplacer dans le quartier neuf de la chaussée de Vleurgat.

Le conflit dura une année. On se battit à coups de pétitions, de protestations, de conférences. Finalement on se mit d'accord pour reconstruire le bâtiment religieux à peu de distance dans le jardin du cabaret de la Maison blanche (403) où il se trouve encore aujourd'hui. La vieille église, enveloppée de tous ses souvenirs, fut démolie. La nouvelle fut ouverte au culte et consacré en 1860. On en a refait la toilette extérieure en 1947.

(402) A.C.I. carton n° 26.

(403) A.C.I. carton n° 27.

Eglise Saint-Adrien à Boondael

Jusqu'en 1828, le hameau de Boondael était demeuré une chapellenie dépendante de l'église Saint-Pierre d'Uccle. Il fut rattaché à cette date à l'église de la Sainte-Croix d'Ixelles. Cependant, les villageois souhaitaient ardemment que leur chapelle fût érigée en église paroissiale. Pour recevoir les sacrements, il leur fallait faire trois quarts de lieue à pied par de mauvais chemins de terre que la pluie et la neige rendaient impraticables à la mauvaise saison. Ils obtinrent finalement satisfaction en 1860. L'églisette de Boondael a été récemment désaffectée. Une nouvelle église monumentale a été érigée dans l'Achterkipkenbosch. Consacrée en 1941, elle passe pour un des meilleurs spécimens de l'architecture religieuse moderne.

Eglise de la Sainte Trinité

L'église de la Sainte Trinité date de 1892. Dix ans plus tôt, Georges Brugmann qui possédait de vastes étendues de landes et de jardins maraîchers dans les environs du village de Tenbosch avait fait construire près du lieu dit « Ma Campagne » aux confins des communes de Forest, Ixelles et Saint-Gilles une petite chapelle qui devint le berceau de la nouvelle paroisse. Celle-ci fut constituée par l'arrêté royal du 25 mars 1886. Lorsqu'en 1891, le conseil de fabrique avisa aux moyens de construire une église, le gouvernement lui offrit l'ancien temple des Augustins qui obstruait malencontreusement les nouveaux boulevards centraux de Bruxelles. Ce temple était considéré par le monde artistique belge comme un monument remarquable de l'art italo-flamand. Mais le Conseil communal d'Ixelles qui craignait que les fabriciens ne s'engageassent dans des dépenses hors de proportion avec leurs moyens, émit un avis défavorable. Ceux-ci passèrent outre et acceptèrent l'offre de l'Etat. Le temple fut démoli et sa façade, fidèlement reconstruite, devint le plus bel ornement de la nouvelle église (404).

(404) A.C.I. carton n° 31.

Eglise Saint-Philippe de Neri. La Cambre

L'église Saint-Philippe de Neri a été bâtie en 1903. Originellement, elle se trouvait dans la chaussée de Boondael mais



La chapelle de l'abbaye de la Cambre en 1919 avant sa restauration.

en 1921, lorsque la chapelle abbatiale de la Cambre fut restaurée, elle fut désaffectée et la Cambre devint le centre religieux de cette paroisse.

L'abbaye de la Cambre avait été acquise en 1810 par le gouvernement français. Un dépôt de mendicité y fut installé.

En 1815, on y transporta les soldats prussiens blessés au cours de la bataille de Waterloo tandis que les soldats anglais étaient hospitalisés dans une maison de campagne dont le portail s'ouvrait sur un chemin qui, à partir de ce moment, prit le nom de rue de l'Ambulance (aujourd'hui : r. de Fleurus).

Sous le régime hollandais, l'ancien moutier redevint dépôt. Aménagé à l'origine pour recevoir 600 mendiants, il en abritera plus de 3.000 en 1849. L'établissement possédait un atelier de menuiserie, une forge, une tannerie, une ganterie, une saboterie et une école de dentellière. Il avait son propre service d'incendie.

Le dépôt fut supprimé en 1870 et les reclus furent envoyés à Bruges et à Merxplas. Plusieurs soldats français, blessés à la bataille de Sedan y furent soignés. En 1872, on y installa l'École de guerre et, en 1874, l'École militaire et d'application ainsi que l'Institut cartographique.

Lorsque l'École militaire fut transférée sur le territoire de Bruxelles, face au Parc du Cinquantenaire, la vénérable abbaye menaçait ruine. Restaurée en 1922, à la suite de l'énergique campagne de presse menée par l'archiviste Guillaume Des Marez et l'abbé Carton de Wiart, elle est redevenue un lieu de recueillement où, malgré sa fastueuse Cour d'honneur et ses jardins en terrasse, plane le souvenir de l'austérité cistercienne.

Eglise de l'Annonciation

L'Annonciation est la dernière en date des paroisses d'Ixelles. L'église fut érigée en 1933 sur la place Georges Brugmann où elle remplaça une humble chapelle qui datait de 1915.

Par ailleurs, certaines fractions du territoire de la Commune se trouvent inscrites dans la circonscription des paroisses de Notre-Dame du Sablon à Bruxelles, de Saint-Antoine à Etterbeek, de Notre-Dame du Rosaire à Uccle, de la Sainte-Croix à Watermael et de Saint-Julien à Auderghem.

Culte protestant

Il existe à Ixelles deux églises anglicanes, celle de la Résurrection érigée dans la rue de Stassart en 1875 et celle du Christ dans la rue Crespel qui date de 1884. Ces deux

églises ont fusionné en 1958, ce qui entraînera la disparition de la première dans un avenir rapproché. Un temple méthodiste de langue française a été établi en 1922 dans un immeuble de la rue du Champ-de-Mars où se trouvent également installés la Communauté américaine de langue anglaise (Wesley church) et le quartier général des missions protestantes au Congo. En outre, une église écossaise a été construite en 1925 à l'angle de la chaussée de Vleurgat et de la rue Buchholtz. Avant 1875, le pasteur Stevens disait l'office le dimanche au premier étage de la salle de vente de M. Lalieux dans la rue de Stassart.

Culte orthodoxe

La première église russe de Belgique a été établie en 1862 dans une maison particulière que l'ambassadeur de Russie, le prince Nicolas Alexandrovitch Orloff, prit en location. En 1875, elle reçut officiellement le titre d'église de l'ambassade impériale russe. Elle fut transférée peu après dans un immeuble de la rue des Chevaliers portant le n° 29 auquel on ajouta une pièce surmontée d'un dôme. Aménagée pour contenir 40 à 50 personnes, elle vit affluer dans ses murs aux premiers temps de l'émigration des foules de 200 à 300 personnes. Mais en 1928, un schisme se produisit. Lorsque le métropolite Euloge se sépara du Concile des évêques orthodoxes réunis à Belgrade pour se placer sous l'autorité du patriarche de Constantinople, le clergé de l'église Saint-Nicolas le suivit dans la sécession. Ce que voyant, quatre familles russes qui tenaient pour le Concile quittèrent l'église Saint-Nicolas et allèrent établir dans la rue Veydt puis dans la rue de Livourne (n° 25), où elle se trouve encore aujourd'hui, l'église dite de la Résurrection.

LES TRANSPORTS

L'urbanisation des quartiers excentriques de Tenbosch, de la petite Suisse et de Boondacl n'a été rendue possible que grâce à la création de bonnes voies de communication et à l'organisation des transports en commun.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le trafic se faisait essentiellement par la route. Celle-ci, empierrée de grès blancs mal

façonnés se déformait et s'usait rapidement. Elle devint meilleure lorsque vers 1840 on remplaça les pavés blancs par des pavés bleus plus résistants et mieux taillés. Des barrières gênaient la circulation. On percevait les droits d'octroi à la porte de Namur. Des péages étaient établis au bas de la chaussée d'Ixelles et aux deux issues de la chaussée de Boondacl et de la chaussée de Charleroi.

La mise en exploitation du chemin de fer du Luxembourg en 1854 réduisit considérablement le volume du trafic routier et les recettes des barrières en souffrirent. Elles disparurent peu après. La gare du Quartier Léopold construite en 1855 sur les plans de l'architecte Saintenoy devint une des principales portes d'accès de la Wallonie vers la capitale. Elle contribua largement au développement et au peuplement de ce quartier de la Commune.

Les tramways urbains firent leur apparition en 1869 lorsque la Compagnie Morris commença l'exploitation d'une ligne d'omnibus sur rail entre le bois de la Cambre et la porte de Schaerbeek. Quatre ans plus tard, le 22 janvier 1873, les frères Gustave et Julien Becquet obtinrent des autorités communales ixelloises la concession d'un service de chemin de fer américain à traction chevaline entre la porte de Namur et le village d'Etterbeek par la chaussée de Wavre. Mais le succès de l'entreprise ne fut pas grand. En 1879, la « Société des tramways du faubourg d'Ixelles à Etterbeek » dut suspendre l'exploitation faute de ressources et le Conseil communal prononça la déchéance de la concession (405).

Trois ans plus tard, Félix Vellut proposa d'établir entre la porte de Namur et l'hippodrome de Boitsfort un réseau de tramways à vapeur sur le modèle de ceux de Valenciennes. Ce projet audacieux se heurta à l'opposition de tous ceux qui appréhendaient le bruit, les accidents, la fumée et les trépidations, des commerçants qui craignaient pour leur clientèle, des propriétaires qui redoutait une baisse des loyers, des cochers de fiacre qui tremblaient pour leurs chevaux. Les protestataires firent circuler une pétition qui se couvrit de 136 signatures. Mais le sieur Vellut réunit parmi les habitants des quartiers extérieurs 610 signatures réclamant l'établissement du tram-

(405) R.D.C.I. 16 juillet 1876.

way. Par arrêté royal du 1^{er} octobre 1883, la concession fut accordée à la Société anonyme du Chemin de fer à Voie étroite que Vellut avait constituée entretemps.

L'inauguration officielle eut lieu le 22 juillet 1884 en présence des autorités communales et le correspondant du journal local « L'Éveil » vante le confort des voitures et la puissance des freins dont le « monstre de fer » était pourvu (406).

Le Collège qui jouait son prestige dans l'affaire avait pris toutes les précautions en vue d'éviter un mécompte. Le règlement de roulage qu'il avait élaboré limitait la vitesse des convois à 150 mètres à la minute soit à 9 kilomètres à l'heure (art. 16) et prévoyait qu'aux carrefours ceux-ci devaient régler leur allure sur celui du pas de l'homme et être précédés d'un homme signal. Il défendait au public de monter sur la locomotive (art. 12) et d'entrer dans les voitures avec une arme chargée ou avec des colis susceptibles de blesser les voyageurs (art. 1) (407).

Hélas, un grave accident allait déjouer les prévisions les mieux étudiées et apporter un aliment à la campagne des abolitionnistes du tramway à vapeur. Dans la descente de la chaussée d'Ixelles deux trams bondés de voyageurs qui se rendaient à une fête de patinage organisée au Bois de la Cambre par l'Association de la presse belge se tamponèrent. La collision fit un mort et quelques blessés.

Ce malheur provoqua un beau tapage au Conseil. Certains conseillers dénoncèrent le danger que faisait courir à la population le passage sur la voie publique « de cet engin en quelque sorte lancé dans l'espace » et demandaient la suspension de la concession. Un journal annonça que l'éminent avocat Jules Lejeune avait intenté au tramway une action en déguerpissement motivée par le fait que les trépidations qu'il communiquait au sol nuisaient à la conservation de son vin de Bourgogne.

A la longue, pourtant, l'émotion se calma. En 1887, la ligne fut prolongée et la voie atteignit le café du Lac à Boondael, ce qui permit aux habitants des hameaux qui jusque

(406) L'Éveil 21 juillet 1884.

(407) R.D.C.I. 7 juillet 1884.

là avaient vécu dans l'isolement d'aller à la ville pour se ravitailler, se vêtir et se divertir. Bientôt les commerçants du haut-Ixelles virent leur chiffre d'affaire augmenter. Les loyers haussèrent et le bâtiment prit un nouvel essor. Alors les préventions tombèrent et le tram à vapeur conquit la faveur du public. Cependant, la fumée restait un inconvénient et des protestations sporadiques se firent entendre jusqu'en 1898 lorsque la traction électrique remplaça la traction à vapeur.

En 1899, la Société des Tramways Bruxellois, qui déjà exploitait à Ixelles une ligne de tramway dit dérailable entre la place du Luxembourg et la place Saintelette et un service d'omnibus de pavé entre la place Communale et la Bourse, absorba la Société du Chemin de fer à Voie étroite, développa le réseau et obtint une concession de durée unifiée jusqu'au 31 décembre 1945 à condition d'électrifier tout le réseau, ce qui fut fait.

A l'expiration de la concession, l'Etat et la province de Brabant s'entendirent pour confier au « Comité Provisoire de Gestion des Transports Urbains de l'Agglomération Bruxelloise » l'exploitation de ce service public. A dater du 1^{er} janvier 1954, « la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles », association de droit public à personnalité juridique a repris la suite du Comité Provisoire. Il exploite actuellement sur le territoire de la Commune 32.800 kilomètres de voie simple ainsi qu'une ligne d'autobus et une ligne de trolleybus.

L'invention de la bicyclette et de l'automobile qui apparurent la première en 1891, la seconde vers 1896, a également contribué à diminuer les distances. Ces deux engins rencontrèrent eux-aussi des résistances. Au début, les gens s'accommodèrent mal du bruit désagréable que faisaient les voitures sans chevaux, de l'odeur nauséabonde qu'elles laissaient après elles et de la poussière qu'elles soulevaient. Le règlement sur le roulage de 1899 interdisait de dépasser la vitesse de 30 kilomètres à l'heure en rase campagne et de 10 kilomètres à l'heure dans les villes. Inutile de dire que les automobilistes ne se satisfaisaient pas d'une allure qui rappelait celle de la chenille processionnaire.

En 1905, le bourgmestre d'Ixelles, l'honorable M. Duray, déclarait au Conseil qu'il avait donné à la police l'ordre de faire respecter le règlement et qu'il en était résulté de

nombreuses contraventions. « Certaines de nos voies publiques, disait-il, telle l'avenue de la Couronne et le Boulevard Militaire sont devenues inhabitables. Personne n'ose plus ouvrir une fenêtre ni se risquer sur la chaussée. Cet état de choses cause un tort considérable aux propriétés ». Et le conseiller Cassart conseillait aux piétons de se munir d'un fusil chargé pour se défendre contre les chauffards.

Cependant, l'incompréhension du public n'empêchait pas le nombre de véhicules d'augmenter. Ils augmentèrent si bien qu'en 1910 le bourgmestre dut interdire de stationner à l'entrée de la porte de Namur et de la chaussée d'Ixelles. Après la première guerre mondiale, lorsqu'apparurent les voitures de série, l'usage de l'automobile se généralisa. Les voitures à chevaux se raréfièrent. En 1922, il n'existait plus à Ixelles que sept fiacres hippomobiles. Les quelque vingt-cinq emplacements concédés étaient déjà occupés en majeure partie par des taxis automobiles.

LA SOCIÉTÉ. LES MŒURS

La vie sociale s'est transformée au cours des temps. Dans la première moitié du XIX^e siècle, lorsque Ixelles n'était encore qu'une bourgade champêtre, le plus grand jour de fête était celui de la kermesse. Celle-ci était fixée au deuxième dimanche de mai dans le faubourg, au deuxième dimanche de juin dans le village et au dernier dimanche d'août à Boondael. Le matin, la procession sortait. Tout le monde participait à la préparation et à la célébration de cette cérémonie religieuse. Pour en rehausser l'éclat, un détachement de la garde civique et des pompiers l'escortait. Pour la circonstance, le commissaire de police endossait sa grande tenue et le garde champêtre son habit vert-pomme ainsi que son baudrier (408). Plus tard, lorsque les autorités cessèrent de prêter leur concours, les fanfares locales les remplacèrent.

La foire, traditionnellement associée aux fêtes religieuses, s'ouvrait immédiatement après la rentrée dans l'église de la

(408) La Gazette d'Ixelles 9 mai et 20 juin 1858.

procession. Les chevaux de bois commençaient leur ronde joyeuse et, le soir, les couples dansaient jusqu'à l'hébétude dans les guingettes illuminées.

Il y avait aussi les plaisirs moins délicats. Les courses à âne, en brouette et dans les sacs, les concours de grimaces, les jeux du cochon et des grenouilles, les carroussels pour chevaux de labour, les mats de cocagne, les combats de coqs, de chiens et de blaireaux (409) faisaient recette.

Sans doute, les gens d'esprit qui fréquentaient l'atelier de M. Wiertz, les gens du monde qui se pressaient dans les salons de la vicomtesse Du Toiet et assistaient aux concerts organisés par la société de Zoologie dans le parc Léopold restaient étrangers à ces jeux brueghéliens. Du moins n'y voyaient-ils aucun mal.

En revanche, les petits bourgeois nouvellement installés dans le faubourg considéraient ces divertissements de paysan comme une cause de dégradation et d'avilissement pour les classes populaires et ils se proposèrent de les éliminer (410). Ils entreprirent d'initier le peuple « aux plaisirs de l'intelligence et des Beaux-Arts » et dans ce but ils fondèrent des sociétés de rhétorique — De Brabansche Leeuw (1854), l'Union dramatique, le cercle la Malibrans (1867) —, des sociétés chorales — Les Orphéonistes (1860), l'Union ixelloise (1876) et instrumentale, l'Union d'Ixelles (1858), la Paix (1862), l'Union musicale (1872), l'Union musicale des Ateliers du Luxembourg (1865), la Lyre Ixelloise (1875), le Cercle Sainte-Cécile et Sainte-Barbe (1873) — des sociétés agricoles, horticoles, d'agrément, de philanthropie, de quilles, de tir à l'arbalète et à l'arc.

Le Conseil communal encouragea ces sociétés et leur accorda quelques subsides. Celles-ci en retour participèrent aux fêtes publiques qu'il donnait et contribuèrent à leur réussite. Elles connurent une vogue considérable. Leur belle époque se situe entre les années 1860 et 1900. Elles constituaient alors le centre de la vie sociale. En 1858 et 1869, nos rois Léopold I^{er} et Léopold II vinrent assister aux concours

(409) A.C.I. Carton 5, dossier 1, 12 février 1810 et Bulletin du Canton d'Ixelles, 4 septembre 1859.

(410) L'Éveil 23 mars 1890.

de tir à l'arbalète organisés par le cercle l'Alliance au cabaret du Chasseur Vert dans la chaussée d'Ixelles et signèrent son livre d'or.

La population toute entière vibrait à l'annonce de leurs succès. En 1862, lorsque les « Orphéonistes » ixellois revinrent du concours international de Lille où ils avaient remporté le premier prix de chant offert par le gouvernement français, la foule leur fit un accueil triomphal. Toute les sociétés d'Ixelles vinrent à leur rencontre et les escortèrent jusqu'à la Maison communale où les autorités les attendaient tandis que des feux bengales s'allumaient de tous côtés (411).

Un poète de quartier composa une ode en leur honneur :

*Qu'ils sont fiers auprès du drapeau
Qui les conduit à la victoire
Avec raison, ils parlent haut.
En maints concours victorieux
On peut les voir à l'art fidèle
Vivent les lutteurs victorieux
Les Orphéonistes d'Ixelles.*

En 1880, « l'Union ixelloise » qui s'était produite avec bonheur au concours de Liège, fut reçue avec les mêmes transports d'allégresse et les mêmes honneurs. Il fut de même encore en 1902 lorsque « la Phalange musicale » gagna la médaille d'honneur à Lille (412).

LES SPORTS

A la fin du XIX^e siècle, le sport, culte nouveau, fit son apparition et commença à disputer aux orphéons et aux fanfares la faveur populaire. En 1893, nous voyons apparaître les premières sociétés de cyclistes — « La Pédale » et « l'Union cycliste ixelloise » — qui organisèrent des courses vélocipédi-

(411) Bulletin du Canton d'Ixelles 6 juillet 1862.

(412) L'Éveil 15 août 1880 et 31 août 1902.

ques autour de la place Sainte-Croix et des « rallye-papers » dans la forêt de Soignes (413).

En 1897, J. Gobert, président du club « Ixelles cyclist » fit construire à la Petite Suisse (Rond Point de l'Étoile) le vélodrome de La Cambre qui fut inauguré le 9 mai 1897. La piste avait 402 mètres de pourtour et la pelouse centrale pouvait être inondée l'hiver à l'intention des patineurs. Ce vélodrome répondait à un besoin mais celui qui le dirigeait voyait trop grand et la société dut déposer son bilan en novembre 1898. L'« Athletic and Running club » de Bruxelles le racheta et y organisa de brillants championnats de foot-ball, de course à pied, de saut et de lancement du poids. Le vélodrome de la Cambre disparut en 1909 lorsqu'on aménagea l'avenue Emile Demot en vue de l'exposition internationale de 1910.

En 1909, quelques jeunes gens fondèrent le cercle athlétique post-scolaire « Corpora Sana » et organisèrent dans un terrain situé près de l'Avenue Nouvelle puis dans la plaine du Solbosch des matches de foot-ball ainsi que des courses de vitesse et de fond. Devenu en 1921, l'« Ixelles Sporting club » ce cercle fusionna en 1927 avec « l'Association Sportive ixelloise ». La nouvelle « Ixelles Sporting Association » aménagea un stade dans la chaussée de Boitsfort où elle défendit si bien les couleurs d'Ixelles que le 12 juillet 1930 elle put célébrer par un banquet la victoire qui la classait en division supérieure. Hélas, 5 ans plus tard, son classement avait rétrogradé. Son avoir social était perdu et l'assemblée extraordinaire du 22 février 1936 prononça la dissolution. Pourtant, quelques membres reformèrent l'ancien « Ixelles Sporting Club » qui poursuit aujourd'hui encore son activité.

La natation avait également ses adeptes. Déjà, en 1853, il existait un établissement de bains et une école de natation de plein air à l'Hermitage. En 1878, on proposa de le transférer dans le deuxième étang d'Ixelles qui venait d'être aménagé mais ce projet dut être abandonné devant les protestations des riverains. A partir de 1904, le Swimming club organisa dans le bassin de natation couvert qui venait d'être construit des championnats scolaires et des compétitions pour amateurs.

(413) L'Éveil 22 mars et 19 avril 1896.

La pratique des sports eut sur l'avenir des anciennes sociétés dramatiques, chorales, musicales et folkloriques une influence néfaste. La jeunesse, attirée de plus en plus par les tournois de la nouvelle chevalerie sportive, déserta les cercles de rhétorique et les fanfares.

L'apparition de la musique mécanique et de la radio-diffusion accéléra cette évolution. Le 24 novembre 1923, avec le premier émetteur de la société « Radio-Belgique » installé dans les locaux de l'Union Coloniale, rue de Stassart, notre pays prenait sa place dans le concert radiophonique international. Lorsque en 1930, le gouvernement lui accorda un statut légal et que « Radio-Belgique » devint l'« Institut National de Radiodiffusion » (I.N.R.) eut des ressources suffisantes pour construire sa maison place Eugène Flagey elle put assurer à ses émissions une haute valeur artistique, littéraire et éducative devant laquelle les concerts donnés par les sociétés locales paraissaient bien ternes.

Vainement, en 1931, la fédération des sociétés ixelloises lança-t-elle un cri d'alarme. Vainement en 1936, la « Lyre Ixelloise » adjura-t-elle la jeunesse de sauver l'art musical populaire (414). Rien n'y fit. Les anciens cercles, incapables de se renouveler et de s'adapter au goût nouveau, moururent d'inanition. Nous avons fêté en 1958 le cinquantième anniversaire de la dernière société folklorique de la Commune, les « Holleblokjes » de Boondaël.

LES CABARETS

Les cabarets ont joué un rôle important dans la vie sociale ixelloise. Plusieurs d'entre eux possédaient un passé historique ou légendaire. Les autres demandèrent à la Renommée les lettres de noblesse qui leur manquaient.

On venait y boire, rêver, discourir dans la fumée des pipes et dans le bruit des orchestrons. Les autorités y organisaient les bureaux de vote et les cérémonies de distribution des prix aux enfants des écoles. Les partis y tenaient leurs réunions politiques. Les sociétés de musique, de chant et d'art

(414) Le Progrès d'Ixelles 6 mars 1936.

dramatique y donnaient leurs répétitions, leurs concerts et leurs représentations.

Il serait bien entendu impossible de donner la liste complète des cabarets ixellois. Un règlement fiscal de 1859, qui les classe suivant leur importance, range dans la première catégorie « Les Champs Elysées », « La Maison Blanche », « Le Grand Turc », et « le Casino » et dans la seconde le « Maneken-Pis », « Le Chasseur Vert », « Le Soleil », « Le Saint-Pierre » et « l'Empereur ». La majorité de ces établissements se trouvaient dans le bas-Ixelles (415).

Dix ans plus tard, cette situation paraît renversée. Le programme des festivités communales nous apprend qu'en dehors des cabarets déjà nommés les sociétés de jeu de quilles — l'Union, le Bras d'Acier, la Boule d'Or — se réunissaient à la « Maison Verte », au « Soleil de Midi », « A la Vue-de-la-Montagne » et « Aux Pères de famille », les sociétés de chant, « les Orphéonistes » et l'« Union ixelloise » à la « Belle-Vue » et à « La Cour Royale » tous situés dans le faubourg (416).

Les cabarets d'Ixelles ont trouvé leur chantre dans Victor Hanart, fonctionnaire retraité. Il a publié en 1913 une petite plaquette, introuvable aujourd'hui en librairie, intitulée « Cafés et Estaminets d'Ixelles » où il décrit les cabarets qu'il fréquentait dans de petits poèmes d'inspiration bachique :

*Dans les cafés ixellois
Je lève le coude et je bois.*

Vous chercherez vainement ses rimes dans les anthologies des poètes classiques ou modernes. Mais du point de vue folklorique, elles valent qu'on les lise. On y trouve évoqués la plupart des débits de boisson du haut-Ixelles au début du XX^e siècle — Le « Cheval Blanc », le « Cheval Noir », Le « Paon », Le « Cerf », le « Renard », le « Gambrinus », le « Cygne », l'« Elite », le « Majestic », « Le Grand Chapelet », l'« Horloge », le « Mouton Bleu », le « Vigneron », etc.

(415) R.D.C.I. 11 novembre 1859.

(416) Le Messager de la Commune d'Ixelles 8 août 1869.

LES LANGUES

Au cours de l'occupation française qui se prolongea pendant vingt ans (1794-1814), la langue véhiculaire de la population ixelloise était restée le néerlandais ou plus exactement, le thiois brabançon.

Le français était la langue de l'administration et il le resta pendant les premières années du régime hollandais. Ce n'est qu'à partir de 1822 que les procès-verbaux des délibérations du Conseil communal ont commencé à être rédigés en néerlandais. Après la révolution de 1830, les autorités en revinrent au français.

A cette époque, cette langue était parlée par la majorité des habitants du haut-Ixelles. En revanche, au bas-Ixelles, la population composée presque exclusivement d'autochtones était demeurée fidèle au néerlandais. En 1877 encore, la directrice de la nouvelle école primaire n° 5 de la Place Sainte-Croix, qui connaissait mal cette langue, avoue qu'elle avait de la peine à se faire comprendre de certains enfants (417). Jusqu'en 1888, l'enseignement y fut donné dans les deux langues. Dans la suite, on ne se servit plus que du français.

Ceci ne plaisait pas à tout le monde. Pendant de longues années une société de rhétorique, « De Brabantsche Leeuw » s'efforça de maintenir les anciennes traditions. Vainement d'ailleurs car l'élément autochtone qui servait de support à celles-ci allait être submergé par la masse des émigrants d'origine wallonne qui ne cessait d'affluer.

Voici comment, en 1858, s'exprimait le président de ce cercle dans un discours qu'il prononça sur la tombe de J.B. Van Zeebroeck : « Notre société lutte pour la juste cause flamande. M. Van Zeebroeck, qui l'avait fondée et qui était resté fidèle à nos anciennes mœurs, portait vaillamment le drapeau flamand au milieu d'une population qui ne rougit pas de mépriser sa langue maternelle et qui se condamne à rester stationnaire dans la voie du progrès, faute d'un moyen d'expression pour se civiliser » (418).

(417) R.C.I. 1878, p. 133.

(418) Bulletin du Canton d'Ixelles 28 mars 1858.

Boondael, hameau rural séparé de l'agglomération par de grandes étendues de champs et de prairies a conservé plus longtemps qu'Ixelles sa langue originelle. Dans les écoles communales l'enseignement fut donné exclusivement en néerlandais jusqu'en 1875. Par après les cours furent donnés dans les deux langues. Ce système bi-lingue ne fut abandonné qu'en 1918 et on ne fit plus usage que du français. Aujourd'hui encore les Boondaliens de vieille souche gardent le parler savoureux du patois brabançon mais leur nombre diminue rapidement.

Au recensement de 1900, 27.833 personnes déclaraient ne parler que le français ; 3.925 que le flamand et 20.977 déclaraient pouvoir s'exprimer dans les deux langues.

Au dernier recensement décennal de 1947, 52.528 personnes ont déclaré ne faire usage que du français seulement ; 2.529 du néerlandais seulement ; 23.863 des deux langues.

En résumé l'histoire linguistique de la Commune d'Ixelles est caractérisée par la francisation des Ixellois d'expression néerlandaise par l'apport massif de populations originaires de Wallonie. Les recensements montrent que l'accroissement de la population d'Ixelles est un phénomène social et non physiologique. Celui de 1900 fait apparaître que sur 100 habitants nouvellement inscrits 10,7 p. c. étaient nés dans la Commune.

L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Ixelles a toujours été considéré comme un faubourg résidentiel. Aucune industrie importante n'est venue s'installer sur son territoire. Dans la première moitié du XIX^e siècle, on ne trouve au haut-Ixelles que quelques entreprises artisanales — la fabrique d'orgues de Merklin et Schultze et les trois manufactures de porcelaine de Frédéric Faber, de Christophe Windisch et de J.B. Coppelmans.

Faber et Windisch avait ouvert leur premier atelier en 1818 dans la chaussée de Wavre. Ils avaient reçu pour ce faire quelque subside du roi Guillaume I^{er}. Lorsque les deux associés se séparèrent en 1833, Windisch installa ses fours à peu de distance de l'autre côté de la chaussée dans un cabaret

dénoté « Au Mayeur ». Sa manufacture, reprise par Caillet, Vermeren-Coché, Demeuldre-Coché, Henri Demeuldre, a transmis jusqu'à nos jours la grande tradition des porcelaines de Bruxelles issues de la fin du XVIII^e siècle et de l'Empire français.

*
**

Le bas-Ixelles a connu une activité industrielle plus importante. On y trouvait quelques savonneries, quelques teintureries et la tannerie que les frères Hap avaient installée dans l'ancienne ferme adossée à l'enclos de l'abbaye de la Cambre.

Il y avait aussi les industries que le village avait hérité des siècles précédents — la meunerie et la brasserie. Le moulin de la ci-devant abbaye de la Cambre ne cessa de tourner qu'en 1870. Dix ans plus tôt, lorsque le Grand Etang avait été en partie comblé il avait fallu aménager au travers de la nouvelle place un aqueduc pour conduire l'eau sur sa roue. Finalement, les héritiers d'Hyppolite Legrand qui possédaient les étangs le rachetèrent et le démolirent, ce qui éteignit la servitude relative à l'usage de l'eau.

La brasserie est la seule industrie importante qu'Ixelles ait connue. Elle était principalement représentée par deux grands établissements, l'un dénommé Saint-Hubert était situé devant le Grand Etang au débouché de la rue Gray ; l'autre, appelé « L'Italie », était installé rue de la Digue. Nous trouvons une description de ce dernier dans une lettre adressée le 27 février 1859 par Mademoiselle Hélène Lannoy à son cousin Jean Lannoy de Menin. « C'est une maison de maître, écrit-elle, avec six croisées en façade et six au premier étage. Le jardin est bien soigné. L'étable, la brasserie, la distillerie et le germoir donne sur une cour immense. Elle est à céder. Il paraît que M. Van Zeebroeck qui l'exploite possède une très grande clientèle. Il peut livrer la bière en ville au même prix que les brasseurs de Bruxelles » (419).

Comment ce Jean Lannoy aurait-il pu rester indifférent à une affaire que sa charmante cousine lui présentait sous un jour aussi avantageux surtout si l'on sait que les deux jeunes gens s'étaient promis. Il reprit la brasserie « l'Italie » autant

(419) Correspondance communiquée par M. Jean Lannoy.

par amour que par vocation. Il y fit d'ailleurs d'excellentes affaires. Il fabriqua non seulement comme son prédécesseur les bières brabançonnnes à fermentation spontanée, le lambic, la mars (produit d'un deuxième brassage) et le faro (coupage de lambic et de mars), mais encore la bière brune des Flandres à fermentation haute, plus claire qu'il introduisit à Bruxelles et qui connut un grand succès.

En 1873, lorsque son bail avec Van Zeebroeck expira, Jean Lannoy abandonna la brasserie « l'Italie » et alla construire sur un terrain qu'il avait acheté en 1869 dans la chaussée de Vleurgat la grande usine à bière dont la haute cheminée a



VILLAGE D'IXELLES.

La brasserie Saint-Hubert devant le Grand Etang, asséché dans la suite pour installer la place Sainte-Croix.

dominé pendant trois quarts de siècle le paysage des étangs. Elle sera transférée à Koekelberg en 1954. Constituée en société en nom collectif en 1911, puis en société anonyme en 1922, la « Brasserie Jean Lannoy » fut rebaptisée « Lannoy Frères » puis « Les Grandes Brasseries d'Ixelles » puis « Ixelles-berg ».

Quant à la brasserie « l'Italie » que Lannoy avait rendue aux héritiers Van Zeebroeck, elle poursuivit sa carrière sous la

direction des brasseurs Windelincx et Coveliers. En 1890, elle fut expropriée et démolie par l'administration communale lorsqu'on créa la rue de la Brasserie.

La brasserie « Saint-Hubert » ne le cédait en rien à sa concurrente de la rue de la Digue. Passée des mains de Jean-Baptiste Amelrijck entre celles de son gendre, Antoine Guillaume Keymolen, puis du gendre de ce dernier, Joseph Henri Damiens, le vieil établissement qui datait du XVII^e siècle poursuivit sa carrière jusqu'en 1860. Cependant les bâtiments étaient devenus trop exigus et par ailleurs, le comblement de l'étang posait le problème de l'approvisionnement en eau. Aussi Damiens entra-t-il volontiers dans les vues de l'administration communale lorsque celle-ci lui offrit d'acheter l'immeuble et il transféra la brasserie dans le nouveau quartier Léopold, au lieu dit Brusselveld près du jardin Zoologique où il avait acheté une grande pièce de terre pour la somme de 6.630 francs. La « Brasserie Saint-Hubert » devint à partir de ce moment la « Brasserie Léopold ».

Un inventaire fait en 1868 par l'expert Désiré Dubois décrit le matériel employé dans la brasserie dans le troisième quart du XIX^e siècle. Celui-ci comprenait : 2 cuves matières avec faux fond l'une de 54 hectolitres, l'autre de 28 hectolitres, 1 cuve grilloire en fonte de 138 hectolitres, 1 chaudière en tôle servant à chauffer l'eau pesant 1.403 kilos, 2 chaudières à brasser de 1.780 kilos avec ses couvercles en cuivre rouge, une machine à vapeur verticale de dix chevaux, 1 moulin avec ses deux meules, 1 bac à houblon en fonte de 1.791 kilos, 2 bacs refroidisseurs en chêne, 1 générateur avec tube bouilleur en son ancrage (420). Que nous sommes loin de l'installation de 1810 avec ses deux cuves d'une contenance globale de 48 hectolitres et de celle de 1817 avec sa cuve unique de quelques hectolitres seulement.

Ainsi disparurent d'Ixelles les deux grandes brasseries dont nous avons pu suivre l'évolution depuis le début du XVII^e siècle. Aujourd'hui, seuls les noms de certaines rues rappellent encore leur activité passée.

D'autres établissements brassicoles vinrent s'installer dans notre commune pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle.

(420) Documents communiqués par M. Georges Damiens.

En 1860, le brasseur Léon Vermeerch fonda dans la rue de Tenbosch la brasserie Louise qu'Arnold Opstaele transféra en 1911 dans la rue du Cygne (actuellement av. Emile de Béco) où elle subsistera jusqu'en 1940. Citons également les brasseries Wauters, Marot et Achille Vandervelde établies respectivement dans l'allée du Cloître, la rue du Couloir et la rue de la Concorde. Toutes aujourd'hui ont cessé d'exister.

*

Avec l'apparition des véhicules à moteur, le quartier de Tenbosch devint à l'extrême fin du XIX^e siècle le lieu d'élection de l'industrie de la carrosserie. Il est encore aujourd'hui un centre actif de montage et de finissage des voitures et aussi un centre de fabrication de l'accessoire automobile.

LA VIE INTELLECTUELLE, ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

Ixelles, faubourg résidentiel, vanté dans les journaux et les almanachs du début du XIX^e siècle pour son air salubre et ses paysages agréables ne pouvait manquer d'attirer un grand nombre d'artistes et gens de lettres.

En 1833, le violoniste Charles Auguste de Bériot fit construire sur l'emplacement d'un ancien cabaret, « Le Tulipant » un beau pavillon qu'on appela le « Château d'Ixelles » où il vécut une partie de l'année 1836 avec sa femme, la fameuse cantatrice, Maria Malibran. C'est lui qui, en 1847, fonda avec Adolphe Quetelet le « Cercle des Arts », berceau du futur « Cercle artistique et littéraire ».

Déjà, en 1839, le peintre Paul Lauters, avait constitué avec quelques amis — Gustave Simoneau, François Stroobant, Théodore Fourmois — la « Société Vocale d'Ixelles » qui devait avoir une longue carrière.

Dix ans plus tard, le peintre, Antoine Wiertz, vint installer dans la rue Terrade (aujourd'hui : r. Vautier) son atelier qui, après sa mort, devait devenir le Musée Wiertz.

A une époque où les « lettres » n'éveillaient encore que peu d'écho dans le public, l'ixellois Charles De Coster (1827-

1879), répétiteur de langue française à l'école militaire de la Cambre, écrivit « La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak de Flandres et d'ailleurs ». Son souvenir a été immortalisé par le charmant monument élevé en 1894 au bas-Ixelles, auquel collabora le sculpteur Charles Samuel.



Charles Samuel dans un tableau

LA MAISON DES ECRIVAINS

Camille Lemonnier qui apparut une vingtaine d'années plus tard travailla dans un climat intellectuel plus favorable. Une plaque apposée en 1955 sur la façade de l'immeuble de la

chaussée d'Ixelles portant le numéro 50 rappelle que Camille Lemonnier y naquit le 14 mars 1844, qu'il vécut une bonne partie de sa vie dans la Commune et y écrivit presque toute son œuvre. Aussi lorsque en 1946 les autorités communales décidèrent de créer une Maison des écrivains, la dédièrent-ils tout naturellement à celui que la jeunesse littéraire de 1880 saluait du titre de « Maréchal des Lettres belges ». La Maison des écrivains est ouverte à tous les gens de lettres. Elle abrite également les services administratifs de la revue « Le Thyrses » fondée en 1889 par Léopold Rosy et « la Libre Académie Edmond Picard » créée en 1901.

Vers 1881, Octave Maus et l'avocat Edmond Picard commencèrent à animer la vie intellectuelle. Dans la revue « L'Art Moderne », ils défendent de nouvelles formes d'art. Ils publient des œuvres littéraires belges. Picard reçoit dans sa maison de l'avenue de la Toison d'Or tout ce que la Belgique compte d'artistes et d'écrivains. Maus installe dans la rue du Berger le secrétariat du cercle « Les Vingt » qu'il fonde en 1883. Avec les « Vingtistes » il organise des expositions et fait connaître au public Jan Toorop, Théo Van Rysselberghe, Guillaume Vogels, Georges Lemmen ainsi que Paul Signac, Toulouse-Lautrec, Vincent Van Gogh, etc.

A la fin du siècle dernier, vinrent également habiter Ixelles le sculpteur Constantin Meunier (son immeuble de la rue de l'Abbaye est aussi devenu un Musée), les peintres Isidore Verheyden et Fernand Knopff, les poètes Emile Verhaeren et Valère Gilles.

LE THEATRE MOLIERE

En 1857, l'acteur français David Antoine Chapoulade, surnomme Gil Naza, ouvrit dans l'ancienne salle de danse « Valentino » de la chaussée d'Ixelles (n° 45) un petit théâtre qu'il appela « la Salle Malibran ». Dix années après, il fit construire dans la rue du Bastion sur l'emplacement d'un ancien établissement de bains une salle de spectacle qu'il appela d'abord « La Bonbonnière », puis « Le Molière », qu'il éleva au niveau des meilleures scènes bruxelloise (421).

(421) L'Eveil 18 mars 1900.

Au cours de l'épidémie de choléra de 1866 il dut fermer les portes de son théâtre, ce qui lui causa une perte sensible que l'administration communale compensa partiellement par l'octroi d'un subside de 3.000 francs.

En 1883 son ami Bouvard lui succéda et, après lui, Alhaiza (1886-1892), Frédéric Munie (1892-1912), Munie fils (1920-1927), Schauten (1927-1958), surent conserver au « Molière » l'excellente réputation que son fondateur lui avait gagnée.

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS

En 1890, s'éteignait dans sa maison de la rue du Champ-de-Mars le bon peintre Edmond De Praetere. Il légua par testament à la Commune d'Ixelles ses tableaux, son mobilier et ses collections d'objets d'art. Cependant, l'architecte communal évaluait à 35.000 francs le coût de la construction d'un Musée et, déjà, le Conseil s'appêtait à refuser le legs lorsque vint en discussion la question de l'utilisation de l'abattoir de la rue Van Volsem qui venait d'être supprimé. Qui eut l'idée de loger dans les locaux de cet abattoir désaffecté les œuvres du peintre animalier? Nous ne savons. Toujours est-il que l'idée fit son chemin. La vieille bâtisse fut nettoyée, restaurée, transformée et le 31 mai 1892 le nouveau Musée communal fut inauguré en présence du roi et de la famille royale avec le concours de la société des Orphéonistes et de la musique des orphelins (422). Le premier conservateur fut Emile Meunier.

Depuis, le Musée a recueilli d'importantes donations et s'est enrichi de quantité d'œuvres d'art. Octave Maus qui à la fin du siècle dernier fonda à Ixelles le cercle « Les Vingtistes » ou « La libre Esthétique » lui apporta plus de 200 tableaux de maîtres impressionnistes et néo-impressionnistes. Fritz Toussaint lui laissa des œuvres de David, Renolds, Vogel, Jacob Smits, Jongkind, Monticelli, Georges Lemmen, Max Liebermann, Luce, Signac, etc. De Hannel Van Risseghem, il a hérité plus de 6.000 gravures. Il détient également un

(422) R.C.I. 1892, p. 74.

lot important d'affiches d'Evenepoel, Toulouse-Lautrec, Rops, Forain et d'autres.

Une section historique relative à la Commune y a été créée. Depuis 1952 les collections artistiques y sont présentées dans un cadre entièrement transformé et renové.

LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

En vue d'instruire les classes indigentes, le Conseil communal créa en 1863 une bibliothèque populaire et lui alloua un crédit de 500 francs. Ce ne fut pourtant qu'en 1873 qu'il nomma un bibliothécaire à qui il offrit une indemnité annuelle de 200 francs. La bibliothèque principale était installée rue Sans-Souci. Des sous-bibliothèques furent ouvertes dans les écoles du bas-Ixelles, de Tenbosch et de Boondaël.

Réorganisée par la loi du 7 octobre 1921, la bibliothèque fut établie dans une école de la rue du Président, puis à l'école n° 2 de la rue Sans-Souci où elle occupait une salle de classe. Lorsqu'elle fut transférée en 1924 à l'école n° 4 de la chaussée de Wavre (n° 152), elle comportait trois salles de classe. Dans la suite nous la retrouvons installée dans l'actuelle Maison des Ecrivains, puis en 1945 dans les locaux de l'école des Arts industriels et décoratifs rue Sans-Souci n° 128, enfin en 1955 rue Mercelis. En 1951, elle avait été transformée en une bibliothèque de plein emploi ouverte tous les jours au public. Elle possède un service de prêt à domicile, une salle de lecture pour adultes et une bibliothèque réservée à la jeunesse. Des cycles de conférences y sont organisés. Elle est devenue un véritable centre culturel.

LA PRESSE

Parmi les journaux locaux, certains comme Le Bulletin d'Ixelles, le Bulletin du Canton d'Ixelles, le Messenger de la Commune d'Ixelles, l'Eveil, l'Echo d'Ixelles et le Progrès d'Ixelles ont paru régulièrement pendant plusieurs années.

D'autres ont eu une existence plus éphémère. D'autres enfin n'ont vécu que l'espace d'une élection.

- Le lecteur trouvera ci-dessous la liste, incomplète peut-être des journaux ayant eu au moins un an d'existence légale.
- Le Bulletin d'Ixelles*, hebdomadaire, fondé en 1851.
Le bulletin du Canton d'Ixelles, hebdo., fondé en 1858.
La Gazette d'Ixelles, hebdo., fondé en 1858.
Le Messager de la Commune d'Ixelles, hebdo., fondé en 1861.
L'Eveil, hebdo., libéral, fondé en 1876.
L'Indépendant, hebdo., indépendant, fondé en 1878.
L'Ixellois, bi-mensuel, fondé en 1879.
Het Soniënbosch, hebdo., libéral, fondé en 1881.
Le libéral du Canton d'Ixelles, hebdo., libéral, fondé en 1888.
De Elsenaar, hebdo., défense flam., fondé en 1894.
L'Echo d'Ixelles, hebdo., catholique, fondé en 1896.
Le Courrier d'Ixelles, bi-mensuel, catholique, fondé en 1896.
La Justice, bi-mensuel, Union lib. dém., fondé en 1900.
Le Nouvel Ixellois, défense intérêts bourgeois, fondé en 1903.
Ixelles démocratique, hebdo., socialiste, fondé en 1904.
Le Journal d'Ixelles, mensuel, Défense bas-Ixelles, fondé en 1905.
De Volksvriend, fondé en 1905.
La Vérité, libéral, fondé en 1911.
Le Progrès d'Ixelles, hebdo., libéral, fondé en 1907.
Le Courrier d'Ixelles, bi-mensuel, catholique, fondé en 1924.

LES NOMS DES RUES

La plupart des voies publiques d'Ixelles ont été créées et dénommées au XIX^e siècle. Quelques unes pourtant existaient déjà auparavant et un petit nombre d'entre elles a conservé les anciennes dénominations. Il en est ainsi de la chaussée d'Ixelles, de la chaussée de Wavre, de la chaussée de Boondaël, de la chaussée de Vleurgat, de la rue de l'Arbre-béni, de la rue de Longue-Vie, de la rue Francart et de la rue de Bruxelles à Boondaël.

Les autres ont été débaptisées. La rue des Pucelles est devenue la rue du Collège ; la Hollestract, la rue du Viaduc ; la route de la Cambre, l'avenue des Eperons d'Or ; la rue du Trou-aux-Chiens, la rue du Cygne. A Boondaël, le Dieweg a été appelé avenue du Bois de la Cambre ; la Crommesttract, l'avenue du Pesage ; la rue de la Charrette, la rue du Relais.

Plusieurs artères ont reçu un nom rappelant un lieu-dit — la rue Keyenveld (tracée dans un champ caillouteux), la

rue Wayenberg (voisine de l'ancienne colline de ce nom), — ou une particularité locale — la rue du Berger (en souvenir d'une bergerie qui existait à l'angle de cette rue et de la rue Keyenveld), la rue du Belvédère (ouverte dans la propriété de ce nom), la rue de Tenbosch (qui conduisait à ce village), les rues du Champ-de-Mars et de l'Esplanade (où l'armée allait s'exercer au maniement des armes), la rue du Bastion (dont le tracé épouse celui de l'ancien bastion de Namur), la rue du Haut-Pont (ancien ouvrage d'art sur lequel passait la chaussée de Waterloo), la rue du Monastère (voisine de l'abbaye de la Cambre), la rue du Couvent (où se trouvait une maison religieuse), les rues du Vivier et du Brochet (en souvenir d'un vivier voisin de l'étang d'Etterbeek), la rue du Viaduc (qui franchit la ligne de chemin de fer du Luxembourg), la rue de la Vanne (où se trouve installé depuis 1853 le réservoir des eaux de la ville), la rue de la Grosse-Tour (située à hauteur de la Wollendriestoren démolie en 1807).

Quelques rues portent le nom d'une guinguette disparue — les Champs-Élysées, le Parnasse, l'Ermitage, la Pomme (aujourd'hui : r. du Prince Royal) ; d'autres, un nom de ville : — Paris, Londres, Berlin (aujourd'hui : Alsace-Lorraine), Vienne (aujourd'hui : major René Dubreucq), Dublin, Edimbourg, Florence, Livourne, Naples, Venise, Trèves, Turin (aujourd'hui : P.E. Janson).

Les voies qui mènent vers le *champ de course* de Boitsfort s'appellent : rue de l'Hippodrome, avenue du Pesage, avenue du Derby et avenue des Courses. Les rues voisines de l'avenue des Saisons ont été baptisées Printemps, Été, Automne. Les rues de la Brasserie, de l'Orge, du Serpentin, de la Cuve rappellent qu'à cet endroit il existait autrefois de grandes usines à bière.

Le loyalisme des autorités communales se manifeste dans la dénomination des rues du Trône, du Sceptre, de l'avenue de la Couronne et des rues Léopold (aujourd'hui : r. d'Edimbourg), Clémentine, Louise, Marie-Henriette, Stéphanie et de la place Marie-José. Par ailleurs le Collège des bourgmestre et échevins a voulu magnifier certaines *vertus civiques* en dénommant les rues de l'Ordre, de la Probité et de l'Entraide (aujourd'hui : r. Léopold Delbove).

Elles ont voulu honorer des *hommes d'Etat* : — de Stas-sart, Charles Graux, de Méeüs, Vilain XIII ; des *haut-fonctionnaires*, — Emile Banning, Emile de Béco ; des *magistrats locaux*, — les bourgmestres Legrand, Van Elewijck, Guillaume Gilbert, Kerckx, Raymond Blyckaerts, Albert Leemans, De Vergnies, Emile Duray, Fernand Cocq, Adolphe Buyl, Armand Huysmans, Eugène Flagey, les échevins Antoine Labarre, Guillaume Stocq, Jules Bouillon, Albert Verhaeren, Victor Greyson, Louis Lepoutre, Léopold Delbove, Emmanuel Van Driessche, George Bergmann, Arthur Pigeolet, les conseillers Adolphe Mathieu, Eugène Cattoir, Mignot Delstanche, Veydt, Henri Marichal et Guillaume Macau ; des *juristes* : Alfred Giron, Jules Lejeune, Defacqz, Blanche, Faider, Edmond Picard ; des *savants* : Volta, Darwin, Jenner, Pierre Curie, Alphonse Renard, Gachard, Hector Denis, Elisée Reclus (aujourd'hui : Petite Suisse), Renier Chalon ; des *personnalités des deux guerres mondiales* : le général Jacques de Dixmude, le général Dassin de Saint-Georges, le général-médecin Derache, Antoine Depage, le maréchal Pétain (aujourd'hui : r. Arnaud Fraiteur), l'Air-Marshal Coningham, le général De Gaulle, le général Patton, Arnaud Fraiteur et de la *colonisation africaine* : Stanley, Crespel, Maes, le général Thys, Augustin Delporte ; des *littérateurs* : Molière, Scarron, Camille Lemonnier, Charles Decoster, Dautzenberg, Henri Conscience, Jean d'Ardenne, Lesbroussart, Vautier, Paul Spaak ; des *peintres* : Van Eyck, Lens, Simoncau, Paul Lauters, Wiertz, Fourmois, François Roffiaen, Kindermans, De Praetere, Dillens, Emile Bouillot, Emile Claus, François Stroobant, Fritz Toussaint, Géo Bernier, Georges Biot, Isidore Verheyden, Jean-Baptiste Meunier, Joseph Stallaert, Juliette Wytsman ; des *musiciens* : César Franck, Jean-Baptiste Colyns, Léon Jouret ; des *sculpteurs* : Auguste Rodin, Bouré, Godecharle, Simonis ; des *bienfaiteurs* : Buchholtz, Van Aa, Alphonse Dewitte, Fernand Dons, Borrens, Ernest Solvay, Lanfray, Louis Ernotte.

Quelques *propriétaires* ont donné aux voies nouvelles qu'ils ouvrirent soit leur nom de famille — Francart, Limauge, Cans, Mercelis, Goffart, de Hennin, Terrade (aujourd'hui : Vautier), Anoul, Brugmann, Jacquelart (aujourd'hui : r. de l'Athénée), Haeseleer (aujourd'hui : r. Georges Lorand), soit leur prénom — Maximilien (Dugniolle), Adolphe (Desmette)

soit celui de leur épouse — Elise (Hap), ou de leurs neveu et nièces — Maurice, Jeanne, Ernestine (Vermeren).

Qu'il soit possible de répartir par catégories la plupart des noms des voies publiques n'implique nullement que les autorités communales aient agi dans ce domaine suivant une idée générale directrice. Le 30 avril 1873, le conseiller communal Henri Marichal avait proposé d'introduire un certain ordre dans les noms de rue et de les « coordonner de manière harmonique de manière à ce qu'ils soient à la fois un guide et un enseignement ». C'est à son initiative que les artères établies entre l'avenue Louise et la chaussée de Vleurgat requèrent des noms d'artiste (De Craeyer, Van Eyck, Jordaens, Paul Lauters, Emile Claus et de Praetere), que celles situées autour de l'église de la Trinité furent dénommées d'après certaines fonctions publiques : Magistrat, Bailli, Prévôt, Châtelain, Tabellion, Damhouder (aujourd'hui : r. de Livourne). Il avait également proposé que les rues aboutissant à la chaussée de Waterloo rappelaient des épisodes de la célèbre bataille qui mit fin à la carrière de l'empereur Napoléon : Ligny, Mont-Saint-Jean, la Haie-Sainte et celles situées de l'autre côté de la chaussée de Vleurgat dans ce que l'on appelait le quadrilatère Louise des souvenirs de notre émancipation politique : 1930, le Drapeau tricolore, la Brabançonne, Jenneval, 26 septembre, etc. mais il ne fut pas suivi (423).

Au cours des temps, l'administration communale a modifié, à plusieurs reprises parfois, la dénomination de certaines voies. Il existait dans l'agglomération bruxelloise plusieurs places Communales, plusieurs rues du Presbytère et plusieurs rues Van Volsem. Pour éviter toute confusion, la place Communale d'Ixelles fut appelée place Fernand Cocq ; la rue du Presbytère devint la rue Alphonse Dewitte et la rue Van Volsem, la rue Jean Van Volsem.

De manière à éviter à l'avenir l'emploi de doublets, la conférence des bourgmestres du 20 mai 1910 décida de créer un bureau central annexé au service de l'Etat-civil de Bruxelles chargé de conseiller les autorités communales intéressées.

En 1918, et en 1944, à la suite des deux guerres mondiales, le Collège, répondant au vœu de la population, débaptisa

(423) R.D.C.1. 30 avril 1873.

certaines rues dont les noms rappelaient des souvenirs désagréables. C'est ainsi que la rue de Berlin devint la rue Alsace-Lorraine ; la rue de Vienne, la rue Major René Dubreucq ; l'avenue Maréchal Pétain, l'avenue Arnaud Fraiteur et la rue Adolphe, la rue Général Patton.

D'autres modifications parurent moins justifiées. Il est, en effet regrettable d'avoir débaptisé d'anciennes voies ou places publiques dont le nom évoquait un souvenir du passé ou une particularité locale. On peut se demander pourquoi la rue du Centenaire a pris le nom de De Vergnies ; l'avenue du Solbosch, celui d'Adolphe Buyl et les places de la Couronne et Sainte-Croix les noms de Raymond Blyckaerts et d'Eugène Flagey.

Déjà, en 1883, le journal ixellois « L'Indépendant » écrivait : « Nous avons une bonne, vieille et antique route qui depuis des siècles portait le nom de la Cambre. Un enfant vous aurait indiqué que cette voie menait à l'abbaye. Aujourd'hui, elle se nomme pompeusement : avenue des Eperons d'Or. La rue Saint-Boniface n'a pas trouvé grâce devant nos édiles modernes. Elle s'appellera désormais... je vous le donne en mille... la rue Jules Bouillon. Par une amère ironie, la rue de la Santé deviendra la rue Félix Bovie et la rue des Nouvelles, la rue Borrens. De temps immémorial, il existait un sentier qui conduisait de la chaussée de Vleurgat au hameau de Tenbosch. Ce sentier portait le nom de Coq Tourné à cause d'une vieille légende. Il devint une rue et ce nom fut trouvé trop vulgaire. Il fut baptisé rue du Coq, puis rue du Monticule. Mais lorsque celui-ci fut nivelé pour faire place à des flaques d'eau persistantes, elle prit officiellement le nom de : rue de la Pluie. Mais certains propriétaires, ayant réclamé contre cette dénomination qui nuisait à leurs propriétés, elle s'appelle aujourd'hui la rue Kindermans ».

Parfois la population s'est insurgée avec succès contre certaines modifications inopportunes. C'est ainsi qu'en présence des protestations des habitants de la rue de la Couronne, le Collège renonça à son projet de lui donner le nom d'Alfred Giron qui fut attribué à une artère nouvelle (424). Cependant, comme il y avait plusieurs rues de la Couronne dans l'agglomé-

(424) N° du 13 mai.

mération bruxelloise, ils durent accepter en 1931 qu'on en fit la rue du Sceptre.

Certaines autorités communales abusèrent de ces modifications et le gouvernement réagit. Une circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 2 octobre 1953, renouvelée le 5 septembre 1957 demande aux gouverneurs de province de leur rappeler que si en principe elles sont libres de dénommer il leur est toutefois recommandé de ne modifier une dénomination pour une raison sérieuse et avec l'agrément de l'ensemble des habitants intéressés. Elle les invite également, avant de dénommer une voie nouvelle, à consulter la Commission Royale des Monuments et des Sites ainsi que la Commission de Toponymie et de Dialectologie.

Ajoutons à titre de curiosité qu'il existe à Ixelles une rue et trois squares sans habitants : la rue du Levant, le square de la Croix-Rouge, le square Albert Verhaeren et le square du Souvenir.

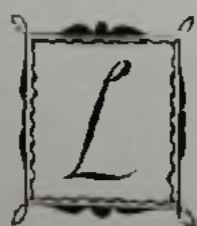
André GONTHIER (†).

FIN



Cortège Historique DE Nivelles

La vie de sainte Gertrude,
de sa collégiale, de son chapitre.



La collégiale de Nivelles frappe par sa robustesse et enchante par sa couleur. L'étagement de ses masses simples et grandioses du XI^e siècle inspire le calme et l'harmonie.

Le 13 septembre 1959, vers deux heures de l'après-midi, l'avant-corps était inondé de soleil. Sur le bloc solide de maçonnerie, la lumière faisait valoir des teintes nuancées : l'ocre entourait le gris, le blanc des tourelles encerclait l'ocre. Dans la ville, tout un peuple animé et joyeux se range le long des trottoirs où va défiler le cortège historique célébrant le treizième centenaire de la mort de sainte Gertrude. Drapeaux belges et pontificaux, entourés des couleurs nivelloises, bleu, blanc, rouge, montent la garde face au ciel.

Le cortège se forme près de la gare de l'est. Huit « Jean de Nivelles » casqués d'or et vêtus de jaune-orange, montés sur de solides chevaux brabançons vident, avec une noble simplicité, un dernier verre de bière. De l'Ecole provinciale des Arts et Métiers sortent, par petits groupes, jeunes moines, évêques aux ornements dorés, rois et puissants seigneurs, gentes demoiselles — vénérables saintes —. En attendant le départ du cortège, moines et saintes, bavardent gentiment, tandis qu'un évêque, assis sur le bord du trottoir, fume paisiblement une cigarette. Des tambours battent, des fanfares passent. Les organisateurs s'évertuent à mettre en place les divers groupes,



tandis que des photographes, un genou à terre, opèrent en tous sens.

Au centre de la ville la foule attend. Contre le mur de la collégiale, une tribune or et grenat a été dressée. Monseigneur Leclaf, représentant Son Eminence le Cardinal Van Roey, et les autorités ecclésiastiques et civiles y ont pris place. La famille des géants « aclots » L'Argayon, L'Argayonne et Lolo,

NIVELLES. — Cortège historique.

Pépin de Landen et son épouse Itte entourant la toute jeune sainte Gertrude. A l'arrière plan le roi Dagobert.

(Photo de Sutter)



Pépin de Landen et son épouse Itte, représentés par M. Jules Georges et Madame Al. Wezel-Gillain.

(Photo de Sutter)

NIVELLES. — Cortège historique.

Le char représentant Jean de Nivelles.

(Photo de Sutter)

imperturbables et dignes, se dressent, prêts à assister au spectacle.

Cinq heures ! trois trompettes thébaines annoncent officiellement l'arrivée du cortège. Les chars et figurants descendent l'étroite rue des Vieilles Prisons et débouchent sur la place. Sous le soleil, les couleurs chatoyantes, vont rendre ce cortège particulièrement attrayant. Mêlant leurs uniformes bleu roy aux reflets métalliques de leurs instruments, les

musiciens de Genappe viennent en tête. Drapeaux belges et nivellois passent au son d'une marche entraînante.

Les premiers personnages font revivre tout le glorieux passé de la cité. Et, c'est avec une visible fierté que les Nivellois voient passer leurs anciens souverains. Nivelles fête avec éclat les pépinides ancêtres du grand empereur Charlemagne et de sainte Gertrude, qui furent les fondateurs de la ville. C'est ainsi que passent : Pépin de Landen et son épouse Itte, suivis



Seigneurs escortants l'Empereur Henri III.
A l'avant plan ces seigneurs sont le comte et la comtesse de Lichtervelde.
(Photo de Sutter)

de deux charmantes fillottes, bleu pâle et rose, Gertrude et Begge et leur frère Grimoald, juchés tous trois sur d'adorables poneys. Précédé de quelques personnages, rutilants de broderies d'or et d'argent, Charlemagne, épée dressée, chevauche majestueusement.

Mais si les Nivellois gardent le respect pour la dynastie des Pepins, c'est à Gertrude, la sainte très aimée, que va toute leur affection. Le souvenir de sainte Gertrude est resté vivace à Nivelles et bien au-delà ; quatre-vingt dix-sept paroisses l'ont choisie comme patronne. Il nous semble intéressant de les rappeler ici. Ce sont :

BELGIQUE. — *Prov. d'Anvers* : Vorts et Zandvliet. — *Prov. de Brabant* : Etterbeek ; Gentinnes ; Héவில் ; Jauchette ; Lasne ; Lillois ; Louvain ; Machelen ; Nivelles ; Pietrain ; Ternat ; Tubize. — *Prov. de Flandre Occ.* : Bovekerke. — *Prov. de Flandre Orient.* : Appel terre ; Baasrode ; Sint-Antelinckx ; Wetteren ; Wichelen. — *Prov. de Hainaut* : Hennuyères et Wagnelée. — *Prov. de Liège* : Crehen ; Landen ; Neuville-sous-Fiuy ; Trembleur. — *Prov. de Limbourg* :



Châsse contenant les restes de Pépin I^{er}, père de sainte Gertrude, portée par des Nivellois. Derrière ce groupe la mosaïque représentant l'effigie de sainte Gertrude est l'écusson de la paroisse hollandaise de Geertruidenberg, portée par les paroissiens de cette localité.
(Photo de Sutter)

Beverts ; Gruitrode ; Kuringen ; Maaseick ; Piringen ; Riksinggen. — *Prov. de Luxembourg* : Calsbourg ; Tenneville ; Villers-Sainte-Gertrude ; Wardin. — *Prov. de Namur* : Bolinne ; Floriffoux ; Havelange ; Le Roux.

ALLEMAGNE. — *Diocèse d'Aix-la-Chapelle* : Binsfeld über Düren ; Boudersath über Münstereifel ; Dilkrath über

Amern ; Havert bei Sittard ; Herzogenrath bei Aachen ; Kraudorf bei Randerath ; Krefeld Bockum ; Tüddern bei Sittard. — *Diocèse de Cologne* : Dusseldorf Eller ; Juntersdorf Kr. Düren ; Morsbach/Sieg. *Chapellenies* : Bonn ; Dusseldorf ; Dusseldorf/Eller. — *Diocèse d'Essen* : Essen ; Watten-scheid. — *Diocèse de Münster* : Horstmar bei Münster ; Lohne ; Recklinghausen. — *Diocèse de Paderborn* : Sümmern ü Schwerte ; Oberkirchen/Sauerland. — *Diocèse de Rotten-*



Buste reliquaire de sainte Begge, porté par des paroissiens d'Andenne.
(Photo de Sutter)

burg : Hinzang. — *Diocèse de Trèves* : Barweiler über Adenau ; Landscheid Kr. Wittlich ; Lorscheid bei Trier ; Lunebach Kr. Prum ; Oedingen über Remagen ; Schuld über Adenau ; Berglicht über Neumagen/Mosel ; Karlshausen über Neuerburg. — *Diocèse de Rottenburg* : Winterlingen.

AUTRICHE. — *Diocèse de Salzburg* : Mauterndorf in

Lungau-Reith bei Brixlegg-Salzburg/Friedhof St Petrus ; Dreikirchen (Sudtyrol).

FRANCE. — *Diocèse d'Arras* : Grigny. — *Diocèse de Strasbourg* : Wettolsheim. — *Diocèse de Verdun* : Peuvillers. — *Diocèse de Metz* : Vallerange par Bermering/Moselle.

GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG. — *Diocèse de Luxembourg* : Gisdorf-lez-Diekirch.

HOLLANDE. — *Diocèse de Bois-le-Duc* : Geertruiden-



Joyeuse Entrée de Charles-Quint à Nivelles, représentée par les élèves de l'école des Arts et Métiers de Nivelles.

(Photo de Sutter)

berg ; Maarheeze. — *Diocèse de Bréda* : Heerle ; Ossendrecht ; Wouswe/plantage. — *Diocèse d'Haarlem* : Houtrakpolder. — *Diocèse d'Utrecht* : Utrecht. — *Diocèse de Roermond* : Amstenrade ; Beesel ; Jabbeek ; Lottum ; Maasbracht ; Oirlo ; Sint-Geertruid ; Wylre.

L'iconographie, assez vaste d'ailleurs, représente sainte Gertrude à travers les temps sous de nombreux aspects. Les cachets du XII^e siècle la font apparaître en longue tunique, une palme à la main ; elle est la grande abbesse, tenant un livre de prières et la crosse, pour les meilleurs sculpteurs brabançons du XIII^e siècle. Plus tard encore, sainte Gertrude — très populaire — est devenue également la « protectrice des champs » et sa crosse s'orne de souris et de rats.

Maintenant passe devant nous, avec ses deux longues nattes blondes, Gertrude, jeune fille d'une quinzaine d'années. Une brillante escorte l'accompagne. Ce groupe rappelle qu'au

cours d'un festin organisé par son père Pépin de Landen (ou de Nivelles) en présence du Roi Dagobert, Gertrude refusa un « riche parti » car déjà elle ne voulait d'autre époux que le Christ.



Char représentant Jean de Nivelles.

(Photo de Sutter)

Après la mort de Pépin, sa femme Iduberge, sur les conseils de saint Amand, fonde dans sa propriété de Nivelles une abbaye dont la toute jeune Gertrude sera la première abbesse. Des moines de grande envergure fréquenteront l'abbaye.

Voici saint Feuillen, premier abbé de Fosse et trois de ses compagnons ; ils sont escortés de paysans et de paysannes. Suit alors un groupe, les représentant enchaînés : l'histoire nous apprend que, près des bois de Seneffe, saint Feuillen et



Une des sept maquettes représentant les chapelles d'Andenne créées par sainte Begge.

(Photo de Sutter)

ses trois compagnons, furent attaqués par des brigands et massacrés. Sainte Gertrude, après soixante-dix jours de jeûne et de prière, découvrit leurs corps.

Un sixième tableau représente le retour à Nivelles des restes de saint Feuillen et de ses trois compagnons, ramenés

LE FOLKLORE BRABANÇON

solennellement en présence de l'évêque de Poitiers revêtu d'une chasuble verte et coiffé de la mitre violette et par Grimoald vêtu de noir. Un drap rouge recouvre les cercueils.

Deux jeunes filles, Gertrude et Wulfetrude, l'une habillée de rouge et voilée de blanc, l'autre d'orange et de bleu, précèdent un groupe de religieuses vêtues de noir. Le règne abbatial de sainte Gertrude s'achève. Elle meurt à l'âge de 32 ans et la charge d'abbesse passe à sa nièce Wulfetrude.



Chanoinesses blanches.

(Photo de Suttler)

Devant la collégiale restaurée, une suite de maquettes raniment les souvenirs des églises qui l'ont précédée. Il y a treize siècles, s'élevait à Nivelles la grande « villa » de Pépin de Landen. Trois oratoires y furent d'abord construits, ensuite une église mérovingienne, où fut enterrée la première abbesse Gertrude. Le nombre toujours croissant des pèlerins rendit nécessaire un agrandissement de celle-ci. Grâce aux fouilles dirigées par Monsieur Breuer, la tombe de sainte Gertrude, au centre des soubassements de cette église, est encore visible dans la crypte de l'actuelle collégiale. Une église carolingienne, plus vaste, fut ensuite construite, et remplacée, au milieu du XI^e siècle, par la grande collégiale qui s'adossa d'abord à l'avant-corps antérieur; ce dernier fut refait au XII^e siècle.

Le défilé coloré se poursuit inlassablement. Un léger vent



NIVELLES. — Cortège historique.

Gentilshommes et dames de l'époque de la dernière abbesse de Nivelles : la comtesse van der Noot. (Ce groupe a été réalisé par les élèves de l'École provinciale des Arts et Métiers, section jeunes filles.)

(Photo de Sutter)

NIVELLES. — Cortège historique.

« Le char de sainte Gertrude » — XV^e siècle —
tiré par de puissants chevaux brabançons.

(Photo de Sutter)

agite les longues écharpes de mousseline aux teintes pâles : la reine Liutgarde, quatrième épouse de Charlemagne, entourée d'une suite brillante, visite Nivelles. Soudain la foule applaudit... une figure, le symbole de la ville. Précédé par des Jacquemards orangés à cheval, un char tiré par de gros chevaux de ferme, s'avance. Sur un fond de verdure se dresse Jean de Nivelles ; un groupe de garçonnets, Jacquemards minuscules, font à ses pieds un charmant tableau.

Des moniales aux longues robes blanches ornées de larges pans de couleur ivoire, entourent leur Abbesse habillée de noir, de blanc et de violet. Cet ensemble se fait remarquer par sa sobriété.

Le char suivant rappelle la châsse de sainte Gertrude de Nivelles. Les orfèvres Nicolas de Douai et Jachomont de Nivelles qui créèrent ce joyau gothique d'après les dessins de Maître Jacques, s'y tiennent debout. Une simple image représente la fameuse châsse détruite, hélas, dans l'incendie de 1940. La foule, saisie d'émotion, n'applaudit plus... Comme on regrette l'absence de ce chef-d'œuvre d'argent et de vermeil, dans un tel cortège ! Sur cette châsse, faite en 1272, on pouvait voir la première représentation de sainte Gertrude en abbesse. Seuls quelques fragments ont échappé aux flammes, dont un très beau buste de la sainte.

Le sujet suivant est annoncé par une inscription : « Procession de sainte Gertrude au XV^e siècle ». Des archers, des arbalétriers et des canonniers se succèdent. Les uns portent une veste grenat sur une culotte grise, les autres sont en grenat et vert, tandis que les derniers mêlent le vert au gris. A cheval, le grand bailli du Brabant wallon a fière allure. Il est coiffé de velours noir et sur sa robe pourpre s'étale une large cape d'un vert éclatant. Les couleurs sont particulièrement bien harmonisées, et, ce qui est plus rare, les valeurs sont observées. Le prévôt des marchands marche lentement, tenant en main une charte avec ses grands scels. Sa barbe d'un gris noir se détache sur son ample manteau vieux rose. Le bailli de Nivelles et les échevins groupent de très belles couleurs ; mélange savant de verts, de gris, et, rompant les teintes pastel, une tache d'orange et de feu attire la lumière. On ne saurait assez louer les artistes qui créèrent ces costumes.

Mais que sont devenues les moniales du VII^e siècle ? Au cours des siècles, la règle primitive à forte influence irlandaise

et bénédictine, se relâcha. Au XIII^e siècle nous retrouvons l'abbesse à la tête d'un chapitre de chanoinesses. La sécularisation l'ayant emporté, l'abbaye fut alors peuplée de jeunes filles qui gardaient leurs biens et leurs libertés, et pouvaient même quitter le cloître et prendre époux.



(Photo de Sutter)

Le char de sainte Gertrude — XV^e siècle —

Ceintes de voiles blancs, les chanoinesses passent. Madame l'abbesse, coiffée de noir, porte un manteau sombre bordé d'hermine ; un cordon mauve sur le corsage. Le prévôt du chapitre, chef de l'abbaye aux hommes suit le groupe des chanoinesses. Le prévôt et les deux chanoines ont une démarche calme et imposante ; leur costume allie la sobriété au raffinement. Les vêtements noirs et blancs des chanoines encadrent le surplis à large bord de dentelle blanche du prévôt dont la robe violette et la soie lilas des manches enrichissent les

tonalités. Ce groupe est d'une grande beauté. On voudrait le voir sans la foule, sans la tribune, passer comme jadis le long de la collégiale faisant contraster la somptuosité de leurs vêtements de solennités avec les murs ocrés de l'église.



(Photo de Sutter)

Sainte Begge, abbessse de l'abbaye d'Andenne et les chanoinesses.

Le groupe suivant : la Joyeuse Entrée de l'empereur Charles-Quint, s'oppose par son pittoresque à l'allure quasi sacrée du précédent. Les brillants costumes, les étincelants colliers de la Toison d'or, les diadèmes perlés sont applaudis au passage.

Le groupe d'Andenne reconstitue avec une unité, une mesure et une harmonie remarquables de tons, l'œuvre de sainte Begge, sœur de sainte Gertrude : « La fondation de l'abbaye

d'Andenne et de ses sept églises ». Derrière des religieuses grises à voiles noirs, des fillettes revêtues de robes blanches à larges bandes jaunes, portent les maquettes des églises d'Andenne. Suit un groupe d'ermites aux robes noires et brunes. Le buste reliquaire de sainte Begge est porté par un groupe d'hommes vêtus de longues tuniques grises ornées de rouge vermillon. Enfin l'Abbesse d'Andenne, portant dignement la crosse, salue les autorités d'une profonde révérence.



(Photo de Sutter)
Le prévôt du chapitre, représenté par M. Gauze,
entouré de deux chanoines.

Un char rappelle une des belles chaires de vérité de Laurent Delvaux, maître incontesté du baroque belge. Les très beaux costumes qu'avaient revêtus Delvaux et ses compagnons méritent d'être signalés.

Avec le dernier quart du XVIII^e siècle, Nivelles vit l'avènement de sa dernière abbesse, Madame Marie-Félicité, comtesse van der Noot. La révolution française supprimera, parmi tant d'autres, le chapitre de Nivelles. Les marquises et les marquis, groupe très élégant, ne semblent se soucier nullement de cette sévère décision. Leurs « beaux » costumes

et leurs perruques gracieuses plaisent au public, et font rêver les jeunes filles...

Un char très chargé passe, une musique céleste nous parvient : c'est l'apothéose de sainte Gertrude représentée par la statue de Delvaux. Le pape et deux cardinaux sont agenouillés devant elle, entourés par la garde pontificale.

Les « belles images » sont passées ; mais le cortège continue. Les diverses paroisses étrangères et belges ayant sainte



(Photo de Sutter)
Les géants nivellois : L'Argayon, L'Argayonne et Lolo.

Gertrude comme patronne sont venues lui rendre hommage à Nivelles, sa ville. Des jeunes filles d'Etterbeek, jupes bleues, chemisiers blancs, s'alignent dans un ordre parfait. Dominés par le grand drapeau de Zandvliet, les fanions des délégations étrangères et belges sont agités par le vent. La fanfare de Nivelles, les délégués de la protection civile de la ville et les

drapeaux des anciens combattants, se font applaudir. La rue des Vieilles Prisons est encore noire de monde, et entre les spectateurs débordant des trottoirs, s'avancent des fillettes en robes de premières communiantes, des enfants de chœur, des drapeaux et enfin les membres du clergé en surplis. Les châsses de Pépin, Itte et Wulfetrude sont portées à bras d'hommes.

Des pèlerins allemands, ici d'Oberkirchen, là de Junterdörf se mêlent à ceux du Roux et de tant d'autres, aux Grands Ducaux, aux Néerlandais et à l'unique mais émouvante représentation française de Peuvillers. Dans le public, on raconte que les habitants de cette localité, firent, lors de la dernière guerre, un vœu à leur patronne sainte Gertrude, et n'eurent ni blessé, ni maison démolie.

Un beau groupe de zouaves, vestes bleues et pantalons rouges, portant une relique, mettent une note de couleur vive à la fin de ce grand cortège.

Enfin apparaît, tiré par six puissants chevaux brabançons qui portent chacun un enfant, mignon angelot, le magnifique char de sainte Gertrude, construit, sculpté et peint au rouge, portant une relique, qui met une note de couleur XV^e siècle et que la foule applaudit chaleureusement.

Le cortège est terminé, les spectateurs envahissent les terrasses des cafés, commentant avec enthousiasme leur groupe préféré, rêvant au passé que Nivelles vient de revivre. Le cortège a relié, comme par un fil doré, les temps anciens aux temps actuels. De même dans sa collégiale, chaque siècle a posé sa marque, de la crypte pré-romane jusqu'à l'autel moderne. Et devant le simple cercueil d'une morte, d'une sainte, d'une abbesse, placé devant le chœur de la collégiale, on pense que malgré les changements de civilisation, de vie, de psychologie, une chose est demeurée indéracinable dans le cœur des Nivellois : le fidèle souvenir qu'ils gardent de sainte Gertrude.

Monique GIERTS.

A PROPOS D'UNE STATUE DE SAINTE GERTRUDE

DANS le bras gauche du transept de l'église d'Etterbeek, se trouve une statue en chêne moiré, un peu plus petite que grandeur nature, de sainte Gertrude. L'abbesse est représentée debout sur un mince socle, un livre ouvert entre les mains, la crosse appuyée contre l'avant-bras droit. La tête et le cou de la sainte sont enveloppés de voiles; les épaules sont couvertes d'un large manteau dont l'ampleur des plis contraste avec le corsage ajusté. Le visage allongé, un rien incliné, gracieux, délicat, est tout en nuances : indulgence, connaissance, méditation; l'indulgence et la connaissance du monde seraient peut-être marquées par la moue de la bouche, tandis que nous devinerions dans les yeux mi-clos, une intense méditation.

Cette statue fut découverte en 1935 dans le grenier de l'église paroissiale Sainte-Gertrude à Etterbeek. Plus tard, elle fut dérochée et la partie supérieure de la crosse fut remplacée.

Le Brabant est-il le lieu d'origine de la statue? Elle porte en tous cas, le maillet bruxellois.

Le comte de Borchgrave d'Altena (1) indique la date de 1490 et rattache l'œuvre aux productions bruxelloises du XV^e siècle finissant. Il la compare à d'autres œuvres sculptu-

(1) Comte de Borchgrave d'Altena : « Bulletin de la Société d'Archéologie de Bruxelles », 1949, p. 42 à 44 : « La sainte Gertrude d'Etterbeek ».

rales, entre autres au saint Laurent et au saint Fiacre de l'église Saint-Jacques de Louvain.

Il est logique que la commune d'Etterbeek ait consacré



Statue de Sainte-Gertrude (Eglise Sainte-Gertrude d'Etterbeek).

une image à sainte Gertrude ; au moyen âge, le culte de la sainte était répandu à Bruxelles ; d'autre part, Etterbeek n'appartenait pas mais dépendait de la puissante abbaye de Nivelles.

Différents manuscrits relatent la vie de sainte Gertrude de Nivelles. Krusch a recensé le manuscrit de Montpellier



(Photo A. C. L.)

Eglise Sainte-Gertrude d'Etterbeek.
Statue en chêne (fin XV^e siècle).

(VIII^e s.) qui contient entre autres, quelques miracles de sainte Gertrude et le manuscrit de Saint-Gall (IX^e - X^e s.) dans « Vita S. Gertrude » volume II de « Scriptorum Rerum



(Photo A. C. L.)

Chaire de Sainte-Gertrude. 1272-1298. (Détruite en partie en mai 1940.)
Orlévres : Colars de Douai et Jaquemon de Nivelles.
Collégiale de Nivelles.

L'abbé Stocq cite une première Vita écrite avant le milieu du VIII^e s., une Vita tripartite datant du XI^e s. et enfin la Vita de saint Balau, également du XI^e s.

La date de naissance de sainte Gertrude est contestée : le plus grand nombre d'auteurs citent 626, quelques uns 631 ; tous lui donnent comme père Pépin II de Landen, maire de palais d'Aquitaine sous le roi Dagobert I, et comme mère, Iduberge ou Itte, sœur de l'évêque de Trèves. On raconte que la jeune fille refusa de prendre comme époux un seigneur de Haute Aquitaine, afin de se consacrer entièrement au Christ. Son père, Pépin mourut vers 640 et Itte, sur les conseils de saint Amand, évêque de Maestricht, fonda le monastère de Nivelles ; vers 647, sainte Gertrude prit le voile. Les différents textes sacrés louent la grande activité de sainte Gertrude : elle approfondit les textes sacrés, elle soigne les malades, assiste les pauvres, étrangers et pèlerins. Vers 656, sa nièce, Wulfetrude, reprend la charge d'abbesse, sainte Gertrude étant trop affaiblie. La mort de sainte Gertrude, comme sa naissance, varie d'un



(Photo A. C. L.)

Brasschaet : Eglise Saint-Antoine
l'Ermite. Banc d'œuvre fin XIX^e s.,



(Photo A. C. L.)

Gruitzode : Eglise Sainte-Gertrude.
Bois polychrome (XVI^e siècle).

texte à l'autre ; les uns mentionnent le 17 mars 659 ; d'autres, 656 ; d'autres encore 653 et même 664.

Certaines de ces différentes Vita décrivent de nombreux miracles qui eurent lieu du vivant et après la mort de la sainte. En dehors des Vita, récits de légendes et de miracles abondent.

Quelques unes des plus anciennes images de sainte Gertrude



(Photo A. C. L.)
Collégiale de Nivelles : Jean de Nivelles.



(Photo A. C. L.)
Landen : Eglise Sainte-Geztrude.
Bois polychrome (XV^e siècle).



(Photo A. C. L.)
Anvers : Eglise Saint-Jacques.
Masse confrérie Sainte-Geztrude,
argent fin (XVII^e siècle).

figurent sur des sceaux de l'abbaye de Nivelles du XII^e et du XIII^e s.

Une charte de 1156 porte un sceau rouge de forme ovale ; l'inscription « Sca Gertrudis piissima virgo » encadre un relief assez effacé d'une sainte Gertrude debout, tenant un livre dans la main gauche, une palme dans la droite. D'autres sceaux

du XII^e et XIII^e s. ont un aspect semblable ; la palme est chaque fois représentée ; toutefois, au XIII^e s. la tête est voilée et nimbée alors qu'au XII^e s. elle était découverte.

Vers la même époque — 1172-1198 — on trouve une statue de sainte Gertrude à Curange (près de Hasselt). La sainte est vêtue d'une simple tunique à plis verticaux ; un manteau couvre les épaules étroites ; l'aspect de cette statue fait penser aux « statues colonnes ».

1272 est une date importante dans l'iconographie de sainte Gertrude. Deux orfèvres Nicolas de Douai et Jachomont de Nivelles exécutent dans l'esprit gothique, une œuvre d'une beauté rare : la châsse de Nivelles. Cette châsse raconte la vie de sainte Gertrude et la représente aux côtés du Christ et des apôtres. Ici, la palme des bienheureux et la tunique simple ont cédé la place à la crosse abbatiale et aux vêtements plus somptueux. C'est donc en abbesse que sainte Gertrude est représentée, tenant dans la main gauche son livre d'heures ; dans la droite, la crosse. La jambe droite est portante ce qui infléchit légèrement la statue. Un voile couvre la tête et le cou ; une large robe tombe jusqu'aux pieds, elle est recouverte d'un souple manteau attaché par un cabochon. La statue se trouve dans une niche au-dessus de laquelle deux anges tendent une couronne vers l'abbesse.

D'autres scènes, notamment les miracles de la sainte ornent le toit de la châsse ; malheureusement quelques fragments seulement ont résisté à l'incendie.

De ceci nous pouvons conclure que c'est à partir de 1272 que sainte Gertrude sera représentée comme abbesse.

Il faut attendre le XV^e s. pour voir la première représentation de sainte Gertrude en compagnie de rongeurs. En effet, rats et souris se trouvent sur le bois gravé destiné au « Liber Chronicarum » d'H. Schedel (imprimé à Nuremberg en 1493 par M. Wolgemuth). Ces rongeurs grimpent sur les épaules, sur l'auréole même, et autour de la quenouille de la sainte.

Une statue de sainte Gertrude dans la chapelle d'Oldenburg (Allemagne) également du XV^e s. montre la sainte entourée de rats et d'autres attributs iconographiques comme la coupe ; un diable fait partie de la même scène.

Vers 1480, une statue de Landen montre les mêmes animaux grim pant sur la crosse de l'abbesse.

La statue de sainte Gertrude d'Etterbeek (vers 1490) ne



Pietrain : Eglise Sainte-Gertrude.
Chêne (XVI^e siècle).



(Photo A. C. L.)
Piruzgen : Eglise Sainte-Gertrude.
Bois polychrome (XVI^e siècle).

porte pas trace de ces rongeurs, alors qu'un des volets extérieurs du retable de Van Orley (1520) « La Mort et l'Ascension de la Vierge », représente une élégante sainte Gertrude, portant de la main droite une coupe, et de la gauche une crosse sur laquelle grimpe un rongeur, tandis qu'un autre est assis sur le bord de sa robe.



(Photo A. C. L.)
Sainte Gertrude pend le Violle.
Fragment de la châsse après l'incendie de 1940 (collégiale de Nivelles).

La statue de sainte Gertrude d'Etterbeek ne compte ni rongeurs ni coupe parmi ses attributs alors que ces mêmes attributs figurent sur des représentations dont la date est proche de la statue considérée, comme le bois gravé par



(Photo Sanspoux)
Nivelles :
Crypte de Sainte-Gertrude.
Sculpture marbre (XVII^e siècle).



(Photo A. C. L.)
Kuringen : Eglise Sainte Gertrude.
Pierre polychrome.

Wolgemuth, la statue de Landen, fin XV^e s. ou encore le panneau de Van Orley, 1520.

Nous allons maintenant passer en revue les différents attributs de la sainte.

Tout d'abord, la palme que nous rencontrons sur les

premières représentations de la sainte (XII^e et XIII^e s.). D'après Kunstler, la palme est le symbole des martyrs ; or sainte Gertrude n'a pas été martyrisée. Dès lors, on peut se demander si la palme n'accompagne pas les vierges ou serait considérée comme le symbole des bienheureux ; opinion qui est d'ailleurs confirmée par Reusens (2).

La crosse, elle, accompagne un saint ou une sainte fondateur d'ordre. Il existe différentes formes de crosse : bâtons potencés et bâtons à volutes ; cette dernière forme caractérise la crosse de sainte Gertrude (statue de la châsse de Nivelles, statue de l'église d'Etterbeek). La volute peut s'enrouler de deux façons : vers la statue ou vers l'extérieur. La crosse de la statuette de la châsse de Nivelles tourne sa volute vers l'extérieur ; ceci indique, d'après Monsieur Réau, que le pouvoir de l'abbesse s'étend en dehors du couvent ; ceci est le cas pour le crosseron (restauré d'ailleurs) que porte la sainte Gertrude d'Etterbeek. La hampe de cette même statue est garnie d'un voile dont l'origine n'est autre que le mouchoir qui isolait la main de la hampe de cuivre. Plus tard, ce mouchoir se change en voile et s'attache directement à la hampe de la crosse.

Sainte Gertrude est souvent représentée, dès le milieu du XIII^e s. avec un livre, soit fermé, soit ouvert, comme à la statue qui nous occupe spécialement. Le livre ouvert est souvent présenté par les abbés fondateurs d'ordre ; on peut y lire les premières phrases de la règle. Si le livre est fermé, il s'agit alors de quelque évangile, règle de couvent, livre de prières ou même d'exorcismes.

Une couronne posée aux pieds des saints signifierait que ceux-ci ont renoncé aux biens du monde. Sur la châsse de sainte Gertrude de Nivelles, deux anges tendent une couronne vers l'abbesse. S'agirait-il de la couronne des bienheureux ?

Au seuil de la renaissance, la représentation de sainte Gertrude « bienheureuse » (sceaux XII^e et XIII^e s.) cède le pas à la même sainte Gertrude abbesse (châsse de Nivelles et

(2) « *Éléments d'Archéologie* », par E. Reusens, Louvain 1871, tome I, p. III : ... « Chez les anciens comme chez les modernes, la palme a toujours été regardée comme le symbole du triomphe ; aussi les premiers chrétiens l'ont-ils souvent placée sur leurs tombeaux pour rappeler la victoire du défunt sur les ennemis de la foi. »



(Photo A. C. L.)
Assistance Publique Bruxelles : Polytype B. Van Orley. Revers du volet intérieur droit : Sainte Gertrude de Nivelles avec la béguine Gertrude de Suctroex.



(Photo A. C. L.)
 Carlsbourg: Eglise Sainte-Gertrude.
 Bois deroché 1500.



(Photo A. C. L.)
 Fosse: Eglise Saint-Feuillien.
 Bois polychrome (fin XVII^e siècle).

statue d'Etterbeek). Cette dernière représentation connaîtra une grande extension. Ceci a-t-il quelque chose à voir avec le goût et l'atmosphère de l'époque? L'homme à la veille de la renaissance préfère-t-il une abbesse fondatrice d'ordre, tenant sa crosse, emblème de son pouvoir, et le livre, signe de ses

qualités spirituelles et intellectuelles, à la sainte, assez modeste du moyen âge? La forme même des deux types de statue est différente: l'une garde une réserve hiératique, tandis que l'autre est plus élégante, plus humaine.

Quant aux rongeurs qui envahirent les représentations de la sainte dès le XV^e s., voici ce que Molanus en dit: « de l'eau est puisée sous la crypte de l'église de Nivelles; cette eau sert à asperger les champs infestés par les campagnoles et autres rongeurs funestes aux récoltes ». D'autre part, durant le Tour de sainte Gertrude, procession qui remonte au XII^e s. et qui a lieu le 29 septembre, des pèlerins portent des baguettes écorcées; ces baguettes sont plantées dans les champs afin d'en éloigner les rongeurs. Ces deux exemples expliquent la présence de souris, mulots, rats ou loirs sur certaines représentations de sainte Gertrude. Une allusion aux rongeurs se retrouve dans le nom donné à la chapelle « Aux Rats » située sur les communes de Roux et Vitriaval (province de Namur). Cette chapelle contient une statue de la sainte en chêne. D'après des archéologues, le nom donné à cette chapelle viendrait de l'inscription: « Ora pro nobis » dont les derniers mots ont disparu. Je me permets de suggérer que la statue de sainte Gertrude qui se trouve dans la dite chapelle peut avoir eu quelque influence sur le nom du petit sanctuaire; de même que les terres qui auraient pu appartenir à l'abbaye de Nivelles.

Réau ne parle que de souris grimant sur la crosse et la robe de la sainte, et laisse de côté, rats, loirs et autres dévasteurs des champs. Voici la phrase de Réau: « Si sainte Gertrude de Nivelles se reconnaît aux souris qui grimpent sur sa robe ou sa quenouille, c'est qu'on avait recours à son intercession pour se défendre contre ces bestioles ». Or, le même auteur considère les souris comme diaboliques à cause de leur instinct destructeur, et il leur donne une hérédité de haut rang en les rattachant à la légende de Barlaam et de Joseph où « il ronge de jour et de nuit les racines de l'arbre de vie ».

L'abbé Stocq donne à ces souris une origine païenne: des tributs germaniques auraient conservé leurs coutumes après leur conversion, en les associant à un saint ou à une sainte très connus. S'agit-il, dès lors d'une superstition païenne, répandue en Allemagne: l'âme prend la forme de souris et quitte ainsi le corps durant le sommeil; ainsi disparaissent les



(Photo A. C. L.)

Bruges : Abbaye Sainte-Godelieve (XVII^e siècle).

enfants, attirés par les chansons des rats de Hameln ? D'autre part, l'abbaye, riche en terres, et peut-être en rongeurs, trouve une protectrice en sa fondatrice, sainte Gertrude. Molanus et les pèlerins du Tour de sainte Gertrude parleraient en faveur de cette opinion.

Une autre croyance populaire dont les origines remontent peut-être à l'époque païenne, elles aussi, se concrétise par la coupe. Ainsi Van Orley montre dans la main de sainte Gertrude une coupe que nous retrouvons dans d'autres représentations comme celle d'Oldenbourg. Ryckel signale ceci : « Si quelqu'un sur le point de se mettre en route boit une coupe en se confiant à Gertrude, d'un cœur pieux et fidèle, il ira et reviendra sain et sauf, car, partout, il sera sous la sauvegarde de la pieuse vierge ». Une coutume en Allemagne et en Flandre est de vider une coupe à l'amour de sainte Gertrude ; ceci se trouve dans différents manuscrits. De tout temps, on attache aux libations une très grande importance ; c'est ainsi que l'abbé Stocq cite la bible : « Jacob à Bethel », le nouveau testament, saint Paul : « Je vais être répandu comme une libation car le temps de ma dissolution est là » — 2^e épître à Timothée, chapitre IV, vers 6.

D'autre part, des auteurs classiques comme Homère et Hésiode parlent de libation. Dans le culte germanique l'usage en était répandu également. Certains auteurs montrent que « Geertruid Minne » est la christianisation d'un rite germanique ; « Minne » serait une substitution de Minna = se souvenir. Ainsi on croyait mériter la protection de sainte Gertrude en buvant à son souvenir — minna=minne=amour.

Ryckel voit dans la coupe de sainte Gertrude un héritage des dieux païens que saint Jean l'Évangéliste a reçu en premier lieu. Par ailleurs, on conserve à Nivelles une coupe dite de sainte Gertrude qui aurait servi pour les libations aux convertis. Cette coupe, en terre cuite, usée, a été remplacée au XV^e s. par une belle coupe en verre taillé bordée de vermeil.

Reste aux côtés de la sainte la représentation du diable, sans l'image duquel l'esprit du moyen âge serait trahi. Citons une des figures du toit de la chaise de Nivelles, l'illustration d'une image de pèlerinage (Bruges). Cette association de la Sainte et du diable s'explique en la rapprochant de la légende du chevalier voué au diable et délié de ce lien terrible par l'intercession de la Sainte. Lors du Tour de sainte Gertrude,

un groupe figura la légende du chevalier sauvé par la Sainte. English voit dans cette légende, une variante de la légende de Théophile.

Il est étonnant que ni rongeurs, ni coupe, ni diable, n'accompagnent la statue de l'église de Sainte-Gertrude d'Etterbeek, alors que les représentations de la même Sainte, à la même époque (fin XV^e - début XVI^e s.), s'encombrent de ces attributs populaires. La statue d'Etterbeek s'isole par sa sobriété ; elle n'a rien des toutes premières représentations de la Sainte : longue tunique simple, palme et livre ; elle se rapproche de la statue appartenant à la châsse de Nivelles (XIII^e s.). A deux siècles de distance, toutes deux nous montrent une abbesse, revêtue d'un long manteau, tenant crosse et livre en mains ; toutefois il y a plus d'élégance dans la statue d'Etterbeek, ce qui ne l'empêche pas de garder une digne retenue d'abbesse ; elle inspire un profond sentiment religieux. Par sa facture extérieure, elle appartient bien à son époque ; par ses attributs iconographiques, elle y est plutôt étrangère.

On peut se poser la question : Qui l'a fait faire ? Aucun texte ne soulève à ce sujet une hypothèse. Il est un fait certain c'est que le sérieux, voire l'austérité, l'emporte dans cette statue, sur l'élégance et le goût du siècle. Nous pouvons dire avec Malraux, qu'elle n'est pas « d'abord » une statue...

Elle est l'abbesse qui cache un rien la sainte des premiers temps ; elle est l'abbesse qui ignore la patronne populaire du XV^e s. finissant.

Monique GIERTS.



(Photo Nels)

La coupe de sainte Gertrude — XV^e siècle.

Géographie littéraire du Brabant

LE COURS SUPERIEUR DE LA DYLE

MÉDIANE du roman pays de Brabant, la Dyle prend sa source à Houtain et, après être passée à Loupoigne et Genappe, après avoir croisé la route de l'histoire, se dirige — via Ways et Thy — vers Bousval, Noirhat — où elle reçoit la Cala venant de Glabais — et Court-Saint-Etienne — où la Thyle et l'Orne lui apportent le tribut de leurs eaux. A Court-Saint-Etienne, son axe, orienté vers le Nord-Est, se redresse vers le Nord. Laissant Ceroux-Mousty à sa gauche, la rivière met alors le cap sur Ottignies, Limelette, Limal, Bierges et Wavre. Nous la suivrons, cette fois, depuis sa source jusqu'aux portes de Wavre, seconde ville-capitale du Brabant wallon.

Nous avons parlé, dans nos précédents chapitres, de *Houtain-le-Val* — dont le château garde, à peu près, la physionomie qu'il avait déjà en 1696, année où le baron Le Roy en fit un dessin —, de Loupoigne — centre à partir duquel opéra Charles Jacqmin, « un type auquel il n'a manqué, faisait remarquer jadis Auguste Orts, qu'un Walter Scott ou un Nodier pour l'élever par la poésie à la hauteur d'un Robin Hood, de Rob Roy ou de Jean Sbogar » —, de Genappe — où le dauphin Louis fut en exil —, de Ways — où se dresse le

monument Duhesme — et de Thy — réuni à Baisy par décret du 3 décembre 1810.

Le cœur spirituel de cette région, axée sur le cours supérieur de la Dyle, a été situé, pendant plus de six siècles, à *Villers-la-Ville*.

*

C'est en 1146 que, sous la conduite de Laurent, douze moines cisterciens et cinq frères convers arrivent de



Villers-la-Ville: Le bas-côté droit et la nef de l'église.

Clairvaux en roman pays de Brabant avec le dessein d'y fonder une abbaye. Après s'être arrêtés à la ferme de Gémioncourt, sous Baisy, ils poursuivent leur route, s'arrêtent en un lieu désert et sauvage, y construisent quelques huttes et se mettent au travail, défrichant le sol et, en attendant la première récolte, vivent de racines et de fruits, de millet et de feuilles de hêtre. Découragés par les rigueurs de l'hiver mettant en péril le fruit de tous leurs efforts, il songent à regagner Clairvaux lorsque, le 23 janvier 1147, Saint-Bernard — venu dans notre pays pour y prêcher la deuxième croisade — leur rend visite. Il les reconforte, les encourage et leur indique,

dans la vallée de la Thyle, entre les bois d'Hez et du Quartier, un emplacement plus favorable à leur établissement. La légende affirme que son bourdon, planté dans le sol, donna naissance à un chêne superbe.



Villers-la-Ville: Un vestige imposant des ruines.

Quittant ses moines, Saint-Bernard — après avoir confié à Gérard la direction du troupeau, Laurent ayant demandé à être déchargé de ses fonctions de supérieur — s'exprima de la sorte :

« C'est dans ce lieu aujourd'hui horrible que, grâce à vous, brillera la croix et que fleuriront la prière et le travail. Je veux que s'élève par vos soins et par ceux de nos frères qui viendront après vous une abbaye glorieuse, sous l'obédience de la règle que nous imposa Robert, notre saint fondateur ».

Moins d'un siècle après sa fondation, l'abbaye de Villers est en pleine prospérité. Elle compte plus de cent moines et de trois à quatre cents convers. Elle a jeté les bases de deux monastères : Grandpré, à Mozet-les-Tombes, dans la vallée du Samson (province de Namur), et Lieu-Saint-Bernard, à Hemixem, sur l'Escaut. D'abord installé à Vremde, près de Lierre, ce dernier monastère fut transféré — le lieu étant trop insalubre — à Hemixem et fut rétabli en 1836, après la révolution française, à Bornhem où il existe toujours.

L'abbaye de Villers, qui devait subsister jusqu'en 1796, fut dirigée par des abbés parmi lesquels il y eut nombre d'érudits éminents, des théologiens, des mystiques, des annalistes, des administrateurs et des réformateurs intelligents et décidés : Charles de Seyne, Conrad d'Urach, Walter d'Utrecht, Guillaume de Dongelberg (ou de Bruxelles), Arnould de Louvain, Arnould de Ghistelles, Nicolas de Gheest, Henri de Faix, Gérard de Louvain, Francon Calaber, Désiré de Brigode, Denis Van Zeverdonck, Denis de Spina, Mathias Van Hortembeke, De Vleeschouwere, Robert Henrion, Henri Van der Heyden, Robert de Namur d'Elzée, Bernard Van den Hecken, Idesbald Wilmart, Thomas Moniot, Léonard Pirmez, etc.

Parmi les quelques noms d'abbés que nous venons de citer, d'aucuns mériteraient d'être soulignés, ici, d'un trait plus ou moins épais. Tel est le cas, en particulier, pour celui d'Arnould de Louvain — décédé en 1250 — qui rédigea la première partie de la « *Chronica abbatum Villariensium* » (allant de 1146 à 1240) qui est demeurée, en ce qui concerne le Brabant tout au moins, l'une des meilleures illustrations de l'historiographie au moyen âge. Tel est aussi le cas pour celui du mystique Arnould de Ghistelles, pour celui de Robert Henrion — cet humaniste auquel son ami Aubert le Mire, ou Miræus, dédia son « *Chronicon Cisterciense* » — et pour celui de Léonard Pirmez, ancêtre d'Octave Pirmez, le solitaire d'Acoz, qui a réuni à son sujet divers éléments de biographie dans l'un de ses registres verts (1).

Autour des abbés de Villers gravitaient des centaines de moines venus des quatre coins du Brabant et de tous les

(1) Cf le « *Nouvel Essai sur Octave Pirmez — I — Sa Vie* » de Paul Champagne, A.R.L.L.F., 1952 — Bibliographie.

horizons de la chrétienté. La « *Chronica et Gesta sanctorum Villariensium* » (2) s'exprime de la sorte : « Aussi l'on ne vit pas seulement des laïques entrer chez nous, mais des religieux abandonner leur couvent, attirés par la ferveur de l'Ordre Cistercien et spécialement par la bonne odeur de Villers. Tels par exemple, Godefroid le sacristain, du monastère de Saint-Pantaléon de Cologne, Nicolas de Gembloux, Godefroid Pachôme de Sainte-Gertrude de Louvain, Godefroid Cortebecke venu d'Afflighem, couvent riche et fervent... Entrèrent



Villers-la-Ville : Les tours de l'église se dressent encore prestigieuses.

également à Villers des nobles comme Gobert, autrefois comte et seigneur d'Aspremont, Henri de Bierbeek, Guillaume de Dougelberg, Olivier de Sombreffe... Des chevaliers fameux abandonnèrent la milice du siècle pour prendre notre habit, comme Francon d'Arquennes, châtelain de Montenaeken, Gérard de Grez, Henri de Ways, Jean de Salinch, Jean de

(2) Publiée par Martène et Durand dans leur « *Thesaurus novus anecdotorum* », tome III, Paris, 1717.

Roost, Walter de Riklain, Siger de Wavre, Conrad d'Urach, Gérard de Rêves, Henri de Marilles, Daniel d'Overyssche, Theobald de Courtrai, Francon de Laethem, Jacques de Glimes, Gilles Dion... ».

Nous découvrons, dans les rangs des moines de Villers, à diverses époques, des figures très attachantes dont, au XVII^e siècle, Paul Chifflet — très versé en science théologique, fondateur (avec Dom Bernard Van den Hecken, abbé de Villers) du Collège de Villers à Louvain — et Servais Gillet. Celui-ci, maître des novices puis prieur claustral de la grande abbaye brabançonne, prieur titulaire du monastère de « *Porta Coeli* » à Harlem, président du Collège de Villers à Louvain, a vécu de 1599 à 1672 (?). Il a composé des vers latins : « *Galenus moralis ac mysticus* », et rédigé un intéressant petit volume (entre autres ouvrages) intitulé : « *Prior Claustralis... succincte exprimens qualitates Prioris ac modum Regiminis* », publié à Louvain en 1667. Ce livre s'ouvre par un panégyrique de l'auteur, panégyrique composé en grande partie de poésies latines versifiées en son honneur, à l'occasion de son jubilé monastique, par ses confrères... ce qui prouve que les moines de Villers savaient pincer les cordes de la lyre ou, à tout le moins, connaissaient les règles de la prosodie.

Au XVIII^e siècle, un autre moine de Villers, Dom Placide Desellys, confesseur des moniales de l'abbaye cistercienne d'Argenton, à Loncée, se révèle historiographe plein de mérites lorsqu'il écrit, en 1764, son « *Registre contenant le nom des religieuses d'Argenton depuis sa fondation avec un précis de l'histoire de cette maison* » dont le manuscrit est entreposé aux Archives de l'Etat à Namur. Cette œuvre est précieuse pour l'étude des événements qui se sont déroulés dans la partie Sud-Est du Brabant, au XVI^e siècle notamment, et aux environs de Gembloux, cette ville brabançonne du Namurois...

Les quelques notes ci-dessus, comparables à des coups de sonde opérés au hasard dans le temps, prouvent que les moines de Villers n'ont cessé de cultiver, au sein de leur vie cénobitique, certains genres littéraires : poésie, essai, histoire... En fait, ils ne faisaient que jeter une semence qui, germant en secret, allait donner naissance, après la destruction de l'abbaye, à un arbre magnifique. Car ce n'est qu'après la ruine du monastère,

après l'exode du 23 frimaire de l'an V, que Villers-la-Ville acquit, grâce à toute une pléiade d'écrivains, droit de cité définitif dans la géographie littéraire du Brabant.

*
**

Quantité d'écrivains ont contribué à faire entrer Villers-la-Ville parmi les hauts lieux littéraires du Brabant. C'est



Villers-la-Ville : C'est toujours avec une certaine nostalgie que l'on se promène dans les ruines de l'abbaye.

indiscutablement Eugène Van Bommel qui, de cette promotion, a été le principal, le grand artisan.

Né à Gand le 16 avril 1824, Eugène Van Bommel fit ses études à l'Université libre de Bruxelles. Il professa dans la capitale, devint conseiller communal à Saint-Josse-ten-Noode (où il devait mourir le 19 octobre 1880) et membre correspon-

dant de l'Académie royale. On lui doit, outre une « *Histoire de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek* » (1869) et la première de nos encyclopédies nationales : « *Patria belgica* » (1872-75), un roman : « *Dom Placide. Mémoires du dernier moine de l'abbaye de Villers* » (1875).

Dom Placide a-t-il réellement existé ? Qu'a-t-il de commun avec le père Adand ou Adant qui, de l'avis de certains chercheurs (3), fut le dernier occupant de l'abbaye détruite par les troupes autrichiennes battant en retraite devant les patriotes de Vonck et de Vander Noot, par les soldats de Dumouriez et, surtout, par le vandalisme des paysans des alentours, continuateurs stupides de l'œuvre entamée par les armées étrangères ? Le 13 décembre 1796, ayant revêtu des habits bourgeois, le père Adant s'en est allé vers l'inconnu. Doté de la cure de Rognée, près de Walcourt, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, il administra sa paroisse pendant 36 années, avec une fermeté frisant parfois l'intransigeance, et mourut en 1852. Sa tombe, à l'assaut de laquelle montent les orties et les ronces, existe encore dans le vieux cimetière de Rognée.

Eugène Van Bommel avait 28 ans lorsque le père Adant achevait, dans son presbytère de Rognée, sa longue existence. Il n'est pas impossible qu'il ait eu l'occasion de lier connaissance et de s'entretenir avec le dernier moine de Villers, mais, de celui-ci, n'ignora-t-il pas toujours l'existence ? Quoi qu'il en soit, conçu d'abord comme un roman historique aux péripéties imprévues, son livre s'est rapidement transformé en une autobiographie plus ou moins adroitement déguisée, en une pénétrante et délicate analyse. Peu appréciée au début, cette œuvre est considérée aujourd'hui comme l'une des productions les plus valables des lettres françaises de Belgique antérieurement à la renaissance de 1880. Henri Liebrecht l'a remise en honneur, l'introduisant dans une collection classique où il a aussi présenté Hubert Krains et Alfred de Musset.

Le roman d'Eugène Van Bommel, greffe, sur l'évocation des derniers jours de l'abbaye de Villers, l'histoire du pur et tendre amour que Dom Placide éprouve pour une jeune comtesse phtisique qui achève de se consumer au château de

(3) Parmi lesquels Maurice Moreau. Voir revue du Touring Club de Belgique, 56^e année, n° 16, 15 août 1950, pp. 185 et 186.

La Mothe (où La Motte), à présent en ruines, situé à deux lieues environ du monastère, sur Bousval. Sans avoir une très grande importance, le cadre est évoqué avec bonheur. On assiste à la fin de la grande abbaye : le feu lèche les boiseries, des pans de murs s'écroulent, les vandales pénètrent dans l'église tandis que les orgues, couvrant leurs imprécations et leur vacarme, entonne un furieux « *Dies irae* ».

*
**

Eugène Van Bemmel a été précédé et suivi, à Villers, par d'innombrables écrivains. L'abbaye ruinée n'a cessé et ne cesse de susciter l'intérêt, de provoquer l'imagination.

L'engouement de la foule pour Villers s'est développé, semble-t-il, sous l'effet du romantisme. Grand amateur de ruines, le romantisme fait de celles-ci un de ses décors favoris, un de ses thèmes de prédilection. Bernardin de Saint-Pierre intitule : « *Plaisir de la Ruine* », un des chapitres de ses « *Etudes de la Nature* », publiées en 1784. Nous y épingleons cette phrase qui est tout un programme : « *L'intérêt d'une ruine augmente quand il s'y joint quelque sentiment moral* ». Chateaubriand, dans ses « *Mémoires d'Outre-Tombe* », édités de 1848 à 1850, unira les enchantements du clair de lune à la poésie des ruines qui « *balbutient autour de toi des paroles mystérieuses* ». Combien seront contagieux ces sentiments, ces goûts et aussi ces dégoûts que toute une époque (et peut-être n'est-elle pas définitivement close ?) adoptera, épousera, fera siens jusqu'à être recouverte par eux, confondue avec eux ?

Les ruines de Villers, donc, attirent à elles, au siècle dernier, nombre de personnes contaminées par le romantisme. Les élèves de l'enseignement moyen ou supérieur n'échappent pas à leur puissance d'appel et nous en trouvons une preuve, une double preuve, dans le recueil de « *Souvenirs académiques du Collège Notre-Dame de la Paix à Namur* » relatifs à l'année scolaire 1843-1844. Alfred Bribosia, de Namur, y publie une « *Promenade pittoresque à Villers* », tandis que le Châteletain Emile Stainier s'y livre à une « *méditation* » sur « *L'Abbaye de Villers* ». Le premier s'exprime de la sorte :

« *Malheureuse et célèbre abbaye, au milieu des débris de ta grandeur éteinte, tu me parais admirable encore ; triste mais*

résignée, avec tes vêtements de deuil, j'aime à te revoir, et à venir quelquefois rêver au milieu de tes ruines ; les sentiments qu'elles peuvent inspirer sont nobles et purs, et les douces émotions que l'on y éprouve sont à la fois de la religion et de la poésie... ». Emile Stainier, de son côté, s'écrie : « *Que le temps conserve ces ruines ! Elles seront à jamais un témoignage de la barbarie des hommes... Mais que ceux qui aiment les grandes images et les fortes émotions viennent les visiter... Le peintre y trouvera des sites pittoresques, le poète des inspirations, et moi un sujet toujours nouveau de sérieuses méditations... ».*

Quelques années plus tard, en 1849, Eugène Gens, l'auteur des « *Ruines et Paysages de Belgique* », rend visite à l'ancienne abbaye et en évoque la destruction : « *Mais tout-à-coup, au milieu d'une sécurité profonde, les moines de Villers entendent gronder un orage à l'horizon de la France. L'orage éclate, passe comme une trombe au-dessus de l'abbaye, en balaye les habitants, et les chants divins se taisent pour toujours sous les voûtes consacrées par saint Bernard. La république française met l'abbaye en vente ; un spéculateur l'achète, et, pour la payer, enlève le plomb des toits, le fer des murailles, puis abandonne le squelette dépoillé pour qu'il devienne ce qu'il plaira à Dieu... ».* Vient ensuite, en 1850, un lettré : Constantin-Auguste Rodenbach. Celui-ci, vérificateur des poids et mesures de 2^e classe à Ypres puis à Tournai, a deux passions : la métrologie et le tourisme. On lui doit une monographie de 111 pages sur « *L'Abbaye de Villers (de l'Ordre de Cîteaux) en Brabant* » devenue rarissime et, en outre, cinq plaquettes d'« *Excursions fantaisistes* », un volume plus important : « *Dinant pittoresque* », et plusieurs études relatives aux applications du système métrique, à l'étalon prototype universel des mesures de longueurs, etc. Georges Rodenbach, son fils, lui devra — en partie — ses dons d'écrivain et fera écho, dans certaines de ses œuvres, aux admirations, aux enthousiasmes paternels. C'est ainsi qu'il évoquera — souvenirs d'excursions estivales entreprises dans sa prime jeunesse avec son père — le château de La Roche et l'Abbaye de Maredsous dans « *Le Foyer et les Champs* ». Jamais, toutefois, il ne sera question, dans ses recueils, de l'abbaye brabançonne. Nous lui avons

longtemps attribué ces vers cités par plusieurs auteurs (4) :

*Villers-la-Ville à la légende antique !
Ses moines blancs réveillés à minuit
Vont à pas lents dans l'église gothique,
Tout près du chœur s'agenouiller sans bruit.*

*Les feux-follets, bêtes du cimetière,
Eclairent seuls le grand autel brisé.
Tristes débris, couchés dans la poussière,
Racontez-nous l'histoire du passé...*

mais ils ne se trouvent dans aucun de ses volumes et nous continuons à ignorer le nom de celui qui les a composés (5).

En 1851, l'éditeur et journaliste Eugène Landoy — l'oncle de la grande Colette — entreprend, à travers la Belgique, un voyage à fonds perdus dont la narration humoristique : « *L'Histoire de 22 francs 50 centimes* » (6), nous vaudra d'amusants et subtils croquis, notamment de l'abbaye de Villers. Nous lisons : « *Nous arrivâmes à Villers vers le soir. Au détour d'un bois, en descendant dans le vallon, on se trouve tout-à-coup vis-à-vis de l'abbaye. C'est un tableau saisissant. On s'arrête étonné devant ces ruines immenses, d'un style sévère, bien situées dans un paysage beau et triste à la fois. C'est un vallon rocheux, boisé, profond et fermé de toutes parts. Les ruines en occupent tout le fond. Il n'est fermé qu'aux yeux, car la Dyle (7) le traverse et y fait tourner le moulin de l'abbaye. Ce moulin est une construction massive du treizième siècle, très curieuse à examiner. C'est là que logent les étrangers qui viennent visiter Villers. L'effet que produit à*

(4) Dont F. Meix (article sur « *L'Abbaye de Villers* », Bulletin du T.C.B. du 15 août 1929) et D. Joseph-Marie Canivez (« *L'Ordre de Cîteaux en Belgique* », un ouvrage publié en 1926 à l'Abbaye de Notre-Dame de Scourmont).

(5) Ne s'agit-il pas d'André Van Hasselt? Qui pourrait nous renseigner?

(6) Publié dans le n° des 24-31 janvier 1851 de « *L'Illustration* ». Le titre complet est celui-ci : « *L'Histoire de 22 francs 50 centimes pour faire suite à l'Histoire des voyages (fragment du journal d'un bohème littéraire)* ».

(7) C'est la Thyle, et non la Dyle, qui coule à Villers.

l'arrivée le premier coup d'œil jeté sur la ruine ne peut se traduire. J'avais pour compagnon de voyage un maître d'hôtel de Bruxelles, venu là avec ses enfants. C'est un homme qui a accompagné des Anglais en voyage, qui a manié toutes les merveilles du monde, et qui n'est pas facile à l'admiration. Je l'ai vu, à l'aspect de Villers, frappé de surprise et muet. Les enfants, très bruyants auparavant, se mirent à marcher doucement et à parler bas, comme on le fait dans une église ou au travers d'un cimetière ». En romantique qui se respecte, Eugène Landoy visitera une seconde fois le site à minuit, afin d'être confronté avec sa propre peur. Le surlendemain de son arrivée, il poursuivra son voyage en direction de Gembloux, via Mellery et Gentinnes. L'année suivante, en 1852, notre bohème effectuera « *Un Pèlerinage à Waterloo* » (8) et, avant de nous offrir — notamment — une description cavalière du champ de bataille, nous fera confidence des sentiments qu'il a éprouvés. « *Lorsque je cherche à me recueillir, écrira-t-il, je ne trouve pas en moi ces souvenirs délicieux et chers où se confondent les lieux et les affections* ». Un tel aveu n'a-t-il pas de quoi surprendre? (9).

Les visiteurs de Villers se succèdent sans se ressembler. En 1856, âgé alors de 24 ans, Octave Pirmez se rend à Villers dont il sera question dans une de ses lettres (10). Cinq ans plus tard, c'est au tour de Victor Hugo. L'auteur des « *Châtiments* » — qui n'est pas encore celui des « *Misérables* » (il est en train d'écrire, en ce printemps de 1861, les derniers chapitres de son roman) — reviendra à Villers en septembre

(8) Publié dans « *L'Illustration* » du 19 juin 1852.

(9) Une intéressante étude sur « *Un Oncle de Colette, Eugène Landoy, Journaliste franco-belge* » a été publiée par Albert Kies et Claude Pichois dans le « *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises* », 1956, n° 4. Sous le titre : « *Huit jours de Vagabondages dans le Namurois en 1850* », André Dejardin a commenté « *L'Histoire de 22 francs 50 centimes* » dans la revue « *Auto-Touring* » d'avril 1959.

(10) Voir Paul Champagne : « *Nouvel Essai sur Octave Pirmez* », A.R.L.L.F., Bruxelles, 1952, p. 67. Il est souvent question, dans l'œuvre d'Octave Pirmez, du « *pastoral vallon de Villers* ». Il s'agit évidemment de Villers-Poterie, près d'Acoz, en Hainaut. Nul n'ignore qu'il y a, en Belgique, plus d'un Villers : Villers-aux-Tours, Villers-Deux-Églises, Villers-devant-Orval, Villers-la-Bonne-Eau, etc.

1862. « Son imagination ardente et prompt à s'emballer, son romantisme exacerbé, son amour du moyen-âge tumultueux y trouvèrent une source abondante de sujets » (11).

La première visite de Victor Hugo à Villers, en 1861, eut pour résultat l'introduction, dans le livre VII de la 2^e partie des « Misérables », intitulé « Cosette », d'une digression quelque peu inattendue. Moins soucieux de vérité que d'atmosphère, entraîné par son imagination, accordant crédit à une impression, Victor Hugo écrit : « L'auteur de ce livre a vu, de ses yeux, à 8 lieues de Bruxelles, c'est là du moyen-âge que tout le monde a sous la main, à l'abbaye de Villers, le trou des oubliettes au milieu du pré qui a été la cour du cloître et, au bord de la Dyle (7), quatre cachots de pierre, moitié sous terre, moitié sous l'eau. C'était des in-pace. Chacun de ces cachots a un reste de porte de fer, une latrine et une lucarne grillée qui, dehors, est à deux pieds au-dessus de la rivière et, dedans, à six pieds au-dessous du sol. Quatre pieds de rivière coulant extérieurement le long du mur. Le sol est toujours mouillé. Dans l'un des cachots, il y a un tronçon de carcan scellé au mur ; dans un autre, on voit une espèce de boîte carrée faite de quatre lames de granit, trop courte pour qu'on s'y couche, trop basse pour qu'on s'y dresse. On mettait là-dedans un être avec un couvercle de pierre par-dessus. Cela est. On le voit. On le touche » (12).

En 1862, Victor Hugo retourne à Villers. Il y reste plusieurs jours, du 3 au 8 ou 9 septembre. Il y exécute plusieurs dessins dont un à la mine de plomb, daté du 3 septembre, et un autre à la plume et au lavis portant, au-dessous, la mention : « 8 septembre 1862 » (13). Le 4, il note dans ses « Carnets intimes », qui ne seront publiés qu'en 1910, ce qui suit : « Vu les cachots de l'abbaye sur la Dyle (7) ; la boîte à mettre les

(11) Maurice Deflandre : « Victor Hugo et l'Abbaye de Villers », dans la revue du T.C.B., 15 octobre 1935.

(12) Les cachots en question n'étaient vraisemblablement que des cellules de pénitence. Victor Hugo en fait des in-pace ou des oubliettes alors que ceux-là et celles-ci appartiennent en propre à l'architecture de forteresse.

(13) Plusieurs artistes, peintres ou dessinateurs, ont été inspirés par Villers : Ford Madox Brown, Théodore Fourmois, François Stroobant, etc.

hommes n'y est plus. Les débris des dalles plates encombrant l'angle à gauche du quatrième cachot où elles étaient. M. Dumont, questionné par moi, me dit que des ouvriers inconnus ont brisé cette chose au mois de mars dernier. Ne serait-ce pas plutôt au mois de juin ? (14). La chose était dénoncée dans « Les Misérables ». Il était bon de la faire disparaître » (15). C'est peut-être cette fois-là que, flétrissant un procédé dont il use lui-même, le poète écrit, sur le plâtras d'un mur, près de l'entrée, ce sixtain véhément devenu à présent illisible :

VENI, VIDI, FLEVI

O fats ! Sots parvenus ! ô pitoyable engeance
 Qui promenez ici votre sottise ignorance
 Et votre vanité ;
 Cessez de conspuer cette admirable ruine
 En y bavant vos noms qui, comme une vermine,
 Souillent leur majesté.

Victor Hugo assure davantage la célébrité de Villers. Cette célébrité ne fait que se développer, s'élargir. Un compositeur, Th. Solvay, originaire de Rebecq-Rognon comme Ernest Solvay, compose une mélodie : « L'Abbaye de Villers », que tout le roman pays de Brabant se met à chanter. Eugène Van Bommel, enfin, recueille et publie les « Mémoires du dernier moine de l'Abbaye de Villers ». Nous sommes en 1875.

Villers fait désormais partie des « paysages littéraires » du Brabant. Camille Lemonnier fait visite aux ruines. Des historiens exhument de vieilles chartes, compulsent des centaines d'archives, épluchent le nécrologe de l'abbaye dont tout le passé, ainsi, est amené au grand jour. Les archéologues entrent en ligne à leur tour. L'abbaye morte revit intensément. Ceci n'est pas un paradoxe ! Le 31 juillet 1910, les moines réintègrent Villers ! Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Qu'ont-ils de commun avec les dispersés de l'an V ?

(14) L'œuvre de Victor Hugo : « Les Misérables », a paru le 3 avril 1862.

(15) « Victor Hugo, dont la candeur égale ici la présomption, crut reconnaître là une tentative d'étouffement de scandale réalisée, à la hâte, à la suite de ses « révélations » ! ». (Cf. M. Deflandre, article cité.)

Ces moines de 1910 sont ceux du « Cloître » d'Emile Verhaeren : six grandes figures « sculptées en taille directe dans la pierre de leur foi, de leur orgueil, de leur péché » (16). Carlo Liten (17) prête sa voix à Dom Balthazar. Les nefes crevées de l'église abbatiale entendent la délirante confession du moine parricide :

*Je suis le moine Balthazar,
Mon crime est un orage en flamme
Qui mord et brûle et saccage mon âme...*

L'affluence est grande à Villers. Jenny de Tallenay y conduit les héros d'un de ses romans : « Le Réveil de l'Âme », qui n'est pas le meilleur de ceux qu'on lui doit. Georges Rency y vient et y revient parce que, dit-il « Ici mieux que partout ailleurs, les yeux et l'imagination reçoivent une satisfaction égale. Non seulement la nature y est d'une beauté particulière et y réunit tous les attraits qu'elle possède : l'agréable horreur des bois, la sauvage parure des roches, les prés en fleurs, les eaux murmurantes ; mais l'Art y a laissé des vestiges pathétiques et l'Histoire y ouvre son livre vivant. Abbaye de Villers ! Depuis huit siècles tu spiritualises ce coin de Belgique, plus imposante peut-être depuis ta ruine qu'au temps de ta prospérité ! » (18). Hippolyte Fierens-Gevaert regrette, à l'issue d'une visite des ruines, les travaux que les restaurateurs y ont accomplis. « Quelle tristesse, écrit-il, de ne connaître que par les souvenirs d'autrui la beauté — végétale, sauvage, luxuriante — que la science a détruite et dans laquelle reflourissait l'abbaye morte ! » Et il interroge : « Pourquoi faut-il que ses ruines soient aujourd'hui plus chères aux

(16) Lucien Christophe dans son essai sur « Emile Verhaeren », Ed. Universitaires, 1955.

(17) Carlo Liten — qui créa le « Prométhée » d'Iwan Gilkin — fut, en quelque sorte, le précurseur de Jules du Moulin, animateur, voici quelques années (vers 1950), du « Coin du Poète » réunissant, dans l'un ou l'autre endroit de la forêt de Soignes, les amateurs de poésie. Carlo Liten donna notamment en plein air, à Genval, un récital au cours duquel il créa le « Polyphème » d'Albert Samain.

(18) Dans « Le Brabant Wallon », Bulletin du T.C.B., 1^{er} février 1926.

archéologues qu'aux poètes ? » (19). De fait, extrêmement rares sont les poètes ayant éprouvé le pouvoir inspirant des débris de Villers qui, bien que saisissant l'imagination, sont demeurés et demeurent toujours la propriété des prosateurs (20).

Durant l'entre-deux-guerres, deux nouveaux romans devaient inscrire leur action, ou une partie de celle-ci, dans le cadre de la vieille abbaye du roman pays. Relatant « Les Faits et Gestes de Rike Schuffel au gai pays de Brabant », l'allègre José Camby nous promène, à la suite du fils de Pieper Schuffel et de Mie Leurnap, à travers tout le Brabant, de Braine-le-Château à Afflighem en passant, entre autres lieux, à Villers dont, au moyen âge, « le monastère était tel une ville et son église pareille à une cathédrale ». De son côté, confondant l'histoire avec le roman, l'auteur de « Monseigneur Gambrius », Victor Watteyne, nous fait vivre au temps de Jean I^{er}, duc de Brabant, et de Jean Rougelet, le ménestrel. Il met en scène, entre autres personnages, Adenet le Roi que Gustave Cohen considérait comme « le plus grand romancier belge d'expression française au moyen âge ». Rappelons ici que ce grand émule de Chrétien de Troyes était né dans la partie méridionale du Brabant, peut-être dans la vallée de la Dyle, peut-être dans le pays de Nivelles.

L'action du roman de Victor Watteyne se déroule dans des sites familiers au premier rang desquels se situe l'abbaye de Villers. L'auteur esquisse, de celle-ci, plusieurs tableaux remarquables où, en arrière-plan, on découvre des collines feuillues :

« Le soleil de mai versait de la gloire sur les toits bleus et les murs gris du monastère, cerné par la jeune verdure de la forêt de Hez.

(19) Dans un article « Le Brabant Wallon », Bulletin du T.C.B., 15 mai 1928.

(20) En dehors des deux quatrains anonymes que nous avons cités et des mauvais vers de circonstance de Victor Hugo, nous n'avons connaissance que d'un seul poème, d'ailleurs sans mérite particulier, inspiré par Villers. Ce poème est de Charles Cheude. Nos lecteurs n'en connaissent-ils pas quelque autre ? Nous espérons qu'ils seront assez aimables, dans l'affirmative, de nous en adresser une copie avec, si possible, les références indispensables.

» Ce jour, on avait attaché, au sommet du pignon central de l'église abbatiale, une croix argentée enrichie de reliques insignes.

» En l'honneur de cet événement, étape décisive de l'œuvre magnifique commencée septante ans auparavant par l'Abbé Dom Charles de Seyne, de glorieuse mémoire, le montier était sorti de sa pieuse contemplation pour prendre, pendant quelques heures, un air de fête.

» La nouvelle croix, au pinacle de la façade, brillait sous le ciel brabançon, s'auréolant de joie printanière.

» Puis les moines, après la dernière bénédiction, le front songeur, la prière aux lèvres, étaient retournés à leur travail.

» Toute l'abbaye avait hâte de se recueillir à nouveau.

» La cour d'entrée avait repris son aspect quotidien. Le long de la muraille neuve, des convers en chape grise démontraient les échafaudages. On entendait dans l'air léger les ordres de celui qui conduisait le travail, sans l'accompagnement des litanies païennes dont les ouvriers du siècle ont besoin pour se donner des muscles et du cœur.

» Les madriers descendaient au bout de leur corde, sagement, sans heurts ni tapage. Au pied du mur, des frères les recueillaient et les disposaient soigneusement en tas, sans éprouver la nécessité, chaque fois qu'ils plaçaient une planche, de faire part de cet événement à tout le vallon.

» De temps à autre, des chapes grises traversaient la cour. Elles s'arrêtaient pour donner un regard d'admiration naïve à la croix étincelante, et, au bon Dieu, une louange, puis, passaient outre à leur besogne.

» Le vent tenu — car c'était une merveilleuse journée — le vent tenu, en se promenant, confondait en un hymne du travail toutes les rumeurs qui sortaient des ateliers autour de la vaste cour : le martèlement joyeux de la forge, les ardents soupirs de la scie du charpentier, les pesants coups de maillet du charron, le tic-tac sec de la navette du tisserand. Et cette mélodie paisible comme une prière passait par-dessus les toits de la maison de l'Abbé et de l'aile des convers ; elle descendait dans le cloître où méditaient les moines, et pénétrait assourdie, par les fenêtres aux cintres géminés, dans les cellules ou dans la bibliothèque, parmi les copistes courbés sur le vélin couleur d'ivoire, qu'ils couvraient de lignes serrées, et que les enlumi-

neurs, à leur tour, allaient enrichir de merveilleuses lettrines.

» Là-haut, la Vierge Très Pure souriait benignement, en contemplant ce monastère qui était sien et dont l'âme, jour et nuit, depuis plus d'un siècle, montait vers Elle... ».

Nombre d'écrivains, autrefois ou naguère, se sont rendus à Villers, les uns pour y évoquer le passé, les autres pour y méditer sur la fuite du temps ou sur son inlassable travail d'érosion. Les ruines de la vieille abbaye où « Les vitraux sont remplacés par du vrai feuillage », où « Le lierre est entré dans le vaisseau aux endroits où fleurit la lumière » et où « Les ogives emprisonnent du ciel vivant, s'unissent à la verdure » (21), ont la pathétique éloquence des grands témoins. Elles nous parlent d'un Brabant où, par la grâce de la prière, la terre s'est unie au ciel. Les pierres, enracinées au sol comme des ancres, cimentées par les herbes et les mousses, attestent de la richesse d'une défunte réalité mais leur élan, dont le vandalisme et les intempéries ont apparemment brisé la vigueur, ne cesse aujourd'hui encore de monter dans l'invisible et, comme jadis, d'atteindre le mystère et de postuler l'infini.

*
**

Villers (où demeure le romancier de « Les Orages de la Vie familiale » et le pamphlétaire de « Les Naufrageurs des Lettres belges », Joseph Jobé) a été, pendant plus de six siècles, le cœur spirituel de la région axée sur le cours supérieur de la Dyle. Bien que ruinée, bien que retournant à sa source forestière, la vieille abbaye continue à être une sorte de foyer éclairant le coin du roman pays dont elle est le centre.

S'ils n'y avait pas Villers, cette portion du Brabant n'aurait que fort peu d'importance dans la géographie littéraire de la province. Les diverses agglomérations qu'on y rencontre n'ont guère plus d'intérêt les unes que les autres. Avant de rejoindre la Dyle et de nous attarder quelque peu dans les localités que cette rivière arrose, nous prospecterons les aires de ses deux affluents : la Thyle et l'Orne.

(21) Constant Burniaux dans un article publié dans « Les Nouvelles Littéraires », de Paris, en novembre 1955.

Prenant sa source aux frontières du Hainaut, la Thyle passe à Sart-Dame-Avelines où Auguste Brasseur-Capart conduira quelquefois le héros de son roman « *L'Épée de Tolède* ». A Villers, la Thyle reçoit l'apport d'un ruisseau venant de Marbais et Tilly. C'est de Marbais, selon Jean Fichet, qui s'est fait l'historiographe de Jemeppe-sur-Sambre, que seraient issus les seigneurs de Sombreffe dont l'un des représentants fut de bonne aide pour Charles-le-Téméraire. C'est à Tilly, par ailleurs, que le célèbre Jean t'Serclaes de Tilly de la guerre de Trente Ans aurait vu le jour en 1559. Après Ligny, Gneisenau y passa.

De Villers, après avoir traversé les ruines, la Thyle se dirige sur La Roche-Tangissart et laisse à sa droite, peu après, le pittoresque hameau de Sart-Messire-Guillaume. Deux poètes vivent à Tangissart : celui d'« *Événements* », Fernand Lefebvre, et Pierre Georges. Ce dernier, qui aime très étroitement ses vallons, ses bois et ses ruisseaux, n'a prouvé que rarement sa porosité au paysage. Nous avons reproduit un de ses poèmes en prose, intitulé « *Baisy-Thy* », dans un précédent chapitre de cette étude. Faut-il, pour rendre hommage aux lieux, leur être étranger ? Peut-être. Un poème de Lucien Christophe, extrait de son recueil d'« *Épigrammes et Mélodies* », tend à le prouver. Il est consacré à :

SART-MESSIRE-GUILLAUME

*Au bord de la Dyle naissante
Entre Faux et Court-Saint-Etienne
— Du plus lointain qu'il me souvienn
J'ai toujours bien aimé les sentes —*

*Et celle-ci dans sa prairie
Entre la rivière et le bois
Lie herbuse à son fil étroit
Les plus pures des rêveries.*

*Maitresse d'au-delà des neiges,
Vous m'avez fait don de l'anneau
Qui me livra par sortilège,
Fiésole et Porto-Fino.*

*Ainsi, d'une grâce soudaine,
A toute heure à mes yeux surgissent,
Les hauts plateaux de mon Ardenne,
Sol qui se creuse, eaux qui bondissent.*

*Pourtant aujourd'hui mon royaume
Est contenu dans ce vallon,
C'est sous Sart-Messire-Guillaume,
Un coin du vieux Brabant wallon.*

*L'eau qui court au pied des collines
En Flandre tantôt coulera,
Mais la paix d'une heure divine
Mon âme ici la retiendra.*

De Sart-Messire-Guillaume au confluent de la Thyle et de l'Orne avec la Dyle, il n'y a pas loin.

L'Orne, dont le cours supérieur est presque parallèle à celui de la Thyle, vient de Grand-Manil où elle prend naissance non loin de la ferme de Pendeville où le poète Fernand Severin passa une partie de son enfance :

*J'évoque volontiers mon enfance champêtre...
O dieux, vous qui réglez sur nos profonds penchants,
Je dois sans doute aux lieux où vous m'avez fait naître
L'attrait qui tant de fois m'emporta vers les champs...*

Grand-Manil est voisin de Gembloux, ville hier brabançonne, namuroise aujourd'hui. Joseph Laubain en a fait son fief littéraire.

Entrant dans le roman pays, l'Orne passe à Cortil-Noirmont. Plusieurs tumuli boursouflent le décor apaisant des champs. Au XVI^e siècle, Ortelius s'est intéressé à eux. Depuis, ils ont été explorés et étudiés par maints savants, historiens et archéologues, dont le baron de Loe, C. Van Dessel, Frans Cumont, etc.

Chastre, le village suivant, évoque lui aussi la présence romaine en Brabant. Son nom ne dérive-t-il pas de « *castrum* » ? Des vestiges d'un établissement militaire y ont été mis à jour. J. Vannerus s'est intéressé au lieu alors qu'il menait son enquête

toponymique sur « *Le limes et les fortifications gallo-romaines de Belgique* ».

Toute la vallée de l'Orne semble offrir, aux archéologues et aux historiens, un terrain de prospection particulièrement riche. Est-ce pour cette raison que de nombreux chercheurs se rencontrent dans la région ? Voici notamment, à Mont-Saint-



Cortil-Noirmont.

(Dessin E. Bourguignon)

Guibert, que l'Orne atteint après être passée à Blanmont, hameau de Chastre, Jean Decock et Léopold Kumps. Ce dernier, qui ne cesse de compulsier archives, greffes scabinaux et documents de toutes sortes, a donné, au « *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région* » (intitulé « *Wavriensa* »), plusieurs solides travaux dont une « *Toponymie de la Commune de Mont-Saint-Guibert* » apportant un complément aux travaux sociologiques entrepris dans la petite localité par l'Institut Solvay (22).

Avant d'arriver à Mont-Saint-Guibert, l'Orne s'augmente

(22) Les résultats de ces travaux, relatifs à la géographie, à l'histoire (auteur : Melle G. Malfroid), à la démographie, à la profession, à la famille, aux rapports sociaux et à la stratification, ont été publiés en volume par l'Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles.

des eaux du Nil, du ruisseau de Corbais — à droite — et de la Gentinne — à gauche —.

Prenant sa source presque au sommet de la ligne de faite séparant les bassins de la Meuse et de l'Escaut, le Nil descend vers Wallhain-Saint-Paul, autre terre fertile souvent remuée par les historiens et les archéologues. Le village semble fort



Mont-Saint-Guibert : La tour des Sarrasins.

(Photo Nels)

ancien et bien des étymologies ont été suggérées pour expliquer sa dénomination. On y voit encore les ruines d'un château vraisemblablement élevés au XIII^e siècle et faisant partie autrefois d'un réseau de fortifications destinées à garantir les frontières de l'ancien duché de Brabant contre les incursions des troupes namuroises et hennuyères. Faisaient également partie de cette ligne de défense, sans aucun doute, les tours de Saint-Géry, Héவில், Cortil-Noirmont, Nil-Saint-Vincent et Corbais. Plusieurs auteurs se sont intéressés à ces donjons. Le plus érudit d'entre eux, Guillaume Des Marez, fut amené à entreprendre ses investigations à la suite de la lecture d'une chronique rédigée par Gislebert de Mons qui, à la fin du XII^e siècle, remplissait les fonctions de chancelier du comte Baudouin V de Hainaut.

On s'étonne parfois, lorsqu'on évolue dans les détails de

la petite histoire, de déboucher tout-à-coup dans la grande histoire. Cette surprise nous attend à Walhain-Saint-Paul où, selon Louis Navez (23), se serait joué, au château Murette, le sort de Napoléon, de l'Empire et de l'Europe. « *Le maréchal Grouchy, écrit l'historien, chargé de poursuivre les Prussiens vaincus à Ligny, arriva à Walhain, le 18 juin 1815, vers 11 heures. Il faisait une chaleur étouffante. L'air était saturé d'humidité qui se résolvait en pluie fine. Entre 11 h 1/2 et midi, Grouchy déjeunait à Walhain dans la maison du notaire Hollert. Gérard, dont les troupes n'avaient pas encore dépassé le village, alla trouver le maréchal et ils s'entretenaient ensemble quand le colonel Simon Lorieux entra et dit que, du jardin, on entendait de lointaines détonations d'artillerie. Grouchy et Gérard se rendirent au jardin. Le temps s'éclaircissait et les détonations se faisaient entendre de plus en plus distinctement. Tout-à-coup, elles acquirent une telle violence que le sol « en tremblait ». Elles venaient de l'ouest. Aucun doute n'était possible. Une grande bataille se livrait en avant de la forêt de Soignes. Napoléon était aux prises avec les Anglais. Qu'allait faire Grouchy ? Entre lui et Gérard s'ouvrit alors un débat qui s'est continué et qui n'est pas clos aujourd'hui, après quatre-vingt-huit ans de discussion et de controverses. Gérard soutint qu'il fallait marcher au canon sur-le-champ et par le chemin le plus court, c'est-à-dire par Mousty et Ottignies... » On connaît la suite de l'histoire. Grouchy s'obstinant, la défaite des Aigles était virtuellement certaine.*

Tourinnes-Saint-Lambert, que le Nil traverse ensuite, est une captivante localité. « *Les noms de hameaux sonnent la jovialité wallonne, observe François Sarteel (24). Non loin de là, le bois de Buis. C'est une station botanique remarquable. Au printemps, le sol y est tapissé de clochettes jaunes, de jonquilles. Ce sol sonne que sa chair en feu — celle du coq — est musique et fraîcheur, comme la jonquille sonne que le Brabant reste un matin ! ».*

(23) Dans « *Les Champs de Bataille historiques de Belgique* », t. II : « *Waterloo, les Quatre-Bras, Ligny et Wavre* », 1903.

(24) Dans « *La Belgique et le Congo belge vus par les Ecrivains du Tourisme* », article sur « *Le Brabant wallon* », Édition Elsevier, Bruxelles, 1958.

Après Tourinnes, voici Nil-Saint-Vincent. Y habitent Henry Tournay, poète et dramaturge dialectal, et Jean Martin, auteur d'une remarquable « *Esquisse d'Histoire de Wavre des Origines à 1815* » publiée, en 1958, à l'initiative du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région, cercle dont il est l'un des membres les plus éminents. L'élite du pays, répétons-le une fois encore, se consacre principalement, voire presque exclusivement, à l'étude du passé. C'est là un fait qu'il convient d'enregistrer.

L'autre affluent de droite de l'Orne, le ruisseau de Corbais, n'a que quelques kilomètres de parcours. Il vient de Corbais où l'abbé Théophile Ploegaerts fut curé de 1894 à 1938. Né à Malines en 1861, ordonné prêtre en 1885, l'abbé Ploegaerts professa à l'Institut Sainte-Marie de Schaerbeek avant d'occuper la cure de Corbais. Très attaché à ce village, il lui consacra, en 1910, une monographie historique. On lui doit, entre autres ouvrages, des études sur les abbayes brabançonnaises de femmes, sur Sainte Adèle d'Orp-le-Grand et sur maints autres sujets historiques.

Corbais, auquel H. Desneux consacre plusieurs pages dans son livre sur « *Le Brabant wallon* », a donné naissance à quelques curieux personnages dont le colonel Charles-Albert Legros, qui se distingua à Jemappes et dont le nom figure sur une des colonnes du Panthéon, à Paris, et le général Norbert Brion, héros d'Essling, Wagram, Almeida, Saragosse, Pampelune et, ensuite, dans les rangs des troupes hollando-belges, des Quatre-Bras et de Waterloo. Hippolyte Vigneron, dans sa « *Belgique militaire* » éditée à Bruxelles en 1855, évoque longuement son aventureuse carrière. Corbais, par ailleurs, est la patrie d'Edmond Bourguignon, auteur de très nombreuses monographies se rapportant à la région s'étendant de la Dyle à la Gette. Le généalogiste H. Pinchart y a été conduit par les recherches qu'il a entreprises au sujet de sa famille qui, originaire du hameau de Pinchart sous Ottignies, résida principalement à Corbais.

En 1705, après avoir percé les défenses de Villeroy à Wanghe, le duc de Marlborough et ses troupes s'arrêtèrent à Corbais. On prétend que John Churchill y aurait eu une aventure galante avec Marguerite Noël, fille du tenancier de la « *Franche Taverne* » de l'endroit, dont il aurait eu une

petite fille. Il serait venu voir cette enfant, à ce qu'il paraît, peu après sa naissance, en 1706, au lendemain de sa victoire de Ramillies.

Se basant sur le fait que Marlborough a résidé en 1705 à la « Franche Taverne » de Corbais, Auguste Brasseur-Capart a inséré, dans son roman « L'Épée de Tolède », un épisode (celui qui termine le roman) qui se passe dans la rustique auberge démolie en 1913. Nous en extrayons ce passage qui prouve, mais de manière discrète, combien l'auteur se montre respectueux des données de l'histoire. Le héros, qui parle à la première personne, a le désir de l'aventure. Délaissant les siens et s'armant de l'épée que son oncle lui a apportée d'Espagne, il se met en route vers Corbais dans le but de s'engager dans les armées du duc :

« La route entre Wavre et Corbais est très courte et j'arrivai bientôt dans le bourg. Tout dormait encore. Je rencontrai peu d'Anglais, et leur démarche était hésitante.

» Je me doutais que Marlborough résidait à la « Franche Taverne ». C'était la seule auberge convenable de l'endroit. En passant devant l'annexe où se trouvaient deux gardes, je les entendis s'exprimer en wallon.

— Oh ! là, compères, leur dis-je, vous qui êtes du pays, que faites-vous là parmi, tous ces Anglais ?

— Une discussion avec ma femme, un coup de tête, je me suis engagé, et ce grand nigaud, qui me suit partout comme le chien de Saint-Roch, a fait la même chose. Mais toi-même, que viens-tu faire ici ?

— Voir Marlborough ou l'un de ses lieutenants.

— Rien que cela ! Penses-tu donc qu'on peut le déranger comme on veut ? Il est occupé là-haut avec Dame Margot, Marguerite Noël si tu préfères, la fille de l'aubergiste, et je t'assure qu'ils ne s'ennuient pas ! et ses lieutenants... écoute-les brailleur !

En effet, de la salle de l'auberge parvenaient des cris et des chants aïnés. Qu'était devenue dans tout cela la belle tenue des troupes ? Puisque le chef s'amusait, tous étaient de la fête.

— En attendant, proposa l'un des hommes, laisse là ton cheval, attache-le et entre, nous jouions aux cartes.

Les deux compères me firent asseoir et c'est ainsi que, sans l'avoir voulu, je fus mêlé à leur jeu. Je gagnai la première manche, puis je perdais sans désespérer. Mon esprit était ailleurs, je pensais à Louvranges, à ma femme et à mes enfants que j'avais abandonnés.

— Tu l'ignores peut-être, me dit l'un des soldats, mais là-haut, le général, ce n'est pas la première fois qu'il rencontre sa belle.

Et d'une voix éraillée, il entonna la chanson de Margot... »
(25).



(Dessin E. Bourguignon)
Walhain-Saint-Paul : Ruines du château.

Gagnons à présent les rives de la Gentinne, affluent de gauche de l'Orne. La Gentinne vient de Sombreffe. Plusieurs poètes, dont Marie-Thérèse André et Georges Darmont, sont

(25) Le roman d'Auguste Brasseur-Capart a été publié par « La Renaissance du Livre », Bruxelles, 1958. Il se réfère à un certain nombre d'événements de l'histoire locale et évoque maints sites proches de la vallée de la Dyle, de Corbais à Rixensart et à Dion.

originaires de ce village du Namurois jouxtant le Brabant. Pénétrant dans la province, la Gentinne, après être passée à Gentinnes, longe Saint-Géry. Une courte halte s'impose ici, à cause de l'abbé Courtois qui exerça son ministère dans la localité. Paul Coppe, Juge de Paix suppléant du canton de Perwez, a rédigé une notice de 48 pages (26) sur cet ancien curé de Saint-Géry qui fut, à la fois, peintre, sculpteur, musicien et poète. Louis Courtois a composé, en dialecte de Saint-Géry, quantité de poèmes évoquant les paysages ou les légendes du roman pays. Un de ces poèmes est consacré à la légendaire croix de Saint-Géry qui se dresse, solitaire, sur une hauteur, dans les campagnes, en direction de Cortil-Noirmont :

*Erviè d'pire, crocé d'Saint Gre, dairé resse de vi temps
Dejo'm qui v'z'a dressie au croèzia des deux voies
J'el demande à to l'monde; i n'a nec que respôte...
(Croix de pierre, croix de Saint-Géry, dernier reste du
[vieux temps
Dites-moi qui vous a dressée au carrefour des deux chemins
Je le demande à tout le monde; mais nul ne me répond...).*

Poursuivant sa route, la Gentinne baigne Villeroux — hameau de Chastre, comme Blanmont — puis Héவில்lers dont l'histoire, qui se confond avec celle de la seigneurie de Bierbais, a été écrite par Wauters qui, au siècle dernier, a « ratissé » tout le Brabant wallon et noté quantité de précieux renseignements. Héவில்lers dépassée, la Gentinne rencontre bientôt l'Orne dont les eaux, enrichies déjà par le Nil et le ruisseau de Corbais, coulent, via Beurieux, en direction de Court-Saint-Etienne. Unies à celles de la Thyle, elles grossiront les flots de la Dyle.

*
**

Bousval, que la Dyle traverse avant d'arriver à Court-Saint-Etienne, mérite l'attention du littérateur-géographe. Eugène Van Bemmél, en effet, n'a-t-il pas parlé, dans son roman : « Dom Placide. Mémoires du dernier moine de l'abbaye

(26) « L'Abbé Louis Courtois, Poète et Artiste du Roman Pays de Brabant », Imprimerie Havaux, Nivelles, 1949.

de Villers », de l'élégant castel de La Motte dont il ne reste plus, aujourd'hui, que quelques pierres ?

Autrefois ou naguère, désireux — peut-être — de ranimer les ombres de la tendre Berthe de Rameau et de Dom Placide, plusieurs écrivains se sont rendus en pèlerinage aux ruines de La Motte. Il y avait, parmi eux, Henri Liebrecht, Georges Rency, Paul Caso.



Héவில்lers.

(Photo Nels)

Visitant les vestiges du château en 1912, Henri Liebrecht écrivait : « Non, tout n'est pas encore mort. Il est un coin où s'est réfugiée l'âme si poétique de ces lieux pleins d'un passé charmant. La terrasse supérieure, celle qui s'étend sur le côté de l'ancienne chapelle, est ombragée par de grands arbres. Des lierres couvrent les murs, bouchant les plaies ; le mur d'enceinte est toujours debout et dans l'ombre propice, entre deux trunks de hêtre, parmi l'herbe humide et les folles avoines où gît un morceau de colonne, une statue est encore dressée. Sur son socle de pierre brunie de mousse, un Eros est là, encore vivant, quoique blessé, et son geste s'éternise, tendant vers un but invisible la courbe de son arc brisé. Il est le seul survivant de toute la grâce de jadis, et seul il suffit à évoquer

ce qui fut une demeure seigneuriale au XVIII^e siècle. Ici vécurent aussi de jolies dames qui portaient le catogan et la fontange : elles ont erré dans ce parc ; là-bas, le long du mur à créneaux de la première terrasse, elles se sont promenées devant l'horizon de la vallée, regardant les collines que couvrent les bois d'Agnissart et écoutant monter le bruit grave des troupeaux dans le crépuscule ; ici, sous les arbres, elles ont passé les heures chaudes des après-midi de juin ; de jeunes seigneurs, près d'elles, ont devisé de guerre et d'amour : on était aux heures héroïques et glorieuses où Maurice de Saxe promenait en Belgique son armée victorieuse et sa prestance de jeune conquérant. Un pareil exemple devait, sous les chênes de La Motte, fournir des propos aux causeurs. Peut-être, à l'instar de Paris, on y causait de théâtre et de livres. Quelqu'un y avait peut-être même proposé de former un cercle de beaux esprits, quelque chose comme une Cour d'amour. Et peut-être aussi y a-t-on joué la comédie... » (27).

Lorsque Georges Rency vit, en 1926, la « délicate merveille du plus pur style Louis XV » qu'avait été le charmant château de La Motte, l'œuvre de dévastation s'était poursuivie. Pourquoi donc, se demandait l'écrivain, ne l'a-t-on pas arrêtée ? (28).

Le temps a détruit le château. Paul Caso constatait en 1951 : « Le lierre et la mousse se sont agrippés à l'enceinte. De la grille d'entrée, il ne reste plus rien. Seules subsistent les poternes que devait franchir l'hôte du comte de Rameau. Mais l'une des deux est décapitée ; l'autre porte un vase de pierre blessé. Une pancarte : « Entrée interdite ! ». Des fils de fer barbelés font bon ménage avec les orties et l'on ne sait s'il ne faut pas plus craindre celles-ci que ceux-là. C'est le premier pas qui compte. Un chemin qui devait jadis conduire à la cour d'honneur n'est plus qu'un sentier de forêt. De hauts sapins noirs comme de l'encre de Chine font la haie. Mais prudence ! Voici un trou profond. N'y mettez point le pied par mégarde... Le beau château du comte de Rameau n'est plus qu'un terrier de lapin... ». Oui, mais la prose n'a

(27) « Demeures d'Autrefois », dans le Bulletin officiel du Touring Club de Belgique, 15 octobre 1912.

(28) Cf. « Le Brabant Wallon », Bulletin du T.C.B., 1^{er} février 1926.

pas chassé la poésie, la réalité n'a pas supprimé le romanesque de l'histoire et La Motte restera pour beaucoup, comme pour Paul Caso, « un peu le château du Grand-Meaunes retrouvé » (29).

Eugène Van Bemmel a également conduit son héros, Dom Placide, vers un autre château de Bousval, celui du comte van der Stegen, devenu Vanderrit dans son livre. Ce château existe toujours (mais son parc a été mutilé), de même que la ferme de la Baillerie où Dom Charles Gobé, l'un des derniers moines de Villers, devait finir ses jours en 1828. Tarlier et Wauters ont raconté l'histoire de la seigneurie dont cette ferme est un vestige, seigneurie illustrée notamment par les noms de Thiéri Lejeune — qui se couvrit de gloire à la bataille des Dunes ou de Nieuport — et des Cupis de Camargo — dont il a été question à propos de Baisy-Thy —.

L'histoire ! Nous revoici à feuilleter à nouveau son grand livre. Comment, en ce pays où chaque pierre a quelque chose à raconter, pourrait-il en être autrement ? Eugène Van Bemmel a romancé l'histoire. D'autres écrivains, en ce pays, se contentent d'en remonter le cours au moyen d'un fils d'Ariane. L'un d'eux est l'abbé L. Jeandrain. Un autre est Georges Deltour, auteur d'une monographie de conception originale : « Si Bousval m'était conté ». Anecdotes, légendes et détails pittoresques animent ce livre dont l'illustrateur, A. Muzette, est également poète comme en témoigne son

ODE A BOUSVAL

Riant, plein de fraîcheur, caché dans la nature,
Blotti dans des vallées où les ruisseaux murmurent,
Bousval, tu es pour nous le coin de poésie,
Le plus beau, le plus doux de notre Wallonie.

(29) « A la Recherche d'un vieux Manoir dans les Bois de Noirhat », un article publié dans le journal « Le Soir » du 13 juin 1951.

Voir également, sur La Motte, l'étude publiée par l'abbé L. Jeandrain dans « Le Folklore Brabançon », n° 133, mars 1957. Voir aussi l'article de Maurice Moreau cité en (3).

*La Dyle, pour te combler, doucement se Jaufile
Entre les coteaux, abreuvant une file
De saules tortueux dont les branches ployées
Vibrent de mille cris d'oiseaux dans la ramée.*

*Jadis en ses jours fastes, La Motte eut son château
Que l'on devine encor, perché sur son coteau,
Mais le temps l'a ravi ce merveilleux séjour
Où Placide et sa belle ont tant rêvé d'amour.*

*Oui, l'étranger qui passe dans ton site enchanté
S'arrête et te contemple, conquis par ta beauté.
Vraiment, il fait bon vivre au creux de tes vallons,
Vieux pays de chez nous, mon beau pays wallon ! (30).*

**

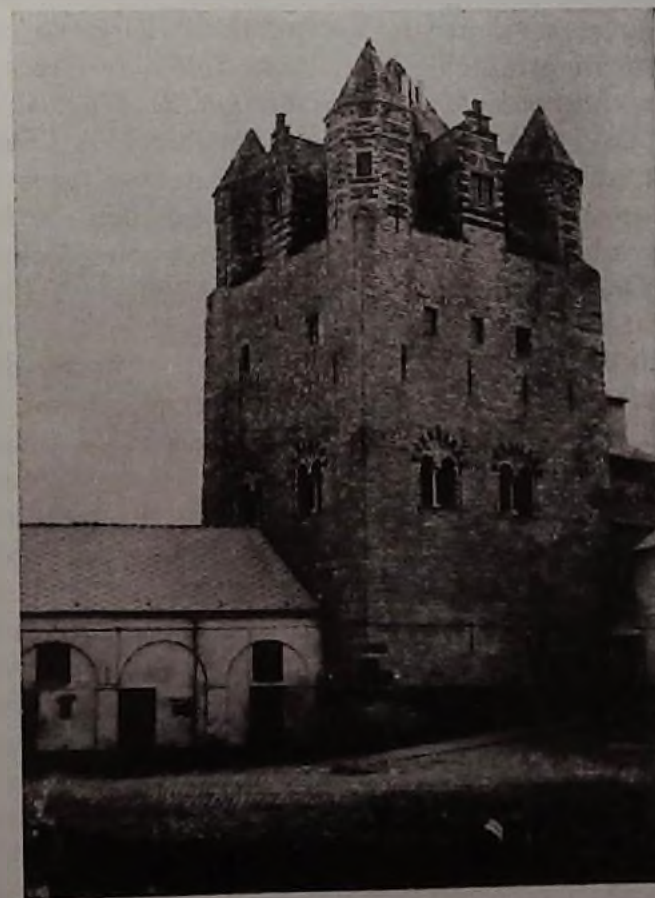
Il y a peu de chose à dire, du point de vue de la géographie littéraire, au sujet de Court-Saint-Etienne (dont Sart-Messire-Guillaume, qui a inspiré un poème à Lucien Christophe, est un hameau) et de Céroux-Mousty dont le territoire, très étendu, unit Couture à la Dyle. Mousty, l'un des constituants de cette double agglomération, se soude à Ottignies et ne forme avec elle, en fait, qu'une seule localité. On passe sans transition de l'une à l'autre.

Court-Saint-Etienne — qui est une des multiples localités décrites par Arthur Cosyn dans son « *Brabant inconnu* » (31) — montre au touriste, outre ses sites et son église, une « curiosité » inattendue : un mausolée de style hindou dominant, de ses douze mètres de hauteur, les tombes de son cimetière. Edifié vers 1890 d'après les plans de l'architecte Samyn, précédé par une allée gardée par des sphynx, ce somptueux monument funéraire est celui de la famille Goblet d'Alviella qui a donné, aux affaires publiques, à la science et, aussi, aux lettres belges, plusieurs de ses membres. Sur le

(30) Cette ode figure dans le livre cité de Georges Deltour édité par la Société des Eaux de Bousval, 1957.

(31) Edité en 1913 par le T.C.B., Bruxelles.

fronton figure cette inscription : « *L'Être unique a plus d'un nom* ». D'autres pensées philosophiques entourent l'entrée du caveau souterrain, notamment celle-ci de Confucius : « *Ma doctrine consiste dans la droiture et l'amour du prochain* ». Y reposent, entre autres, les corps des comtes Albert, Louis et Eugène. Albert Goblet d'Alviella (1790-1873) fut lieutenant-



Céroux-Mousty. — La fameuse tour de Moriensart.

(Photo Claus)

général et Ministre d'Etat. Louis (1790-1873) fut membre de la Chambre des Représentants. Eugène (1846-1925), son fils, fut professeur à l'Université libre de Bruxelles (il préconisa, comme tel, l'étude comparative des religions) et Vice-président du Sénat. C'est lui qui fit élever le mausolée.

Le comte Eugène Goblet d'Alviella entreprit en 1876, à

la suite du Prince de Galle, un voyage aux Indes. Il en revint ébloui et l'esprit plein de sujets de méditation. De retour à Court-Saint-Etienne, où il résidait habituellement dans un château, proche de l'église, entouré d'un vaste parc où l'Orne s'unit à la Thyle, il rédigea — sur base de ses carnets de notes — un copieux ouvrage publié dès 1877 sous le titre : « *Inde et Himalaya* ». On doit également, au savant châtelain de Court, d'autres ouvrages dont un — publié à Paris en 1897 — s'efforce de montrer « *Ce que l'Inde doit à la Grèce — Des Influences classiques dans la Civilisation de l'Inde* ». Mais ce passionné de l'Inde — cette sœur et aïeule de l'Europe — nourrissait aussi une vive affection pour son pays (il s'est intéressé, notamment, à nos perrons, leur origine, leur rôle et leur symbolisme) et, singulièrement, pour Court-Saint-Etienne. De cet amour, son « *Petit Guide du Visiteur à Court-Saint-Etienne* » est une preuve tangible.

Céroux-Mousty, le village voisin, est la patrie d'élection du bon peintre wallon Robert Liard. Georges Remi, le créateur de *Tintin* et *Milou*, plus connu sous le pseudonyme d'Hergé, y séjourne volontiers et sa villa est fréquemment un lieu où se rencontrent artistes et écrivains. Riche d'imprévus, l'histoire locale est prospectée, ici, par plusieurs spécialistes parmi lesquels nous reconnaissons E. de Buisseret et J. Romain. Ajoutons que c'est sur Céroux-Mousty que se dresse la fameuse tour de Moriensart qui attira jadis Hippolyte Fierens-Gevaert et dont fait état la « *Topographia historica Gallo-Brabantiae* ». L'auteur de celle-ci, le baron Jacques Le Roy, connaissait parfaitement la région : il avait hérité, de son père, de la terre de Chapelle-Saint-Lambert et possédait par ailleurs, pour l'avoir acquis lui-même, le droit de chasse « *à pieds ou à cheval, avecq chiens, oyseaux ou autrement* » dans le domaine de Limal. Ajoutons encore que les troupes de Blücher traversèrent Céroux en 1815. Les soldats maltraitèrent durement quelques personnes, afin d'obtenir des vivres. « *Ne leur en voulez pas, aurait dit un officier prussien à la population, ils vont mourir demain !...* ».

**

Bien située sur la ligne de chemin de fer Bruxelles-Namur, Ottignies ne cesse de se développer. Sa population

s'accroît d'année en année mais, en dépit de ce fait, elle ne possède guère plus d'importance, sur le plan de la géographie littéraire, que les localités voisines. Ottignies, cependant, a donné naissance à un romancier de race : Jean Kestergat, qui s'est révélé en 1957 avec une œuvre sombre et puissante : « *Petitbiquet* », dont l'action a pour cadre un petit village



(Photo Ooms)

Houtain-le-Val. — Le château.

pauvre de la plaine flamande. Ayant vu le jour à Ottignies en 1922, Jean Kestergat, après avoir fait des études d'ingénieur agronome interrompues par la guerre, s'est lancé dans le journalisme et par la suite — comme nombre de journalistes — dans la littérature, écrivant plusieurs pièces de théâtre, demeurées inédites, et un premier roman, celui auquel nous avons fait allusion, qui sera suivi sans doute de beaucoup d'autres. Souhaitons que ceux-ci se réfèrent au roman pays. Une œuvre littéraire peut être artistique et humaine sans que

son auteur sorte du cadre de sa région, de son village, de sa famille, de sa maison même. Albert Marinus, pour le prouver, a multiplié les exemples et défendu, avec pertinence, un certain régionalisme : « Tous les sujets des meilleurs auteurs se déroulent dans une région dont ils dépeignent les aspects. L'essentiel est de voir si l'action même a une portée suffisamment générale, si elle revêt un aspect humain... » (32).

Ottignies, où a séjourné l'écrivain Louis Léonard et où est décédé — des suites d'un accident de la circulation — le romancier de : « *Le Ranchaud* », Max Defleur, est un des multiples petits bastions que les lettres dialectales wallonnes tiennent dans le roman pays. André Hancre y habite et le cercle dramatique « *L'Effort* » y mène, en faveur du théâtre patoisant, une action dont il y a lieu de tenir compte. Signalons, par ailleurs, que les études historiques sont honorées, à Ottignies, par un Charles Scops — auteur d'un « *Aperçu historique d'Ottignies* » et Président du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région —, un Emile Fontaine, un R. Fiévez, un René Jurdant et d'autres. Un petit journal hebdomadaire : « *Le Courrier de la Dyle* », dont la rédactrice en chef est Simone Boudringhien, y paraît. Il accorde de temps à autre une place, à son sommaire, à la chose littéraire. Un détail encore : son imprimeur se nomme Dieu. L'association tournaisienne « *Unimuse* », éditrice de très nombreux recueils de poèmes, a recours à lui pour l'impression de ses cahiers, de ses plaquettes, de ses anthologies des quatre saisons.

**

Wavre, aux portes de laquelle nous nous arrêterons cette fois, n'est distante d'Ottignies que de quelques kilomètres mais, avant de l'atteindre, il nous faudra faire halte successivement à Limelette, Limal et Bierges. La Dyle — comme l'a dit Georges Ramaekers — « fait des zigzags dans les herbes, non loin de la route ».

Un tronçon de cette route traverse Limelette de part en

(32) « Connaissez-vous votre pays? », dans « Brabant », 2^e année, n° 10, 1^{er} octobre 1950.

part, évitant le centre du village dont le cimetière contient la tombe du baron Auguste Lambermont (1819-1904), ce grand homme d'Etat qui fut l'un des conseillers les plus écoutés de Léopold II. Limelette, où s'est installé l'excellent poète ardennais Carlo Masoni — auteur de « *La Croisière*



Wavre. — La tour massive de l'église du XVI^e siècle.

(Photo de Sutter)

Impossible », de « *Poèmes pour l'Ardenne* », de « *Ces Mains de Cendre* » (recueil distingué par le Prix Hubert Krains), etc. — et où Henri Pinchart a mené de patientes recherches de généalogie, voit paraître, chaque semaine, un journal : « *L'Action touristique* », insérant parfois, entre d'innombrables publicités, des articles documentaires relatifs, notamment, à l'histoire de la région. Son directeur est Paul Stenuit, secré-

taire administratif du comité régional du Brabant wallon du Conseil économique wallon et, en cette qualité, auteur d'une précieuse brochure sur le « *Brabant wallon, Banlieue verte de la Capitale* ». Dépourvue de tout mérite littéraire, celle-ci fournit, sur les 114 communes wallonnes du Brabant, une série de renseignements très intéressants.

Le passé de Limal, qui est d'une intarissable richesse, a été prospecté autrefois par l'abbé F.E. Cuvelier dont les « *Documents touchant Limal* », demeurés à l'état de manuscrit, ont été étudiés par Charles De Vos qui, par ailleurs, a entrepris l'inventaire des archives ecclésiastiques et du greffe scabinal de la localité. Fureteur inlassable et très érudit, Charles De Vos est l'auteur de maints travaux dont il faut louer l'extrême précision et, aussi, la remarquable tenue littéraire. Limal, où demeure l'éminent collaborateur de « *Wavriensa* » dont il vient d'être question, a été, autrefois, un des séjours préférés du romancier liégeois Edmond Glesener et de l'héraldiste et pamphlétaire Jules Bosmans. C'est là, par ailleurs, qu'habite Gaspard Verecken, conseiller culturel au Ministère de l'Instruction publique, et que Charles Depasse a construit sa maison : « *Les Heures claires* », au hameau de Grand-Sart. Requis par les nombreux problèmes posés par l'éducation populaire, Charles Depasse a exposé ses idées aux pages de plusieurs ouvrages publiés sous le titre général : « *Loisirs et Culture* ». Le Prix Guinard a récompensé leurs mérites.

De Grand-Sart, où Charles Depasse s'est retiré, il n'y a pas loin jusqu'à Profondsart où demeurait voici quelques années et où demeure peut-être encore le poète d'« *Eros et Psyché* », Jean Duvieusart. Celui-ci, dans l'unique recueil que nous lui connaissons, a célébré son petit pays natal, évoqué sa tour de Grimohaye, son charme rustique et le tragique été de 1940 qui, hélas, ne l'a pas épargné. Ecoutez ces quelques strophes extraites du poème : « *Ils sont passés* ». Ecoutez donc :

*Je n'étais pas chez toi, mon pieux et vieux terroir,
Ni près des êtres chers qu'abritaient tes murailles,
Ton antique donjon enfoui dans son espoir,
Lorsque je vis l'enfer te fendre les entrailles.
Je n'osai pas penser à l'âpre vérité
Et dormis au malheur d'une vague cité.*

*Je crus être puni de tant d'indifférence,
Que des âmes de morts étaient celles des miens.
Limal était blessé, ses hameaux en souffrance.
Et jamais sans trembler, mon cœur, ne te souviens
De cet abominable instinct de catastrophe
Qui me chantait sans fin sa longue et sombre strophe.*

*Je revois mon grand saule et sa tulle plus rouge
Dans ses bouquets d'avril. Aveugle et inconscient,
Sur la sente effrayée où nul rameau ne bouge
Je veux baiser les pleurs d'autrui, trop impatient
De tout, de rien encor. Après la crainte amère
Je lance mon sourire au mépris de la terre.*

*Ab ! que l'homme est ingrat ! Des morts, des mutilés,
Des orphelins, des veufs dans mon pauvre village ;
Les fondements de l'œuvre à la base ébranlés ;
Chez moi la joie ou presque en passant mon grillage.
Cent ou mille maisons, cent ou mille mourants ;
Une seule maison et tous les miens vivants... (33).*

Passé Limal, voici Bierges. Un simple monument, dressé devant le moulin, porte un nom glorieux : celui du général comte Gérard et jalonne, comme l'a dit Théo Fleischman (34), « *une route héroïque dont la légende garde la trace* ». Nous sommes, ici, aux portes de Wavre.

**

La région axée sur le cours supérieur de la Dyle, région que nous venons de parcourir, semble se tourner volontiers vers le passé. Les passionnantes énigmes de l'histoire tentent nombre d'esprit et les distraient, beaucoup trop aux yeux du littérateur-géographe, d'un travail plus essentiel peut-être,

(33) Le recueil de Jean Duvieusart : « *Eros et Psyché* », a paru aux Editions Le Nénuphar, Collection des Jeunes Écrivains Belges, Bruxelles, 1947.

(34) Dans son discours inaugural du dit mémorial. Cf. « *Bulletin de la Société belge d'Études napoléoniennes* », n° 28, décembre 1958.

celui de la création ou de la transposition, sur le plan de l'art, du cadre et du milieu natal. Dans la vallée de la Lasne, nous l'avons vu, il n'en est pas de même. Mais qui sait si les historiens du cours supérieur de la Dyle ne fraient pas un chemin que suivront, bientôt, les romanciers et les poètes ?

Joseph DELMELLE.



LE SERVICE DE RECHERCHES HISTORIQUES
ET FOLKLORIQUES
EST A VOTRE ENTIERE DISPOSITION

Aidez-le
en renouvelant dès à présent votre abonnement au
« Folklore Brabançon »
et en lui procurant de nouveaux lecteurs.

Folklore et Légendes de Tirlemont

Les Chambres de Rhétorique

I

L'éloquence est née avant les règles de la rhétorique.

Voltaire.



DES le commencement du XV^e siècle, les *Chambres de Rhétorique* apparaissent en Flandre et en Brabant. La chambre de rhétorique d'Oudenaarde est la première citée en 1441. Jean IV, duc de Brabant, qui règne de 1415 à 1427, année de sa mort, sut les encourager comme il aida à créer en 1425 l'Université de Louvain, bienfaits pour lesquels nous lui pardonnons quelque peu sa pusillanimité et sa perversion.

Nous devons sans doute l'origine des chambres de rhétorique aux associations religieuses et corporatives dont les membres aidaient le clergé dans la représentation des *Mystères* du moyen âge, qui se jouaient à l'intérieur puis, plus tard, sur le parvis des églises, ou aux « disputes de rhétorique » ou colloques auxquels se passionnaient les clercs et écolâtres dans les abbayes et les universités.

Ces manifestations didactiques et ces péroraisons ambitieuses donnèrent le goût à d'aucuns de composer des rondeaux, des ballades, de s'adonner à la déclamation, au chant, au

tafelspelen (jeux de table) ou fabliaux dialogués qu'on disait pendant un repas de compagnons. Mais nous pouvons aussi supposer que c'est au sein des gildes d'arbalétriers que se manifesteront les premiers *esbattements* ou *farces*, parfois appelés chez nous *kniedicht* ou *poésie écrite sur le genou*. Ils sont presque toujours improvisés par quelques compères après une journée de tir, un concours, un banquet, la messe annuelle à leur patron, une procession ou une autre fête publique, afin de divertir la compagnie assise autour des tables chargées de pots de bières ou de vin.

Ces joyeux drilles pris à leur propre jeu quitteront les gildes pour former des institutions d'amateurs d'art lyrique sous le nom de *Chambres de Rhétorique* où la bourgeoisie prédominera, et auxquelles s'intéressera la classe patricienne.

Elles s'associeront souvent aux Gildes et Corporations afin de donner plus de lustre aux concours de tirs, et autres manifestations publiques, organisés non seulement dans leurs propres murs mais également ailleurs.

Cette collaboration de la littérature et du sport nous fait penser, toute proportion gardée, aux jeux de l'ancienne Grèce.

Les *Chambres de Rhétorique* ont atteint leur période la plus brillante à l'époque bourguignonne. Elles déploieront pendant les cérémonies populaires, aux entrées joyeuses des princes, aux *ommegangen* (cortèges symboliques et historiques), aux *landjuucelen* (concours lyriques) un luxe plus extraordinaire dans les décors et costumes que dans l'intelligence et la finesse de leur littérature. Il est vrai que celle-ci n'était qu'un jeu ! Cependant leur influence « culturelle » chez les peuples des Pays-Bas, comme celle des académies poétiques dénommées « Puy de rhétorique » (1) de l'Artois, du Hainaut et de la

(1) « Certains membres des Puy eurent les fâcheuses habitudes de style qu'on reproche à ces écrivains de la fin du moyen âge ou du début du XVI^e siècle, et qu'on a appelés les Grands Rhétoriciens. Dans leurs ouvrages en vers ou en prose, les Grands Rhétoriciens aimaient les tours de force de versification, les larges périodes cicéroniennes, les allusions et les citations pédantes, autant de fausses beautés littéraires qui firent jadis leur gloire. En la matière, des Belges se sont distingués, tels Georges Chastellain, Jean Molinet et Jean Lemaire de Belges. Ils n'eurent pourtant pas que des défauts. La Renaissance, dans ce qu'elle a de bon, doit quelque chose au premier

Flandre wallonne n'a pas été inutile, malgré une production littéraire et théâtrale moyenne, trop souvent pompeuse, pour ne pas dire médiocre, sans individualités, avec des sujets proposés d'avance et ses lauriers officiels.

Ces associations étaient reconnues et soutenues en haut lieu, et faisaient, ainsi que les gildes d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers, le charme ornemental, si l'on peut dire, de la vie communautaire. Elle donnaient généralement leurs représentations de concours sur des tréteaux installés sur une place publique, et portaient presque toutes un nom de fleur. Chateaubriand l'a bien dit : « La Fleur est la fille du matin,

et même beaucoup au troisième. Ce sont deux maîtres de la forme. Ils ont laissé de beaux vers, mais surtout de la belle prose. L'un particulièrement : c'est Jean Lemaire, mais il appartient, en fait, au XVI^e siècle. Il reparaitra plus tard. Chastellain et Molinet reviendront également, mais à titre d'homme du moyen âge ». (*Histoire Illustrée de la Littérature Française en Belgique*, par Georges Doutrepont, 1939, M. Didier, éditeur, page 27.)

Puisqu'il s'agit ici, à Tixlemont, de *Chambres de Rhétorique* flamandes, il est intéressant d'éclairer mieux nos lecteurs au sujet des origines du néerlandais et de la langue littéraire flamande. Je copie donc, à ce propos, ce qu'en dit François Closset dans son ouvrage sur « *La Littérature Flamande au Moyen Âge* », note 1, page 3 de l'Avant-Propos (Collection Nationale, Office de Publicité, Bruxelles, 1946) :

« Les Francs, les Saxons et les Frisons qui, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, habitaient les « régions basses au bord de la mer » (de lage landen bidersee), contribuèrent simultanément à la formation de la nation néerlandaise, et leurs langues respectives concoururent au développement de la langue néerlandaise. Il est assez difficile de se faire une idée exacte de l'ancien néerlandais qui a dû exister au même titre que l'ancien haut-allemand. J. Mansion, professeur à l'Université de Liège, a réussi, en étudiant des noms de personnes et de lieux dans les chroniques gantoises du IX^e et du X^e s., à reconstituer la phonétique de certaines règles de la déclinaison de l'ancien néerlandais. Ce savant philologue a prouvé dans sa *Oud-Gentsche Naamkunde* (1924) qu'il s'agissait d'une ancienne langue germanique qui se serait développée rapidement dans le sens du moyen-néerlandais. Vers 1100, elle présentait déjà les caractéristiques du moyen-néerlandais classique, langue multiforme, variant de région à région et évoluant sous l'influence des langues parlées — plus tard les langues écrites — dans les régions voisines.

« Les premiers documents littéraires écrits en langue populaire, datent de la fin du XII^e s. et du début du XIII^e. A cette époque, en

le charme du printemps, la source des parfums, la grâce des vierges, l'amour des poètes ».

Guichardin nous a parlé des *Chambres de rhétorique anversoises* « lesquelles, dit-il, servent pour entretenir et festoyer le peuple avec comédies, tragédies, et autres moralités belles et civiles » (2). Elles sont mi-religieuses, mi-profanes, mais donneront trop souvent à voir et à entendre des compositions où l'on se souciait très peu des règles et du bon goût. Les auteurs étaient plutôt prosaïques. Si ces manifestations étaient en général moralisantes et mystiques en pays thiois, elles étaient surtout laïques et beaucoup moins austères du côté roman. Les rhétoriciens ne seront jamais des bateleurs ni des funambu-

Flandre, la langue populaire était intitulée « dietse » (de « diet » : peuple), et dans les régions du Nord et de l'Est on le baptisait « dūitse ». En wallon et en vieux français on l'appelait le « thiois » ou « tyois » (déformation de théotisque ou teutonique). Tour à tour le « limbourgeois », le « flamand » et le « brabançon », à une époque coïncidant avec l'apogée des contrées où ces dialectes étaient parlés, feront office de langue littéraire. Au XIV^e s., la Flandre connaissait son âge d'or, on appela « vlaamsch » (flamand) la langue littéraire. A ce moment, cette dénomination s'étend même à la langue des régions voisines. Dans la suite, insensiblement, le sens de « vlaamsch » ne servit plus qu'à désigner un patois... Les Pays-Bas méridionaux donnèrent le ton pendant tout le moyen âge. Ils produisirent les œuvres les plus importantes et les plus connues. On ne s'étonnera donc point qu'il soit si peu parlé d'auteurs et d'œuvres issues des Pays-Bas septentrionaux. Il faut attendre le XVII^e s. pour voir cette littérature prendre un véritable essor... »

Dans un autre ouvrage : « *Aspects et Figures de la Littérature Flamande* », page 16 et suivantes, paru en 1944, dans la même collection et chez le même éditeur, Fr. Closset dit encore : « La poésie lyrique profane est de peu d'importance, comparée à la poésie lyrique religieuse de l'époque. (Il s'agit des XIII^e et XIV^e s.) Et fait étonnant, celle-ci est, au moyen âge déjà, écrite en néerlandais, tandis qu'en France elle l'est encore en latin. Faut-il y voir une conséquence de l'individualisme flamand naissant qui cherche à s'affirmer vis-à-vis de l'esprit français qui domine tout à cette époque ? Cette poésie amoureuse et religieuse est un des plus beaux titres de gloire de la littérature flamande ». En effet, trois noms prestigieux l'éclairent Hadewijck (née vers le milieu du XIII^e s.), Beatrijs van Nazareth (Tirlemont 1201 — Lierre 1268) et Ruusbroec l'Admirable (Ruusbroek 1293 — Groenendael 1381).

(2) Belgique 1567. *La Description de tout le Pays-Bas*, par Messire Ludovico Guicciardini. Textes présentés et annotés par Paule Ciselet et Marie Delcourt (Office de Publicité, Bruxelles, 1943), page 53.

les. Pourtant au XVI^e siècle leurs productions seront réprochées comme impudiques, trop satiriques, et même hérétiques. Elles seront entravées par Charles-Quint, Philippe II et le duc d'Albe. Par leurs critiques du catholicisme despotique et leur tendance à la « gueuserie » (c'est par esprit d'indépendance qu'elles auront un peu penché de ce côté), elles compromettront leur raison d'être purement littéraire, et seront étouffées par une



Cortège des Chambres de Rhétorique à Gand en 1539.

(Archives P. Dewalhens.)

censure tracassière, durant la guerre de religion et la Contre-Réforme. La légèreté et la souplesse d'expression leur ont toujours manqué. Elles n'ont jamais pu se débarrasser de l'allure guindée qui caractérise l'amateur bourgeois très attaché aux réalités tangibles. Fêrues de libertés elles furent d'autre part tenues à respecter l'autorité du Magistrat et de la Chambre principale dont elles dépendaient. Le Magistrat n'intervenait-il

pas par des subsides dans la location et la restauration des locaux, dans l'organisation des festivités, la participation aux processions et même en dons de futs de bière, de vin et de pain blanc ?

**

Issus de la liturgie, qui est dramatique par essence et qu'on transforme dans le sens scénique, les *Mystères et Moralités* (3), — en passant par les *sores*, le sermon joyeux, le monologue, le dialogue et les compositions à personnages symboliques des Chambres de Rhétorique, — seront évincés par le théâtre comique, profane et classique d'où naîtra la comédie, la tragédie et tout l'art de penser du théâtre moderne.

« Au contraire de la science, écrit Frans van Kalken (4), la littérature du XVI^e siècle est médiocre. Bien que le français soit la langue d'élection des classes supérieures, on ne peut mentionner qu'un seul écrivain méritant d'expression française, l'historiographe Jean Lemaire de Belges (Bavay), secrétaire de Marguerite d'Autriche. Encore ne faut-il pas s'exagérer la valeur de ses *Illustrations des Gaules*, écrits ampoulés, entremêlés de flatteries.

La littérature flamande s'est entièrement asservie aux règles déclamatoires de la *Const van Rhetorijcken*. Son dieu

(3) - La Belgique a souvent et naturellement participé au travail obscur et anonyme qui nous a procuré la vaste littérature théâtrale du moyen âge. Le répertoire local des *Mystères et Moralités* comprend des œuvres qui ont été, soit élaborées, soit simplement copiées au pays de Liège : Un *Mystère de la Nativité* joué dans un Couvent de Huy ; un *Fragment d'un mystère analogue* ; trois *Moralités* (Sept péchés mortels et sept vertus ; Alliance de Foy et Loyauté ; Pèlerinage de la vie humaine) qui datent probablement du XIV^e siècle. Elles manquent d'art, mais elles prouvent que, dans la région indiquée, le théâtre pieux a été en honneur.

Le théâtre comique est mieux représenté que le théâtre pieux par la seule et unique production qu'on en ait conservé : *La farce du garçon et de l'aveugle* (1277), qui fut composée à Tournai, ville alors française, et qui reste le plus ancien spécimen connu d'un genre scénique dont le succès a été grand aux XV^e et XVI^e siècles. (G. Doutrepont, ouvrage déjà cité, page 44.)

(4) *Histoire de la Belgique et de son expansion Coloniale*, par Frans van Kalken, pages 282 et 283 (Office de Publicité, Bruxelles, 1954).

est Matthijs de Casteleyn, d'Audenarde, un « *excellente poëet moderne* », qui improvise inlassablement des farces ou *esbatementen*, des *tafelspelen* ou fabliaux dialogués. A la fin du siècle, ce genre de rimaileries s'abâtardit encore lorsqu'un seigneur d'Anvers, le jonker Van der Noot, introduit, avec un immense succès, les œuvres des poètes italiens et français de la Renaissance dans la littérature flamande. Quant au gentilhomme brabançon Jean-Baptiste Houwart († 1606), on se demande comment il a pu déclarer lui-même son pédant recueil de vers, le *Pegasides : nytermaten playsant* (agréable au delà de toute expression), et surtout comment tant de gens du XVI^e siècle ont pu être de son avis ». Bavardages, dirait-on, d'un « pégase » plutôt cacochyme !

Pour rester dans la note, copions encore ce que Frans van Kalken écrit des lettres au XVII^e siècle (5) : « Alors qu'en France s'épanouissaient Corneille et Racine, alors que la Hollande possédait Vondel, la littérature était, dans nos provinces, tombée plus bas encore qu'au siècle précédent.

Les innombrables ouvrages de dévotion du temps sont fades et ampoulés. Le dominicain Allard écrit : *Les allumettes d'amour du jardin délicieux de la confrérie du Saint Rosaire*. Les natures délicates raffolent des jeux d'esprit introduits par des jésuites italiens : anagrammes, chronistiques, compliments formant des croix ou des pyramides, ce que l'on nommait des *nugae difficiles* (6).

L'art dramatique s'est adapté au ton des collèges de jésuites. Revêtus de costumes magnifiques, les élèves y jouent des sujets historiques nationaux, comme *Voering* ou *Le triomphe de Jean XXXI, duc de Brabant* (7), et des sujets religieux comme : *Le petit rasoïr des ornements mondains* (8), du récollet Bosquier.

La littérature flamande reste asservie aux genres vulgaires et boursoufflés des chambres de rhétorique. Le poète Droomers glorifie la paix de Rijswijk en réunissant sur une même scène Dieu le Père, le roi d'Espagne, Mahomet, Minerve, les

(5) *Ibidem*, pages 412 et 413.

(6) Bagatelles difficiles.

(7) Il s'agit de Jean I^{er} et de la bataille de Woeringen (1288).

(8) Les surréalistes n'ont rien inventé.

quatre fils Aymon ! Deux talents brillent cependant parmi ces nullités. Le père jésuite Adriaan Poirters (1605-1674) écrit : *Het Masker van de Wereldt afgetrocken* (9) (1646), recueil de sentences, de fables, de récits, dans la manière du célèbre moraliste hollandais Jacob Cats. L'Anversois Willem Ogier (1618-1689), doué d'un talent vigoureux, compose des comédies sur les sept péchés capitaux. Il met en scène des gens du peuple, leur fait parler un langage savoureux et recueille, auprès du public, un succès immense. »

Au XVIII^e siècle les Chambres de Rhétorique ne sont plus que compagnonnages de bons vivants ne s'intéressant plus qu'aux plaisirs de la table, qu'à parader, contre paiement, aux manifestations publiques, processions et enterrements.

Le rôle social qu'elles ont rempli dans la vie publique n'aura pas été inutile, et n'est pas tout à fait à dédaigner.

Elles seront supprimées par les Français à la fin du XVIII^e siècle, en même temps que les corporations de métiers et les gildes d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers.

Les *Chambres de Rhétorique* ne sont plus qu'une nature-morte de fleurs et brocs sur fond de brocart, que *l'ommegang* de Bruxelles nous remémore par ses sorties éblouissantes.

II

*Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir
Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,
Et qui, des vains efforts de votre rhétorique
Justement fatigué, s'endort ou vous critique.*
Boileau.

Nous avons eu à Tirlemont deux chambres de rhétorique :
De Corenbloem et *Onze-Lieve-Vrouw Fonteyne*.
La plus ancienne *De Corenbloem* (Le Bluet), d'origine

(9) Le visage du monde mis à nu.

bourgeoise et artisanale est citée pour la première fois dans les comptes de la ville de Louvain en 1481. On y inscrit la dépense (iiij gulden XVIII plecken) qu'entraîna la visite de ses membres aux « *gesellen vander Kerssouwer* » (compagnons de la pâquerette) de cette ville (10). Ses archives ayant disparu, nous ne pouvons dire avec exactitude quand elle vit le jour.

Elle avait comme devise : *Filius meus dilectus*, mon fils aimé, le fils de Dieu, « *mijn verkoren zoon* » d'où les fondateurs ont tiré, nous pouvons le supposer, « *mijn (ver)koren-bloem* », mon bluet, fleur modeste des blés, fleur couleur des cieux.

De Corenbloem s'appelait aussi *Sint-Agnes'kamer*, du nom de sa patronne à laquelle était consacré un autel à la collégiale Saint-Germain. Il était orné d'un tableau de la sainte, celle-ci caressant d'une main un agneau.

Sainte Agnès, symbole de la pureté, jeune vierge de Salerne, fêtée par l'Eglise le 21 janvier, fut martyrisée sous Dioclétien à l'âge de treize ans.

Le petit tableau qui se trouvait encore en 1940 dans une réserve de la sacristie a disparu pendant les restaurations de celle-ci en 1953.

De Corenbloem eut son premier local à l'hôtel communal, au Forum, le marché au Bétail actuel, jusqu'à sa destruction en 1635. Elle s'installait après sur la même place, dans une maison qui porte de nos jours le n° 29, habitée par M. Raymond Truyens.

Les administrateurs de la *Chambre Sainte-Agnès* retournaient à Louvain, le 1^{er} avril 1484, pour inviter la *chambre de la Pâquerette* à participer à la fête littéraire qui aurait lieu à Tirlemont peu de temps après (11).

De Lelie (le lis) de Louvain organisait un concours en 1504. Les rhétoriciens de Tirlemont y remportaient la palme, ainsi que nous l'apprend un manuscrit, conservé à Harlem (12), en interprétant : *Het Esbatement van den Schuyfman*,

(10) Archives communales de Louvain, n° 5105 : Comptes de la ville 1481-1482, fol. 46 v°.

(11) P.V. Bets : *Histoire de la Ville et des Institutions de Tirlemont*. Tome II, p. 41 (Louvain 1861).

(12) Archives de l'ancienne Chambre de Harlem, actuellement société « *Trou moet Blijcken* ».

la farce de l'écornifleur ou des parasites ou des vauriens (13), d'un fort mauvais goût où le macabre se le dispute au comique banal, pour ne pas dire vulgaire : deux matelots exploitent et trompent les héritiers d'une fermière décédée en employant son cadavre comme fantôme.

Ils auraient emprunté cette « farce des parasites » au répertoire d'une des chambres de rhétorique d'Anvers, de Bruxelles ou de Saint-Trond qui se nommaient toutes les trois *Het Olyftackken* (la branche d'olivier).

Elle appartient à cette catégorie de jeux nés au début du XVI^e siècle comme *Het Esbatement van den Appelboom*, histoire populaire de la mort prisonnière dans un pommier (14) : le propriétaire de l'arbre ayant toujours eu confiance en Dieu, malgré une vie de malheurs, reçoit le pouvoir de délivrer la mort contre la promesse qu'elle lui prolongera la vie de quelques années.

Cette deuxième pièce nous apprend (par le vers 490) qu'elle fut jouée par les *Corenbloemkens*. Ceux-ci sont-ils aussi nos rhétoriciens ? Nous n'osons l'affirmer car nous connaissons quatre autres chambres de ce temps-là aux Pays-Bas, qui portaient le nom de *Corenbloem*, notamment à La Haye, Reimerswaal (Zélande), Waasmunster et Bruxelles.

*
**

La Chambre de Rhétorique *Onze-Lieve-Vrouw Fonteyne*, Notre-Dame de la Fontaine, est née vraisemblablement de la confrérie des clercs de Notre-Dame au Lac, qui s'est inspirée de la source miraculeuse, associée à la légende de la vierge et de l'église. Elle est la plus importante de nos deux chambres et a vu le jour plusieurs années après la création de *De Corenbloem*, probablement vers 1521. Elle recrutait ses membres dans la classe patricienne et bourgeoise. Ses moyens

(13) Éditée en 1889 par le Dr. C. Kalff à Groningen, dans un ouvrage qui porte le titre suivant : « *Trou moet Blijcken — Toneelstukken der Zestiende eeuw* », et en 1932, à Zutphen, par le Dr. F.A. Staett, sous le titre : « *Drie Kluchten uit de Zestiende eeuw* ».

(14) Éditée en 1923 à Leiden par J.J. Meertens, dans « *Tijdschrift voor Nederl. Taal- en Letterkunde* », pp. 165-193.

financiers étaient plus solides que ceux de sa consœur. C'est pourquoi le *Bluet* obtenait du magistrat des allocations plus élevées que celles payées aux Fontainistes. Ceux-ci plus actifs,



La maison n° 23, rue Neuve, portant le millésime 1707, de style néo-classique Louis XIV, anciennement l'auberge du « *Cleynen Spieghel* », où se réunissaient, dans la « chambre » au-dessus du porche, les membres de la « *Fonteyn Caemer* ». La façade fut restaurée en 1952, mais la partie à droite du porche sacrifiée à l'installation d'une vitrine moderne, brisant ainsi l'harmonie de cette très belle architecture. L'ensemble des deux fenêtres de chaque côté d'une porte était identique de proportions aux fenêtres et à la fenêtre-balcon de l'étage.

(Archives P. Dewalliens)

plus spectaculaires eurent plus d'audience, leurs protecteurs remplissant pour la plupart des fonctions officielles dans l'administration de la ville. Au XVII^e siècle nous y rencontrons les Immens, Landeloos, van der Monden, van Ranst, vanden Berghe, van Meldert.

En 1521, nos chambres de rhétorique, associées aux gildes, organisaient des fêtes à l'occasion de la sortie de l'ommegang et y figuraient avec plusieurs groupes de l'histoire locale (15). C'est dans les comptes de la ville de cette même année que *Onze-Lieve-Vrouw Fonteyne* est mentionnée une première fois (16). La chambre prit comme devise *Fons gratiae, vitae et misericordiae* (Fontaine de grâce, de vie et de miséricorde) et consacrait un autel à leur patronne, la Vierge, à Notre-Dame au Lac.

Elle eut son premier local dans la rue Longue, dans la partie devenue plus tard le marché aux Poulets, à l'endroit où se situe actuellement la maison n° 4 qui appartient au Dr. Van Rossum. En 1615 ils s'installaient au *Cleynen Spieghel* dont ils achetèrent la partie située au-dessus du porche d'entrée qu'on empruntait pour arriver aux dépendances de l'auberge et aussi à celles du *Grooten Spieghel*, hostellerie concurrente dans la rue du Miroir. Plus tard, leur local fut désigné indifféremment du nom de *Cleynen Spieghel* et *Fonteyncaemer* (17).

(15) Alphonse Wanters dans sa « Géographie et Histoire des Communes Belges, Ville de Tirlemont (Bruxelles 1874) » écrit à la page 176, sans en indiquer la source, que le premier *Onneganck* eut lieu à Tirlemont en 1471, le lundi de la Pentecôte, cortège auquel on donna plus tard « un caractère moitié plaisant, moitié solennel ».

(16) Archives de l'Etat à Bruxelles, n° 4665 : Comptes de la ville de Tirlemont 1521-1522, fol. 81^{vo} et ^{ro}, et fol. 89^{vo}.

(17) L'hostellerie « De Spieghel », le miroir, s'étendait fin du XV^e siècle, de la *Garelnaeckerijstraet*, rue de la Boumellerie, actuellement rue Neuve, jusque dans la *Nerincckstraet*, de nos jours rue du Miroir, entre la maison de Laureis van Wanghe de la rue de l'Escalier, et celle du tonnelier Laureis Wuesten, qui se trouvait au coin de la rue du Poivre et de la rue Nerinck, cette dernière du nom d'une famille qui y habitait depuis le XIII^e siècle. Un chemin partait de la gauche de la maison n° 23 de la rue Neuve, à l'endroit du porche, passait entre le *Spieghel* et la maison van Wanghe, longeait une partie des murailles du mont Saint-Germain et aboutissait par un escalier au cimetière entourant l'église, sur la hauteur, d'où on arrivait au Forum en contournant le « westbouw », l'avant-corps de la collégiale. Ce

Le règlement (il fut modifié à plusieurs reprises) qui se trouve dans le registre des rapports et délibérations, commencé le 13 octobre 1859 (les précédents ont disparu), nous apprend que *Die Fonteyncaemer* était administrée par un chef (syndic), un prince, un doyen, deux jurés, un capitaine, un porte-drapeau, deux adjudants, sept anciens et un secrétaire (18).

La nomination du syndic, du prince, du capitaine, du porte-drapeau, des adjudants et du secrétaire se faisait à vie. Tous les trois ans, à la Trinité, étaient choisis le doyen, les jurés et les anciens. Le secrétaire, présenté par le syndic, était nommé par le conseil d'administration seul. La trésorerie était confiée au doyen.

L'admission des membres ordinaires se décidait par vote

chemin desservait surtout l'auberge car il menait à ses dépendances. Tout le bloc avait appartenu, fin du XII^e siècle, au chapitre des chanoines de Saint-Germain.

Le *Spieghel* fut vendu vers 1520 et scindé en *Cleynen Spieghel* et *Grooten Spieghel*. Querijn Neven devenant propriétaire du *Cleynen Spieghel* en 1533, bâtissait une grande salle au-dessus de l'entrée du chemin, et plaçait une porte cochère à l'entrée de celui-ci. Par cette façon désinvolte d'agrandir la propriété il espérait sans doute faire oublier la servitude attachée à ce chemin et augmenter à bon compte son bien. Mal lui en prit car les voisins firent valoir leur droit et eurent par la suite, comme auparavant, l'usage du passage, comme tout autre particulier d'ailleurs.

Fin du XVI^e siècle on débaptisait la *Nerincckstraet* en *Spieghelstraet*, du nom des auberges du petit et du grand miroir.

La belle maison, restaurée en 1952, au millésime 1707, qui porte le n° 23 de la rue Neuve, appartenant à la famille Stockmans, servitude comprise, nous remémore le « *Cleynen Spieghel* », tandis que celle qui porte le n° 14, appartenant au Dr. Mahieu, dans la rue du Miroir (habitée aux XVII^e et XVIII^e siècles par les familles patriciennes Landeloos, dont certains représentants étaient médecins, magistrats et syndic ou prince des *Fontainistes*), avec son jardin rustique aux murs anciens, au vieux marronnier imposant, et dans lequel se trouvent toujours les escaliers qui mènent à Saint-Germain, nous rappelle encore le « *Grooten Spieghel* » et nous place d'emblée dans l'ambiance moyenâgeuse d'un des plus rares coins archaïques que nous possédons encore dans notre cité.

(Fr. De Ridder : « *Historiek der Straten en Openbare Plaatsen van Thienen* », in *Hagelands Gedenkschriften*, jaargang 1928, 1^{re} en 2^e, 3^e en 4^e afdelingen).

(18) Archives de Onze-Lieve-Vrouw Fonteyne. Registre des rapports, depuis 1859, pages 5 à 8.



La maison n° 14, rue du Miroir, faisait partie jusqu'au XVII^e siècle, de l'auberge du « Grooten Spieghel ». C'est dans le jardin de cette maison qui communiquait par une servitude au « Cleynen Spieghel », qu'avaient lieu par beau temps les manifestations de « nos fontainistes ».

(Archives P. Dewalhens)

LE FOLKLORE BRABANÇON

pour lequel on employait des boules blanches et noires, appelées ballottes. Tous projets ou différends quelconques se décidaient et se tranchaient de la même manière. Les membres administrateurs avaient droit à deux boules, les membres ordinaires à une. Le secrétaire n'avait droit au vote qu'au cas où il y avait un même nombre de ballottes blanches et noires. D'où ballottage !

A la Trinité, après la messe solennelle où leur Madone en riche apparat avait figuré près de l'autel du Saint-Sacrement de Notre-Dame au Lac, les Fontainistes, en cortège, se rendaient à leur local. Ils y faisaient honneur aux plaisirs de la table et au noble art des vers (*die edele dichtkonste*). Ils avaient élevé dans le jardin du *Spieghel* une fontaine artificielle surmontée de la statue de leur patronne. En cas de beau temps, la fête avait lieu dans le jardin, éclairé, la nuit venue, par des torches et des pots à lumière.

Nos rhétoriciens y représentaient parfois des jeux, coupés par des intermèdes musicaux. Le fou de la compagnie y faisait régner la bonne humeur. Pour sa peine il recevait chaque année 500 gr. de sucre !

Les membres, évidemment, obéissaient à des statuts, et versaient régulièrement leur écot à la caisse commune.

Les chambres de rhétorique n'existaient que par l'accord et le contrôle, que le Magistrat entérinait après coup, de la *Souvereyne Caemer « De Roos »* de Louvain, chambre de rhétorique principale du Brabant et du pays de Malines.

De Roos reçut ces privilèges de Philippe-le-Bon en 1444 et avait aussi dans ses attributions le devoir d'aplanir les différends qui surgissaient parfois entre les chambres ou les membres d'une même chambre.

L'autorité dont elle était chargée et honorée confirme mieux encore qu'on ne pourrait le penser toute l'importance que les ducs de Bourgogne attribuaient à la mise en vigueur d'une politique centralisatrice, grâce à laquelle ils exerçaient une surveillance presque directe dans tous les domaines de la vie sociale et économique.

Les chambres de rhétorique avaient à peu près toutes le même règlement calqué sur celui qui régissait la chambre principale.

Le 12 mai 1529, de *Corenbloem* organisait une fête, partie

populaire, partie intime, probablement à l'occasion de son anniversaire, car des fêtes identiques eurent lieu à la même date pendant les années suivantes (19).

En 1531, elle prêtait son concours aux *Compagnons du Saint Rosaire*, en interprétant le « Mystère de l'Annonciation » (20).

En mai 1535, la Chambre de Rhétorique de Diest, « *De Christusoogen* » (L'Œillet du Christ), une des plus anciennes du pays, assistait à une de ces festivités. On y but dix-huit pots de vin du Rhin, offerts par la ville, ce qui représentait plus de 32 litres et demi (21).

Onze-Lieve-Vrouw Fonteyne prenait part le 20 avril 1539 au concours de poésie, et du 12 au 23 juin de la même année au *Landjuweel*, que son homonyme de Gand avait mis sur pied. Ces manifestations littéraires et idéologiques, dirions-nous bien, furent parmi les plus importantes qui eurent jamais lieu dans les Pays-Bas.

Les refrains et pièces lyriques qui furent interprétées par les dix-neuf concurrents avaient été lus et approuvés par le Magistrat et les P.P. Dominicains, ainsi que le prescrivait le règlement de la *Souvereyne Caemer*, et édités aussitôt chez *Joas Lambrecht, lettersteker te Gent*, les refrains sous le titre de « *Refereynen int Vroede... int Sotte... int Amourenze* » (refrains du sage... du sot... de l'amoureux), et les pièces lyriques sous celui de « *Spelen van Zinne* » (moralités) (22).

Les sujets des « *refereynen* » ont été puisés dans l'arsenal de la Bible et de l'Antiquité, et sont traités par nos rhétoriciens

(19) Arch. de l'Etat, Bruxelles, n° 4671. Comptes de la ville de Tirlemont 1529-1530, fol. 80^{vo}.

Arch. de l'Etat, Bruxelles, n° 4680. Comptes de la ville de Tirlemont 1548-1549, fol. 64^{vo}.

(20) Arch. de l'église Saint-Germain, Paris la. Sectio III, n° 56: *Rekeninghe van onser Liever Vrouwen Bruderschap, 1530-1531*.

(21) Arch. de l'Etat, Bruxelles, n° 4674. Comptes de la ville de Tirlemont, 1535-1536. Le pot de vin de Louvain et Tirlemont avait une contenance de 1 l. 80587. Celui de bière 1 l. 31208.

(22) *De Refereynen...* seront réédités en 1581 à Anvers par Jan Coesmans; en 1613 à Rotterdam par Jacobus van der Hoeven, pour le compte de D.J. Van Hakendover, et en 1877 à Gand, par Annoot Braeckman, pour les « *Vlaamsche Bibliophielen* », avec une introduction du Professeur J.F.J. Heremans. — *De Spelen van Zinne* étaient réim-

d'une façon comique quant au sage, extravagante par le sot, et amoureuse envers la Vierge Marie, leur patronne.

Ils avaient répondu aux questions suivantes, pour le « *refreyn int vroede* » : « *Wat dier ter waerelt meest forse veruint?* » (Quel animal au monde triomphe le mieux de la brutalité ?);

Pour le « *refreyn int sotte* », « *Wat volc ter waerelt meest sotheyt toocht?* » (Quel peuple au monde est le plus fou ?);

Pour le « *refreyn int amourenze op den stokregel* » (23), « *Och mocht ickse spreken ic waer gepaeyt* » (Je serais apaisé si je pouvais lui parler).

Le 21 juin 1539, nos *Fontainistes* retournaient à Anvers et interprétaient (probablement avec la collaboration de quelques membres du *Bluet*) (24), le drame moralisateur que leur poète avait composé d'après le sujet imposé : « *Welc den mensche stervende meesten troost es* » (De la plus grande consolation de l'homme à l'article de la mort), sous le titre : « *De Ontfermhertigheyt des Heeren* » (La Miséricorde de Dieu !).

Cette satire allégorique de 552 vers, avec prologue et épilogue, jouée par huit personnages, est légèrement teintée de protestantisme, mais avec beaucoup plus d'humour que de

primés en 1539, à Anvers, « *int huys van Delft* » et en 1564 à Wesel chez Jan de Braecker. Le Dr. L.M. Van Dis et le Dr. B.H. Erné en donnèrent une nouvelle édition en 1939, chez J.B. Wolters à Groningen et De Sikkel à Anvers sous le titre : *De Spelen van Zinne vertoond op het Landjuweel te Gent van 12-23 Juni 1539. Deel I: Tekst*.

(23) *Op den stokregel* signifie en axiome, en somme ce qui a du mérite, du prix. Si en mathématique l'axiome est une proposition évidente par elle-même et n'est susceptible d'aucune démonstration, si elle est claire et intelligible par principe, elle ne peut cependant être prise comme vérité générale, car les axiomes géométriques ne sont pas toute la géométrie, et par conséquent les axiomes du sens commun toute la philosophie; mais il n'y a ni philosophie ni géométrie sans eux. Les axiomes de la morale sont des axiomes immuables comme ceux de la géométrie (V. Cousin). Nous devons bien des erreurs à l'abus des mots, c'est peut-être à ce même abus que nous devons les axiomes (D'Alembert).

(24) Le panonceau réunissant la devise de nos deux chambres de rhétorique, et qui était exposé sur la scène pendant la durée du spectacle, nous fait croire à cette collaboration.

réelle âpreté. Nos rhétoriciens s'y moquent des représentants obtus du catholicisme, des indulgences, des pèlerinages et des moines des différents ordres qui se discréditent les uns les autres en affirmant que leur ordre seul détient la Vérité ! On y sent l'influence des idées « érasmiennes » qui réagissent contre les marchands du temple, les abus de la cléricature, les mœurs dissolues se pratiquant dans certains ordres, et qui préconisent la nécessité d'une réforme disciplinaire urgente au sein de l'Eglise même (25).



Thienen,

Le panneau des Rhétoriciens tiremontois au « Landjuweel » de Gand, en 1539. (In « De Spelen van Zinne vertoond op het Landjuweel te Gent van 12-25 Juni 1539 », uitgegeven en toegelicht door Dr. L.M. van Dis en Dr. B.H. Eras, Deel I: Tekst, 1939, bij J.B. Wolters, Groningen, Batavia en de Sikkel, Antwerpen.)

(Paul Dewalhens, archiviste)

(25) Il n'y eut jamais question de la part de nos rhétoriciens de vouloir se séparer de l'Eglise catholique et romaine. Ils réagissaient à la façon d'Erasmus, qui fut le précurseur de la Réforme, en conser-

Les personnages sont déjà tout un programme condensé de l'apologétique en cours :

Joustigh herte = cœur adolescent,
Lieflic begrijp = compréhension agréable,
Ferlicke jonste = bienveillance honnête,
Stervende mensche = homme mourant,
Schijn van heligheyt = hypocrisie,
Ydel voorstel = proposition futile,
Schriftuerlic zin = sens de l'Écriture,
Figuerlic bewijs = témoignage figuratif.

Le long prologue en vers courts est déclamé par le cœur adolescent, la compréhension agréable et l'honnête bienveillance. Ils remercient tous ceux qui leur ont permis de participer à ce célèbre concours organisé en cette si belle saison printanière, etc.

Le passage qui les accusera d'hérésie (malgré l'approbation qui avait été donnée avant la représentation), est celui où le mourant ayant chassé les moines chamailleurs (hypocrisie et proposition futile) prêtera l'oreille aux personnages figurant, soi-disant, les ministres du protestantisme (sens de l'Écriture et témoignage figuratif). Ceux-ci conseillent au vieil homme, en vers longs et trainants, se basant sur les saintes Écritures (elles étaient interdites aux laïques), de se confier en toute simplicité au Seigneur qui pardonne toujours aux âmes de bonne volonté.

Les idées du temps étaient loin d'être étrangères à nos

vant les dogmes établis mais en affirmant que la croyance dans le Christ est affaire d'intériorisation et non pas exhibitionnisme manquant d'humilité et de sincérité. La Réforme fut une insurrection biblique contre les errements du catholicisme, peut-être bien une insurrection d'allure païenne contre l'ascétisme et le mépris des lettres, qui mènera l'Occident à la Renaissance. Luther voyait dans les actes humains un fatalisme grandiose et déclarait que « l'homme est libre comme un cheval sous la main de son cavalier ». La philosophie d'Erasmus, si c'en est une, se résume sans doute par cet adage : *Salem apponito, sers le sel, n'oublie pas le sel*, voulant dire qu'il faut assaisonner toutes les affaires d'équité, car le sel conserve tout ce qu'il pénètre, ayant tiré sa substance de deux choses très pures : l'eau et l'amertume. (Adages, Chilade I Centure I.)

rhétoriciens et ne les avaient pas laissé indifférents, ainsi que nous le constatons.

Dans une lettre (conservée aux Archives de l'Etat à Bruxelles), adressée de Bruxelles, le 6 octobre 1539, par le Chancelier de Brabant, Adolphe van der Noot, à la Gouvernante Marie de Hongrie, il est dit que les jeux représentés à Gand sont *pleins de mauvaises et abusives doctrines et séductions, le tout tendant à l'opinion luthérienne*, et qu'étant imprimés ils causeront *beaucoup de maux*.

Les exemplaires des « *Spelen van Zinne* » furent saisis et détruits à la suite d'une ordonnance émise la même année (26). Les « *Refereynen* » par contre ne furent pas mis en cause.

Les organisateurs gantois et les représentants des Chambres de rhétorique qui avaient participé au fameux *landjuweel* (Anvers avait enlevé la palme et reçu quatre canettes en argent), durent s'expliquer devant les juges, toutes les pièces, malgré l'approbation préalablement accordée, étant plus ou moins accusées de lèse-religion. Certains d'entre eux furent condamnés à de fortes amendes, au bannissement, à la pendaison ou à la décapitation.

Nos *Fontainistes* n'étaient pas à leur aise. La réaction avait à Tirlemont, comme ailleurs, quelques partisans. Plusieurs concitoyens avaient précédemment déjà subi les foudres de Charles-Quint : en 1526, Simon Vandenberghe fut condamné à réfuter publiquement le luthéranisme, à demander pardon à genoux, par devant le Magistrat de la ville, à Dieu, à la Vierge, à l'Empereur et à la Justice, après quoi il fut conduit jusqu'à la porte de Hoegaarden, en pays de Liège, où il fut banni pour six ans ; Jan van den Damme, en 1531, pour un délit similaire, périt par l'épée, et en 1533 Mathias Ferneys ou Neijs, eut la langue perforée au fer rouge

(26) Des exemplaires échappés à la censure permirent la réimpression de l'ouvrage la même année à Anvers, etc. Voir note 22.

Pour plus de détails sur nos Chambres de Rhétorique et leur production littéraire, nous recommandons la lecture de l'étude de Jan Wauters : « *Rederikers te Tienen* », dans *Thiïnas*, 14^e année, 1940, et de l'excellent travail de liceace de Jons Vlasselaers, « *De Tiense Kamers van Retorika : Onze Lieve Vrouw Fonteyne en De Corenblonne* », présente en 1957 à la Faculté de Philosophie et Lettres, section Philologie Germanique, de l'Université de Louvain.

à blanc. Pas moins (27) ! L'auteur, le *factor* (bien souvent un religieux) qui avait composé la pièce des *Fontainistes* avait pris la fuite.

Nos rhétoriciens, heureusement, en furent quittes pour la peur. C'est grâce à l'amitié qui liait certains membres du Magistrat et de la *Fontaine* au chancelier van der Noot, et aux multiples démarches et supplications faites auprès de lui, alors qu'il résidait à son château de Meldert (près Tirlemont), qu'ils furent à peine soupçonnés de gueuserie. Ils se tinrent tranquilles durant des années et perdirent petit à petit le goût de se consacrer activement à la littérature, la censure devenant de plus en plus tracassière.

*
**

En 1548 et 1554 (28) nos chambres de rhétorique participaient aux *omnégangs*. Celui de 1554 dut être plus spectaculaire que le précédent, car leurs membres y portaient les figures symboliques du lion, du griffon, de saint Michel avec le dragon et le démon, des chameaux, un aigle, le cheval Bayard, et un de leurs groupes y représentait Charles-Quint et sa suite. Ils prendront aussi part à la *Neckerjacht*, la chasse au démon, coutume qui consistait par certaines manifestations burlesques et « sportives » à donner le coup de grâce aux mauvais esprits qui hantaient — symboliquement — certains endroits du territoire de la ville (29).

Onze-Lieve-Vrouw Fonteyne concourra encore au *Landjuweel* d'Anvers mis sur pied par les *Violieren* (La Violette) en 1561, et en 1562 nos chambres de rhétorique associées interpréteront pendant le Carême à Tirlemont des allégories ou sentences morales.

Les troubles politico-religieux vont dévaster nos provinces,

(27) Archives de l'Etat à Bruxelles : *Audience Registers en Crimineele boeken der Hoofdmeiers*.

(28) Archives de l'Etat, n° 4680. Comptes de la ville de Tirlemont, 1548-1549, fol. 70^{vo}.

Archives de l'Etat, n° 4684. Comptes de la ville de Tirlemont, 1555-1556, fol. 92^{vo}.

(29) Voir dans mes *Légendes et Folklore de Tirlemont : Chasser le Diable*. Dans « *Le Folklore Brabançon* », juin 1958, n° 138.

ruiner nos institutions sociales et économiques et définitivement décourager nos rhétoriciens.

Marguerite de Parme qui avait émis en 1566 un édit de tolérance attira dans notre pays les Luthériens allemands et les Huguenots français.

N'ayant pas su mater les désordres provoqués en 1567 par ces indésirables, elle fut remplacée par le duc d'Albe au gouvernement général.

Notre ville vivra dans la peur aussi bien de la furie espagnole que de celle des Hollandais et des Français.

Ces derniers la ravageront notamment en octobre 1578 et février 1580. Elle subira par la suite plusieurs raids des « francs pillards » hollandais, en 1582, 1589, 1590.

Alexandre Farnèse, gouverneur de 1578 à 1592, par un édit de 1584, supprimait l'activité publique des chambres de rhétorique.

Il est intéressant de transcrire ici ce que Henri Pirenne écrit de la situation future de nos rhétoriciens :

« Les Chambres de rhétorique, ces clubs littéraires dans
 » lesquels s'étaient réfugiés au XVI^e siècle le franc parler
 » et la robuste gaité des écrivains flamands, passent mainte-
 » nant pour dangereuses, tant au point de vue de la foi qu'au
 » point de vue des mœurs. On renouvelle contre elles les
 » mesures dont Marguerite de Parme les avait frappées lors du
 » premier soulèvement calviniste. Un placard de 1593 ordonne
 » de ne point tolérer qu'elles se reconstituent en Flandre « vu
 » que leurs représentations offusquent les chastes oreilles ».
 » En 1601, un autre édit soumet à la censure toutes les pièces
 » de théâtre afin d'empêcher que les choses sacrées n'y soient
 » traitées légèrement. Isabelle, en 1631, l'évêque de Gand,
 » Triest, en 1650, condamnent encore la licence des Chambres.
 » On ne parvint point cependant à les faire disparaître.
 » Leur nombre, au contraire, demeure considérable au
 » XVII^e siècle. Mais leur répertoire ne peut réellement plus
 » porter ombrage à personne. Tout au plus les gens délicats
 » s'offusquent-ils de la vulgarité de leur *kluchtspelen* (jeux
 » et farces) auxquels ne s'intéressent plus que le peuple et la
 » petite bourgeoisie. Dans le genre sérieux, des ecclésiastiques
 » leur fournissent de copieuses tragédies où la piété s'allie à
 » une rhétorique de collège. Des directions nouvelles que l'art

» dramatique a prises en Hollande, elles ignorent tout, car
 » la scission religieuse qui s'est produite entre le nord et le
 » sud des Pays-Bas rend désormais impossible, de l'un à l'autre,
 » tout échange intellectuel. De là, l'archaïsme dans lequel
 » végète la littérature flamande. Elle produit jusqu'en 1670,
 » comme au Moyen Age, des passions et des mystères. L'imita-
 » tion des poètes français commence à s'imposer à elle vers
 » cette date... » (30).

Après la mort de Philippe II en 1598, sous les archiducs Albert et Isabelle, Tirlemont allait panser ses plaies et profiter de quelques années pacifiques.

En 1620, *De Peoune* (La Pivoine) de Malines invitait *De Corenbloem* à son concours de poésie. Notre *Bluet* figurait dans la chanson en forme d'invitation envoyée par les Malinois à la plupart des Chambres du pays : *Willecom Corenblomken van Thiennen me*, le petit bluet de Tirlemont est aussi le bienvenu !

Notre chambre se trouvait dans une situation tellement précaire qu'elle ne put répondre à la charmante invitation.

Quand mourut Isabelle en 1633, Albert était décédé en 1621, les Français et les Hollandais envahirent de nouveau nos provinces et saccagèrent notre cité d'une façon monstrueuse, en juin 1635. Tirlemont ne se relèvera de ses ruines qu'une centaine d'années plus tard, sous le règne de Marie-Thérèse.

En 1647 nos Chambres de rhétorique ne font plus que collaborer, avec les étudiants du Collège des Augustins (fondé en 1617), à l'élaboration des jeux représentés à l'occasion de la kermesse, fades petits jeux de confréries religieuses dont il n'est resté aucune trace.

Vers cette époque *De Fonteyn Camer* comptait 41 membres (31). Leur local, brûlé en 1635, avait été reconstruit.

Les guerres de Louis XIV, fin XVII^e et début XVIII^e siècle, mettront encore notre ville lourdement à contribution.

Tant de malheurs empêcheront toute floraison spirituelle.

(30) *Histoire de Belgique*, 4 vol. (Renaissance du Livre, Bruxelles), Vol. II, p. 510.

(31) « *De Thiensche Rederijkers* », par Edward Van Even, dans « *De Eendragt* », n° 8, 4^e année, 1851, page 29.

Le 2 avril 1705, le feu détruisait pour la deuxième fois le local de *La Fontaine*, au « petit miroir », en même temps qu'une trentaine d'habitations avoisinantes. Il était rebâti en 1707 ainsi que nous l'indique le millésime sous la corniche de la maison n° 23 de la rue Neuve. C'est depuis lors que la rue de la Bourrellerie reçut le nom de rue Neuve.

Nos chambres de rhétorique prendront encore part aux fêtes organisées par la ville, mais avec beaucoup moins de faste que dans le passé.

Les *Fontainistes* qui détenaient la prérogative de porter et d'accompagner aux processions la statue de Notre-Dame, particulièrement à l'Ascension, durent céder cette faveur à la *Confrérie des jeunes hommes*, créée en 1751. Était-ce parce que le clergé ne voyait pas d'un bon œil les réunions de ses joyeux drilles qui ne pensaient plus qu'à bien boire et manger ? Ne disait-on pas couramment : « *Rederijkers, kannekijkers ?* », que les rhétoriciens étaient francs buveurs de canettes ? Ils seront seulement réintégrés dans leur droit en 1784, et toucheront de la fabrique d'église une rente pour services rendus.

Ils enterraient cérémonieusement leurs confrères aux frais de la caisse commune, et ils se louaient comme croque-morts et porteurs de flambeaux aux enterrements des bourgeois !

Ils avaient été exemptés des obligations de milice, sauf en cas de nécessité absolue, ainsi que cela se représenterait en 1635, 1667, afin de renforcer la défense de la ville, et en 1781 pour renforcer les gildes à la réception du prince Albert, duc de Saxe-Teschén et de l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche.

Leur local hypothéqué fut vendu en même temps que le restant du « *Cleyneu Spiegel* » vers le milieu du XVIII^e siècle. Durant ce siècle la ville n'était intervenue pécuniairement qu'une seule fois, à la suite d'une fête qu'ils avaient donnée en 1701 (32). N'ayant pas trouvé de local assez vaste pour réunir leurs membres qui avaient considérablement augmenté, ils obtenaient la permission du magistrat d'occuper, en 1780, l'étage de la Halle aux Draps, devenu le corps de garde, à la Grand'Place, à charge de l'entretenir comme il fallait.

(32) Archives communales de Tirlemont. Série A, n° 40. Stadsrekening 1700-1701, fol. 53^{rs}.

Nos Chambres de rhétorique seront supprimées par les Français, en 1797, ainsi que les gildes, les corporations, et tout ce qui touchait de près ou de loin à l'Église.

Après le Concordat, en 1803, *La Fontaine* reprenait vie et se nomme société d'agrément.

Les services de la police et de la Justice de Paix occupant tout le « corps de garde », elle devra, vers 1850, se contenter d'une pièce à l'école communale n° 1 où il ne lui sera loisible de se réunir que le dimanche et les jours fériés. Les membres du *Corenbloem* rejoindront ceux de la *Fonteyn Camer*, et ils ne feront plus ensemble qu'une et même société.

Les *Fontainistes* comptaient 75 membres en 1865 (33).

Fin du XIX^e siècle ils retournaient au « corps de garde » où ils disposaient d'un arrière-bâtiment.

De nos jours *De Fonteyn Camer* partage avec la société Saint-Vincent les bâtiments du patronage catholique à la rue Montagne-aux-Vents. Elle ne s'occupe plus que rarement d'art théâtral mais porte toujours la statue de la Vierge dans les processions.

*

**

Voici ce que *De Fonteyn Camer* possède encore comme reliques représentatives de son passé, mais d'un passé assez récent, ainsi que nous le verrons :

1. — Un drapeau en soie bleu pâle sur lequel on a brodé en lettres d'or : *Rhetorum Societas Thenis Erecta Anno 1335*. Ce drapeau offert en 1845 par Madame Roch J.-B. Janssens, née Loyaerts (veuve d'un licencié en droit qui fut chef des *Fontainistes*), en remplacement du vieux drapeau tombé en lambeaux, porte certainement par erreur la date de 1335. Peut-être devons-nous lire 1535, date qui se rapproche beaucoup plus de la vérité, *Onze-Lieve-Vrouw Fonteyne*, ainsi que nous l'avons vu, d'après les documents, n'étant citée qu'en 1521 pour la première fois. A moins que *La Fontaine* soit issue d'un compagnonnage de clercs vers 1335 ? Ce que nous ne pouvons croire. Nous supposerons plutôt que le premier

(33) Archives Onze-Lieve-Vrouw Fonteyne : Registre des rapports, à partir de 1859, page 63.

drapeau qu'elle possédait portait l'année de son inauguration, soit 1335. Le vieux drapeau étant fort abîmé au moment de la confection du nouveau, on aura cru que l'ancien portait la date 1335. On a pris le chiffre 5, presque disparu, de la centaine, pour le chiffre 3 ;

2. — Trois gobelets en argent : a) l'un (205 gr.) porte l'inscription *D.G.L. obiit 28 julij 1652* et est incisé d'une



Objets en argent de la Chambre de Rhétorique « Onze-Lieve-Vrouw Fonteyne » à Tillemont : le plateau offert par M^r et M^{me} Ch. Loyaerts-Janssens, en juin 1857 ; le gobelet offert par J. Fr. Landeloos, en 1714 ; la Vierge à l'enfant, entourée d'une couronne de gui, ornant le sceptre du prince ; les fontaines ornant le sceptre des doyens. La vierge et les fontaines datent probablement du début du XII^e siècle.

(Photo Dewalheis)

(Archives Tillemont)

élégante frise avec oiseaux dans la partie supérieure, et à la base d'un cordon à losanges et dards, deux dards séparant les losanges l'un de l'autre (H. 0,14 1/2. Diam. sup. 0,10. Diam. base 0,07). Poinçon ? ;

b) un deuxième (250 gr.) porte le nom de *A. Landeloos, boofdman der Fonteynisten A^o 1665*, aux armoiries des Landeloos (de sable au chevron d'argent en abîme, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un briquet de Bourgogne, le tout d'argent, le briquet étant sommé d'un rameau d'or à trois pièces), et est incisé dans la partie supérieure d'oiseaux parmi des fleurs et des feuilles stylisées. Arnold Landeloos était le fils d'Henri Germain. (H. 0,16. Diam. sup. 0,10 1/2. Diam. base 0,08 1/2.) Poinçon d'Anvers ;

c) un troisième (245 gr.) est de *Joannes Franciscus Landeloos, Prince der Fonteyn-Camer Anno 1714*, sans ornements. (H. 0,14. Diam. sup. 0,09 1/2. Diam. base 0,07.) Poinçon d'Anvers ;

3. — Une vierge à l'enfant (240 gr.), entourée d'une couronne de gui, en argent. (H. 0,12.) Le support en métal blanc porte deux noms : *Gérard Henri Verlat P* (prince) et *Jean Baptiste Janssens H* (hoofdman). Cette œuvre d'art date probablement du début du XIX^e siècle et orne le sceptre du prince de la Fontaine. Poinçon ? ;

4. — Deux pièces en argent (125 gr. chacune) en forme d'amphores fermées par un bouchon à collerette et qui représentent des fontaines dont l'eau coule en gros filets de la bouche de faces humaines qui font pendant. Elles ornent le sceptre des doyens. (H. 0,12.) Poinçon ? ;

5. — Une vierge couronnée en cuivre argenté (H. 0,26), sur boule de cuivre, surmonte le drapeau. Elle fut donnée en 1733 par le prince J.J. Landeloos ;

6. — Un plateau en argent bordé de guirlandes de fleurs, sur quatre pieds stylisés (1.050 gr.) dans lequel sont gravés les noms des donateurs : *Offert par Monsieur et Madame Ch' Loyaerts Janssens Juin 1857*. (Diam. 0,33 1/2.) Poinçon ? ;

7. — Un tambour en cuivre avec plaque de cuivre, belle pièce de dinanderie, figurant la Vierge et l'enfant, qui porte sceptre étoilé, et qui est encadrée de nuages et de fleurs, l'eau

d'une fontaine giclant en arcades à ses pieds, anno 1650 environ. (H. 0,19. L. 0,15, pour la plaque seule) ;



Le tambour en cuivre de la Chambre de Rhétorique « Onze-Lieve-Vrouw Fonteyne » à Tirlemont, datant probablement de 1650. A l'arrière-plan une partie du drapeau.

(Archives Tirlemont)

(Photo Dewalhens)

8. — Un petit coffre rectangulaire à tiroir et à couvercle, en bois, peint en noir, qui sert d'urne. (Larg. 0,42 $\frac{1}{2}$. Haut. 0,21. Long. 0,18.) A l'intérieur du couvercle ont été peints sur un vague décor de ville, sainte Agnès avec l'agneau, à gauche, et le diable habillé en bourgeois à la mode du

XVIII^e siècle, à droite. Sainte Agnès domine l'entonnoir blanc destiné à recevoir les boules blanches du scrutin, et le diable celui en noir pour les boules noires. Nous constatons ici que sainte Agnès, patronne du *Bluet*, est passée, tout comme les membres de cette chambre, à *La Fontaine*, et qu'elle a été adoptée par celle-ci ;

9. — Les rapports et délibérations, les comptes de recettes et dépenses, en trois registres, à partir de 1859.

Dans le trésor de l'église Saint-Germain sont conservés deux couronnes et un sceptre en argent qui proviennent de *La Fontaine*, objets offerts à celle-ci en 1733, par Jean Jacques Landeloos, en même temps que la Vierge du drapeau. Ils ornaient les vierges en bois que la chambre de rhétorique possédait à cette époque. Ces deux statuets ainsi qu'une sainte Agnès, en bois également, ont été vendues le 10 mai 1926 pour la somme de 750 francs parce qu'elles étaient en mauvais état (34).

Les chandeliers de cuivre et le mobilier furent partagés entre confrères, en août 1914, après l'invasion des Allemands.

A disparu, on ne sait comment, un gobelet en cristal à couvercle d'argent.

III

L'histoire des hommes, particulière ou générale, n'est que l'histoire de leurs malheurs.
Amelot.

Si nos chambres de rhétorique n'ont pas été le berceau d'œuvres littéraires passionnantes, nous devons reconnaître que ces amateurs de lyrisme ont su éveiller l'intérêt de leurs concitoyens à l'esprit des jeux plus ou moins intellectuels, qu'ils ont aidé à la propagation de l'instruction publique et défendu la langue flamande, leur langue maternelle, contre

(34) Registre des rapports depuis 1859, page 121.

l'influence du latin d'abord et ensuite du français, et aidé, malgré une certaine forme et un certain fond respectueux du passé, à l'épanouissement de la Renaissance où tout ce qui pouvait être compris des idées nouvelles était exalté par les sens.

Si aucun grand homme ni dans les sciences ni dans les arts n'a pu s'épanouir à Tirlémont, nous devons en chercher la raison dans les malheurs qui ont accablé la cité : la peste, les inondations, les guerres l'ont amenée plus d'une fois près de l'anéantissement total.

Si nos chambres de rhétorique ne furent pas aussi célèbres que celles de Bruxelles, d'Anvers ou de Louvain, par exemple, elles ont pourtant donné à la vie communale un certain panache, tout comme les gildes d'archers, d'arbalétriers, d'arquebusiers et les corporations de métiers.

Des remous du Moyen Age jusqu'aux Temps Modernes, elles ont essayé d'embellir la condition de l'homme à travers les huissons et parterres du droit, des devoirs, des privilèges et de la justice. Elles ont amusé et diverti. Elles se sont illusionnées en faisant illusion. Ce n'est pas si mal. Car se donner un idéal, c'est surmonter les misères de la vie !

Paul DEWALHENS.



BRABANT WALLON

*Il n'est rien de plus beau que le Brabant wallon
Avec ses bois ombreux, ses riches pâturages,
Ses coteaux verdoyants, ses opulents villages
Et sa plaine ondulée aux larges horizons.*

*Qu'il est bon courir par ses vaux et ses monts,
D'admirer du Roman Pays la fraîche image,
De flâner dans ses bourgs au souriant visage,
Que ce soit Waterloo, Rixensart ou Blanmont !*

*Un ruisseau sinueux creuse entre les collines
Un vallon plein de fleurs et de gazouillements
Comme s'ouvre un écrin sur un bijou d'argent :*

*C'est la Lasne nerveuse, aux ondes cristallines,
Qui, portant en son sein tous les reflets du ciel,
Joint aux chants des oiseaux son murmure éternel.*

Oscar DRESSE

MARIE BONTEMPS ?



(Photo Baugnet)

Thuin. — « Marie Bontemps » qui fit son unique sortie le 21 juillet 1930, à l'occasion du Centenaire, à la fête communale de la ville haute.

Notre collaborateur, Monsieur Jules Vandereuse †, avait eu le bonheur avant sa mort de retrouver ce document photographique qui l'avait mis sur la trace d'un nouveau géant.

Qui nous donnera des renseignements sur ce géant ?

Un Vieux Document

Monsieur Léon Lauwers, instituteur pensionné, bibliothécaire-adjoint de la commune de Clabecq, nous a transmis un vieux document trouvé dans les archives de la gare de Tubize.

Le Service des Archives de la Ville de Bruxelles, dirigé par Mademoiselle Mina Martens, a bien voulu le traduire à l'intention de nos lecteurs.

Il nous est malheureusement impossible d'en donner une photographie.

*

**

Les échevins de Tubise font savoir que Nicolas Hasnon, curé d'Oiscercq, a comparu devant eux. Il a mis en vente publique une maison et un jardin situés à la Haulte Coercq, et un « closin » appelé le « Bois Spinoit », à Coercq. Cette vente est faite pour permettre le paiement d'une rente de 6 florins cinq patars par an, et de 5 années d'arrérages, constituée en faveur des « pauvres étudiants de Tubise ». Le bien a été acquis par les frères Jean et Michel d'Aubiet.

Acte sur parchemin. Hauteur : 290 mm ; hauteur du repli : 47 mm. Largeur : 460 mm. Le repli est entaillé en son milieu ; le sceau, ainsi que la double queue de parchemin à laquelle il devait être appendu ont disparu. Le document est conservé au Service de recherches historiques et folkloriques de la province de Brabant. C'est un don de Monsieur Léon Lauwers, bibliothécaire-adjoint de la commune de Clabecq.

Au dos : dans la partie supérieure du document, et de la même écriture que l'acte lui-même :

« Ledit jour et an, et en la presence de Jean Clocquett, maitre Josse Raquet, Nicolas Stienhault, Fucillien Marsille, Jean Lambert et Estinne Spinoit, eschevins de Tubise, lesdis Jean et Michel d'Aubiet, pour statisfaire aux conditions cy devant mentionnez, et meisme a la continuation du payement annuelle de ladicte rente de six florins cinq pattars lan deue aux bources des pauvres estudians de ce lieu, en tant qu'ils nont les capitaulx deniers dicelle a la main pour siervir

prestement, ils ont obligé la moitié de la maison et heritaige qu'on dist les Pallisades, gisant a Stehou, venant de Guillaume du Quaisnet, joindant au fief Jean Stassignon, presentement la vefve Jean Marsille, aux biens venant de feu Pierre d'Aubiet, leur pere, et a ladicte vefve Marsille, ensamble tous tels parts et portions que a eulx compete et appartient, et tous les biens dellaissiez par ledict feu Pierre d'Aubiet, les tenans icy pour designez et specifiez, pour sus iceulx doresnavant recouvret ladicte rente, arrieraiges et despens, le tout sans malenghien tesnu (Signé) : J. Lambert, 1653 ».

Au milieu de l'acte, en desous de la mention précédente, et de la même écriture : « Lettre de VI fl. V pat pour les bources des pauvres estudians de Tubise. Lettre, III fl. LIX pat. d'Aubiet. Pour l'acte de caution cy dessus, X pat. Le 30 decembre 1653 »; d'une autre écriture, perpendiculairement à la mention précédente : « Remboursée et rapliquée »; en dessous, une mention presque effacée, d'une écriture du XVII^e siècle, différente des précédentes : « Lettres... Hasnon, pasteur d'Oiscercq... »; en dessous, perpendiculairement à la mention précédente : « Lettres ».

A tous ceulx quy les presentes lettres verront ou orront, nous, eschevins de la ville de Tubise, salut et cognoissance de verité. Scavoir faisons que pardevant nous comparu maître Nicolas Hasnon, pasteur d'Oiscercq, lequel, en vertu de la lettre d'octroy par luy obtenue au souverain conseil de Brabant, le quatorziesme jour du moy d'aoust du present an seize cent cinquante trois, soubsigné de Fren, et scellé du grand seel de Sa Majesté, en cire rouge, fait exposer en vente publique, et pour le plus hault offr[ant], une maison et jardin le lieu comme et cy grand qu'il se contient, gisant a la haulte Ceurcq et joindant au bois du Fayt, au chemin, et a la vefve Guillaume d'Aubiet. Item, ung closin contenant six journalz ou environ, nommé le bois Spinoit, gisant à Cœurcq, joindant a l'heritage Frere Jean, et a la vefve Michel Cauweret, laquelle vendition se fait pour parvenir au payement du capital deniet d'une rente de six florins cinq pattars l'an et de cinq années d'arrieraiges, la dernière escheulte le vingte deuxiesme jour de may seize cent cinquante trois, ensuite la faulte et adjudication obtenu pardevant ceste court, y compris une année d'arrieraige escheulte

posterieurement ladicte faulte, pour, par le marchand a quy ladicte maison et heritaige demoreront, entier en prouffict, prestement et de la a tousiours, a condition de prestement rembourcer audict exposant lesdicts capitaulx deniers et arrieraiges de ladicte rente, avecq la rate du tamps et avant la levee de la cour, pour iceulx aller en prouffict de celluy ou ceulx qu'il appartiendrat, et estre remployé au prouffict des bources des pauvres estudians de ce lieu de Tubise, par le sieur et maître Jean Polman, licentié en theologie, et chanoine de la metropolitaine eglise Notre Dame de Cambray; et pardessus, deburat ledict marchand payer les despens de la faulte, adjudication et passement en louaige, portans a la somme de six florins, quatorze pattars et demy. Item, ceulx faicts par ledict exposant, a la poursuite d'indemnité, vaccations, et lettre d'octroy, portans a la somme de dix huit florins quatre pattars. Item, les despens de ce passement et vendaige, y compris les lettres portans aussy la somme de huit florins douze pattars douze deniers, avec les vaccations dudit exposants, portans a la somme de (a) le tout a payet prestement, le recours tenus et passez a peine de nullité de la demoree, et d'estre incontinent repassé par nouvelle vente, declarant ledict exposant avoir a lesfect de la susdicte vente, fait signifier tous rentiers et aultres personnes pretendant action ausdicts maison et heritaiges a luy incogneuz, sy auleuns y at, et ce a la bretecq, en la forme ordinaire, comme aussy fait faire les deux proclamations mentionnez en ladicte lettre d'octroy par deux dimanches, a savoir la premier le huictiesme, et la deuxiesme le vingte ungiesme, respectivement du courrant du mois de septembre de l'an seize cent cinquante trois, tant par publication a l'issue de la grand messe paroi-chealle, que par affiction des billets au lieu et en la forme ordinaire, ainsi quat icy relaté le sergent Jean Stassignon, demorant Le Bouy s'il en y at du pris de la demoree, quy serat par dessus les capitaulx deniers d'arrieraiges et despens, au proufficz de celluy quil appartendrat, lesquelz maison et heritaiges ledict exposant at aussy conduict aux cens et rentes deues au venerable chapitre de Nivelles, et aux arrieraiges d'icelles, portans a la somme (b) et a toutes aultres

(a) (b) Laissé en blanc dans le texte.

rentes antérieures a celle dudict exposant, lesquelz maison et heritaiges, ledict exposant at bauldy a ce que est predict, et demoré a Jean et Michel d'Aubiet, freres, pour deux pattars et demy de rente de surcens pardessus le predict, lesquelz ont promis de furnir ausdictes conditions, soubz obligation de leurs personnes et biens presents et futurs par tout, le tout sans fraulde et malenghien, et saulff tous droicts demorant tousiours aux uus et coutumes du lieu; et ffin que ce soit chose ferme et estable a tousiours, nous, eschevins de ladicte ville de Tubise, avons a ces presentes lettres mis et appendu nostre commun seel et contrescel, en signe et approbation de verité. Ce fut ainsy fait et passé le trentiesme jour du mois de septembre, en seize cent cinquante trois. Tesmoing par moy, greffier sousbsigné. »

(A droite, sous le repli) : J. Lambert.
1653.



LES TABLES DES NUMEROS DE L'ANNEE 1959
PARAITRONT EN ANNEXE
AVEC LE PREMIER NUMERO DE L'ANNEE 1960

REVUES BELGES

BULLETIN
DE LA COMMISSION
ROYALE DE TOPONYMIE
ET DIALECTOLOGIE.
XXXII. — 1958.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
PALEONTOLOGIQUE
ET ARCHEOLOGIQUE
de l'Arrondissement judiciaire
de Charleroi.
27^e année. — 1958.

Quelques monnaies romaines de Bons-Villers (Liberchies) — par Pierre Claes et Edmond Milliau.

L'architecture ancienne dans la région de Charleroi — par Simon Brigode.

La terre et seigneurie franche de Court-sur-Heure — par Luc Soudan.

Les albums du Duc de Croy — par Dom Daniel Misonne.

Esquisse d'une histoire de la collection.

LE THYRSE.

Revue d'art et de littérature.
61^e année. — N^o 9 — Septembre 1959.
N^o 10 — Octobre 1959.

LA VIE WALLONNE.

N^o 287. — 3^e trimestre 1959.
Félicien Rops et le Royal Cercle nautique de Sambre et Meuse — par Maurice Kunel.

Histoire de la création et du développement du Royal Cercle nautique de Sambre et Meuse. Copie de la correspondance échangée entre Félicien Rops et plusieurs membres de ce cercle.

L'incendie du Palais de Liège en 1734 — par Maurice Jans.

Après une description du palais et surtout des salles du 1^{er} étage où l'incendie prit naissance, l'auteur nous

donne le récit de l'incendie. Nous pouvons ensuite lire dans le même article un extrait du procès-verbal de l'interrogatoire des témoins.

Notes sur la justice d'Avroy à Liège au XVII^e siècle — par Robert Hankar.

Relation des curieuses coutumes qui étaient en vigueur lors des saisies et des sanctions exécutées par la justice d'Avroy au XVII^e siècle. Nous y trouverons le compte rendu de certains cas particuliers, comme, par exemple, celui d'un certain Hector de Namur, mal soigné par un rebouteux et qu'il refusa de payer. L'auteur nous parle aussi des « accords judiciaires » en usage à l'époque.

Notes et enquêtes.

Philologue et l'origine provençale de Goderan, fondateur de l'Abbaye liégeoise de Saint-Gilles — par Jules Herbillon.

Sur « les repos de Jésus » tournaisiens (et sur quelques autres faits attestés par les testaments de Tournai) — par Elisée Legros.

REVUE DE L'INSTITUT
DE SOCIOLOGIE.

1959/3.

LES CAHIERS
DE JEAN TOUSSEUL.

N^o 3. — Juillet-Août-Septembre 1959.

L'INTERMÉDIAIRE
DES GÉNEALOGISTES.

Revue trimestrielle — Septembre 1959.

La famille de Raville — par Jean-Claude Loutsch.

Description des aïeux de la famille de Raville. — Historique et généalogie de cette famille.

Genealogische schets van het geslacht O — par Paul De Zuttere.

Kunstenaarsfamilieën.

Hoe een genealogische navorsing zijn

opzoekingen rondom de afkomst van de grootvader van Ludwig von Beethoven wist te vrijwaren.

LA REVUE NATIONALE.

N° 312. — Septembre 1959.

Numéro spécialement consacré au Congo.

Le musée du Congo à Tervueren — par Emile Poumon.

Description détaillée de ce musée.

Les Arabes et le Congo — par Robert Merget.

Dans cet article, l'auteur analyse le livre du R.P. Ceulemans, ouvrage intitulé « La question arabe et le Congo ». Nous y voyons la politique de Léopold II sous un jour nouveau et totalement inconnu.

Le fond du verre — par Maurice Rosmant.

Récit d'une anecdote qui a pour sujet l'amibé qui unit le noir Ramazani et l'auteur.

De l'ombre sortira la lumière — par Gaston D. Perier.

« Darkness and light » récente anthologie de poèmes et récits d'indigènes africains transposés en anglais par Peggy Rutherford, qui constitue en quelque sorte un plaidoyer en faveur de l'art littéraire africain. « Il est incontestable, nous dit Gaston D. Perier, que l'importance de l'Afrique devient évidente ».

Un voyage original — d'Usimbura à Stanleyville en compagnie du peintre Marthe Molitor — par José Mirval.

Description lyrique du Rwanda-Urundi qui nous est très bien donnée dans les tableaux talentueux de Marthe Molitor.

En 1914, aux frontières de notre Congo — par Antoine Malagne.

Deux petites histoires vécues par l'auteur en mettant en vedette un courageux capitaine noir.

Elazar Ben Yatz — Une étoile monte en Israël, au firmament de la poésie — par Georges Marie Matthys.

Jerusalem — poésie de Joseph Milbauer.

Témoignage du disque.

LES DIALECTES BELGO ROMANS.

Tome XVI. — N° 1. — Janvier Mars 1959. — Revue trimestrielle.

Glosses linguistiques dans les textes littéraires en wallon de Liège et de

Verviers (1^{re} série), par Jules Herbillon.

Chronique.

Les amis de nos dialectes — Personnel universitaire — Mémoires universitaires — Société — Congrès — Journées d'études — Expositions — Fonds wallons — Concours — Prix — Manifestations — Atlas linguistiques — Une nouvelle revue régionale — Travaux inédits — Archives — Cours officiels de littérature et de langue wallonne.

LA REVUE NATIONALE.

N° 313. — Octobre 1959.

Artistes belges à Paris — par Emile Poumon.

L'auteur rappelle le souvenir de tous les artistes belges qui séjournèrent à Paris, parmi lesquels il nous faut citer les peintres Vaminck, Leys, Claus, Evénepoel et David. Les musiciens Vieuxtemps, Ysaÿe; les sculpteurs Tamines, Van Poulcke, Godecharle, Fernande, Portaels, Wauters, Biefve, Marcke et Godineau.

La destinée parisienne de George Rodenbach — par Jacques Belmans.

Récit des séjours que Georges Rodenbach effectua à Paris, dont le premier en 1778 fut celui qui fut le plus marquant dans la vie de Rodenbach.

Guillaume Lekeu — par Armand Lejeune.

Biographie détaillée et très bien documentée de ce grand compositeur verviétois.

Alfred Stevens, peintre des élégances françaises — par Albert de Burbure.

L'auteur nous fait l'éloge de la vie talentueuse de ce peintre belge qui n'a su acquérir une brillante renommée à Paris au XIX^e siècle.

Aux archives nationales — par Janine Auscher.

Compte rendu et critique très élogieuse de l'exposition des archives nationales organisée à Paris par Charles Brabant.

Talma dans sa jeunesse — par José Mirval.

L'auteur nous relate l'histoire de la jeunesse de ce grand tragédien que l'on a appelé « le tragédien de l'empereur ».

Un théoricien du symbolisme: Charles Morice — par Paul Delseemme.

Baudelaire et la Présidence — par Pierre Paraf.

Les deux cents ans de Candide — par Pierre Paraf.

Rencontre avec la gloire — par André Duhère.

REVUES ÉTRANGÈRES

BULLETIN FOLKLORIQUE D'ILE-DE-FRANCE.

22^e année. — N° 6. — Avril-Juin 1959.

Les commentaires de Marcel Leroy.

Les vanniers d'Harmont.

Evolution de la profession. Les vanniers et les caserottiers (qui confectionnaient les « caserets » (ou chaserets) clairs pour le fromage. Le dernier caserottier d'Harmont. L'osier. Le folklore des vanniers. La pierre clouise, étymologie de cette pierre, sa légende, sa tradition.

Dampieux.

Le culte de Saint-Leu. Description de l'église de Dampieux et des œuvres d'art que l'on y voit encore. Légende du culte de Saint-Leu.

La pierre fortifiée et la fontaine Saint-Martin. Rite traditionnel de la dégustation du café le mardi de la kermesse. La légende de Barthe Peiron.

Chouy.

Enumération et description des œuvres d'art se trouvant dans l'église de Chouy.

Neully Saint-Front.

Le grès de Saint-Front. Le miracle de Saint-Front. La chapelle de Saint-Front. Le pèlerinage. Les trois pierres. La fontaine de Saint-Front. Une superstition. Montigny-L'Allier.

La commanderie de Moisy-le-Temple était une des maisons de l'Ordre des Templiers. Description de cette importante propriété.

Un mythe social parisien: la Pipelette, par Adolphe Hodée, suite de cette étude très amusante.

La flore populaire de l'Ile-de-France, par André Louis Mercier. Suite.

SMITHSONIAN INSTITUTION.

Bureau of American Ethnology. Bulletin 171.

L'Esquimau du nord de l'Alaska — par Robert F. Spencer.

Etude très importante et bien détaillée, augmentée de cartes et de graphiques.

REVISTA DE FOLCLOR.

N° 1-2 — 1959.

Revue de folklore roumain éditée à Bucarest, en langue roumaine, avec des résumés traduits en anglais sur les sujets suivants:

Avant-propos — par S.V. Diapor.

Résultats des recherches effectuées dans le folklore roumain durant les 15 dernières années.

L'acte de création dans le folklore — par V. Adascalitei.

Notes sur certaines transformations apparues dans le folklore roumain — par Em. Balaci.

Quelques considérations sur l'étude du folklore contemporain — par M. Pop.

Quelques problèmes de la réalisation et de la composition en patene moderne — L. Bugu.

Quelques problèmes se rapportant aux orchestres folkloriques — par E. Cernea.

Le folklore et le mouvement d'art amateur — par Fl. Georgescu.

L'ensemble de flûtes de Justin Sora — par T. Alexandru.

Notes préliminaires à l'étude scientifique de « doina » — par Em. Cornisel.

LE FOLKLORE BRABANÇON

Commentaire sur le problème de l'origine de la ballade — par A. Arzulescu.

Le folklore et certains problèmes se rapportant au développement historique du peuple roumain — par O. Birlea.

L'histoire du chien du Tsar dans le folklore magyar — par L. Degh.

Travaux et problèmes se rapportant au catalogue des contes populaires magyar — par A. Kovacs.

La fonction sociale de la satire dans la littérature folklorique roumaine — par S. Stroescu.

Les instruments de musique orientaux — par F. Horbinger.

Cycle de danses transylvaniennes — par A. Giurghescu.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES.

N° 3-4. — Juillet-Décembre 1959.

Jeux de force et d'adresse dans les pays de France — par Hélène Trémaud. Suite et fin.

Le jeu de quilles.

Déjà cité en 1320 et 1378, il est pratiqué encore actuellement dans le Quercy, la Normandie et les Landes. Quilles de 8 dans l'Aveyron et à Paris. Quilles « asphalté » dans l'Alsace et la Bourgogne. Jeux divers à 9 quilles dans le Béarn et le sud-ouest de la France. Quilles de 10 ou bowling, ce jeu, né en Amérique il y a 80 ans ne se pratique en France que depuis quelques années.

Boules.

Ce jeu est déjà connu sous le nom de boulerie dès 1250. Boule en bois, le plus ancien, se joue dans la Vienne, le Maine et Loire, les Deux-Sèvres, la Charente maritime, la Vendée, se joue aussi en Bretagne.

Boule lyonnaise. Boule parisienne ou boule des berges.

La pétanque dérivée du « jeu provençal » actuellement dans toute la France.

Boule des Flandres, boule de fort. Boules avec crasses.

Balles.

Soule normande. Jeu de paume, courte paume, longue paume, balle-pelote, balle

au tamis, balle au tamhourin, pelote provençale, pelote basque.

Jeux divers.

Tzan, fiollet, bâtonnet, fer à lancer, galets, bouchon, tonneau.

Tir.

Sarbacane, fronde, javelot, arc, arbalète, arquebuse.

Notes et matériaux.

Intérêt iconographique des assiettes historiées.

Une légende météorologique d'Ariège.

Le castrage des animaux domestiques.

Nous avons reçu de Bucarest un très intéressant ouvrage que nous nous faisons un plaisir de signaler à nos lecteurs :

EXPEDITION DANS LE NORD-OUEST DE LA BULGARIE EN 1956.

Académie des Sciences bulgare, département des arts plastiques, musique et architecture. — Sofia, 1958. — 8°. — 402 pp. cart. — Ill. mus. not.

Contenu :

Rajna Peseva : Survivances de clans et vie familiale en Bulgarie du Nord-Ouest.

Georgi Kozuharov : L'ancienne maison paysanne en Bulgarie du Nord-Ouest.

Georgi Stojkov : Edifices culturels et publics.

Asen Vashiev : L'art plastique en Bulgarie du Nord-Ouest.

Dimitre Dminev : L'art décoratif en Bulgarie du Nord-Ouest.

Rajna Kacarova-Kukudova : Hoto et autres danses populaires de la Bulgarie du Nord-Ouest.

Elena Stojin : Etat actuel de la musique populaire en Bulgarie du Nord-Ouest.

Atanas Delibasev : Recherches sur la construction des bâtiments utilisés dans les propriétés des coopératives de productions agricoles dans la Bulgarie du Nord-Ouest.